



LA

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

2025-2029



UN PROJET POLITIQUE AU SERVICE DES FAMILLES.....	6
I. DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE LA COMMUNE DE LAUNAGUET REACTUALISÉ	8
A SITUATION DÉMOGRAPHIQUE ET ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE.....	8
Fiche d'identité de la Commune de Launaguet	8
Répartition et évolution démographique du territoire	9
Population de la Commune de Launaguet	10
B SITUATION ÉCONOMIQUE ET EMPLOIS DE LA COMMUNE DE LAUNAGUET	13
Activité professionnelle et chômage des launaguetois.....	13
Les logements	14
C LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) : UN SERVICE D'APPUI SOCIAL A LA CTG	16
Chantier d'insertion, un partenaire de nos actions CTG	17
Appui aux familles	18
II. DIAGNOSTIC GÉNÉRAL DES SERVICES ET STRUCTURES DE LA COMMUNE DE LAUNAGUET	19
A ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES DÉDIÉS À LA PETITE ENFANCE, À L'ENFANCE ET À LA JEUNESSE.....	19
Répartition des établissements scolaires et socio-éducatifs	19
La Petite Enfance et l'Enfance à Launaguet : établissements et effectifs scolaires	21
La jeunesse à Launaguet sectorisation du collège Camille Claudel et du collège Paléficat rentrée 2024	24
B BILANS DES SERVICES SOCIO-ÉDUCATIFS DE LA COMMUNE DE LAUNAGUET DÉDIÉS À LA PETITE ENFANCE, À L'ENFANCE ET À LA JEUNESSE.....	26
Le multi-accueil communal Les Ecureuils : repenser l'accueil du jeune enfant pour apporter un service plus efficient auprès des familles.....	27
Le relais petite enfance (RPE) : un lieu ressource pour la professionnalisation des assistants maternels	28
La crèche privée par délégation de service public (DSP).....	29
Le guichet famille : Interlocuteur privilégié des familles.....	30
Le dispositif contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) : un dispositif de soutien à la parentalité	31
Le dispositif de Veille Éducative	33
ALAE	34
Le service jeunes	37
C VUE GLOBALE SUR LES BILANS DE LA CTG 1 : 2021-2024 : 6 AXES, 25 ACTIONS.....	41
L'AXE 1 : LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE : LA GOUVERNANCE COMME AXE TRANSVERSAL	43
L'AXE 2 : LA COMMUNICATION INTERSERVICES ET INTERPROFESSIONNELS	48
L'AXE 3 : LA PARENTALITÉ	52
L'AXE 4 : LA SANTÉ PUBLIQUE.....	61
L'AXE 6 : L'ACCÈS AUX DROITS	68
III. LES ENJEUX DE LA CTG2 : 2024-2029.....	69
A. LA GOUVERNANCE PARTAGÉE	69
LA GOUVERNANCE COMME AXE TRANSVERSAL A LA CTG 1 : 2021-2024	69
LA GOUVERNANCE COMME AXE TRANSVERSAL A LA CTG 2 : 2025-2029	69
B. PRÉSENTATION DES ENJEUX DE LA CTG 2 DES ANNÉES 2025 – 2029	70
ENJEU 1 : ADAPTER L'OFFRE DE SERVICE AUX ÉVOLUTIONS DU TERRITOIRE.....	72
AXE 1 : Avoir accès au mode d'accueil de son choix	73
AXE 2 : Renforcer l'accueil de qualité auprès des services existants	74
AXE 3 : Accompagner le parcours de vie de l'enfant.....	77
ENJEU 2 : L'ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE	79
AXE 1 : A l'échelle de chaque service : conforter des services de proximité, de qualité et accessibles à tous	80
AXE 2 : à l'échelle locale, renforcer la continuité éducative entre les familles et les professionnels	83

AXE 3 : Mettre en réseau les acteurs : professionnels du Pôle Vie Socio-éducative et les services de la ville	89
ENJEU 3 : SOUTENIR LES JEUNES DANS LEURS PARCOURS DE VIE	90
AXE 1 : Développer une offre jeunesse adaptée aux citoyens de demain, évolutive et accessible à tous	90
AXE 2 : Soutenir la citoyenneté des jeunes et les accompagner dans l'accès à leur autonomie	91
AXE 3 : Mettre en réseau localement les acteurs de la jeunesse (professionnels et bénévoles) et les jeunes	92
ENJEU 4 : FAVORISER LA VIE SOCIALE ET L'ACCES AU DROITS ET AU NUMERIQUE	94
AXE 1 : Être garant de l'accessibilité aux services pour tous.....	94
AXE 2 : Accompagner et former les administrés à l'usage du numérique	95
AXE 3 : Renforcer les complémentarités entre les acteurs locaux	96
IV. LES FICHES ACTIONS DE LA CTG 2.....	98
SYNTHESE DU PLAN D'ACTION	98
CONCLUSION	149

Entre :

- ➡ La Caisse des Allocations familiales de la Haute-Garonne représentée par le président de son conseil d'administration, Monsieur Laurent NGUYEN et par son Directeur, Monsieur Jean-Charles PITEAU, dûment autorisés à signer la présente convention ;

Ci-après dénommée « la CAF » ;

Et

- ➡ La commune de LAUNAGUET, représentée par son maire Michel ROUGÉ, dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal ;

Ci-après dénommé « la commune » ;

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Vu les articles L. 263-1, L. 223-1 et L. 227-1 à 3 du Code de la Sécurité sociale ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté du 3 octobre 2001 relatif à l'Action sociale des Caisses d'allocations familiales (CAF) ;

Vu la Convention d'objectifs et de gestion (COG) arrêtée entre l'Etat et la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) ;

Vu la délibération du conseil d'administration de la Caf de la Haute-Garonne en date du 19 novembre 2021, concernant la stratégie de déploiement des CTG ;

Vu la délibération du conseil municipal de la ville de LAUNAGUET en date du 8 décembre 2021 figurant en annexe 6 de la présente convention.

UN PROJET POLITIQUE AU SERVICE DES FAMILLES

En 2021, la Mairie de Launaguet a signé sa première Convention Territoriale Globale (CTG 2021-2024) en partenariat avec la Caisse des Allocations Familiales de la Haute-Garonne (CAF 31), co-financeur de ce projet.

Cet accord vise à renforcer la cohérence, la coordination et l'efficacité des politiques jeunesse et sociales menées par les Mairies et les intercommunalités, et ici particulièrement par la Mairie de Launaguet sur son territoire communal.

Cette Convention Territoriale Globale a pu mettre en lumière mais aussi en synergie, l'ensemble du travail mené par l'ensemble des structures socio-éducatives de la commune, autour des thèmes de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, la vie sociale, le logement ou l'amélioration du cadre de vie et l'accès aux droits.

Ces premières années de conventionnement ont renforcé la gouvernance transversale entre les services dédiés, qui ont repensé leurs organisations et leurs processus collaboratifs, afin de répondre pleinement aux enjeux de nos politiques publiques ainsi qu'aux attentes des Launaguettois et Launaguettoises.

A l'issue de cette première CTG, les équipes du Pôle de la Vie Socio-éducative, vont maintenir leurs engagements, avec l'ensemble des services de la Mairie, les partenaires éducatifs et institutionnels, dans un objectif commun : poursuivre nos efforts dans l'écriture d'un projet CTG 2 afin d'améliorer toujours et encore le service rendu aux administrés.

Ainsi, cette CTG 2 (2025-2029) sera, à l'instar de notre premier projet, une prise en charge cohérente de l'enfant et de sa famille, à travers le « PARCOURS DE VIE DE L'ENFANT* ».



Michel Rougé

Maire de Launaguet

* De la naissance jusqu'à son départ du foyer »

Depuis le 1er janvier 2020, les Conventions Territoriales Globales ont été mises en place pour remplacer les contrats Enfance-Jeunesse (les CEJ).

Si les CEJ restaient cloisonnés aux secteurs politiques de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et de la parentalité, les CTG constituent, elles, un nouveau cadre stratégique et politique de référence établis entre la Caisse d'Allocations Familiales et les collectivités territoriales. Elles ajoutent aux champs d'intervention des CEJ les domaines d'intérêts et d'action que sont le soutien à la parentalité, l'animation de la vie sociale locale, le logement, l'amélioration du cadre de vie et l'accès aux droits.

La CTG permet ainsi d'harmoniser les financements versés entre les différents équipements du territoire sur une période longue (toute la durée de la convention), tout en favorisant la définition d'une vision partagée avec les acteurs, adaptée au contexte.

Cette vision guidée et collective des besoins et des moyens à mettre en œuvre n'est cependant pas figée : elle est une base pour collecter des données, porter des actions et enfin en tirer des conclusions d'adaptation nécessaires à l'évolution des pratiques et des services rendus.

La CTG est une organisation processuelle partenariale qui s'adapte pleinement aux mouvements de son territoire.

Ainsi, depuis l'année 2023, un processus d'évaluation et de renouvellement pour la période 2025 – 2029 a impliqué les partenaires et les acteurs du territoire.

Si la pérennisation de la mobilisation inter partenariale peut constituer une difficulté pour les services des collectivités et leurs partenaires, ce travail permet d'aboutir à l'établissement d'un plan d'action, coconstruit. Cette dynamique de partage est essentielle dans la démarche de notre projet CTG.

I. DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE LA COMMUNE DE LAUNAGUET REACTUALISÉ

A SITUATION DÉMOGRAPHIQUE ET ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

FICHE D'IDENTITE DE LA COMMUNE DE LAUNAGUET

Carte 1 : Launaguet au sein des 37 communes de Toulouse métropole, 2020

Commune de Launaguet

Population (INSEE 2020) : 9 309 habitants

Superficie totale : 702 ha

Superficie des espaces verts : 341,4 ha (49,1%)

Densité de population : 1326,1 hab/km²



Source : AUAT, 2023. « Chiffres clés Toulouse métropole »

REPARTITION ET EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE DU TERRITOIRE

La commune de Launaguet compte 9309 habitants en 2020, au sein de de l'unité urbaine, de l'aire d'attraction et du bassin de vie de Toulouse, dans le département de la Haute-Garonne (31).

Elle compte parmi les 37 communes de l'intercommunalité Toulouse Métropole et s'étend sur 709 hectares, dont 50,9% (360,6 ha, en 2018) sont dédiés au logement, aux équipements publics, à l'enseignement, aux infrastructures routières et aux activités économiques.

La commune de Launaguet, directement limitrophe de la commune de Toulouse au Nord-Est connaît une augmentation constante de sa population.

Tableau 1 : Evolution de la population de la commune de Launaguet de 1968 à 2020.

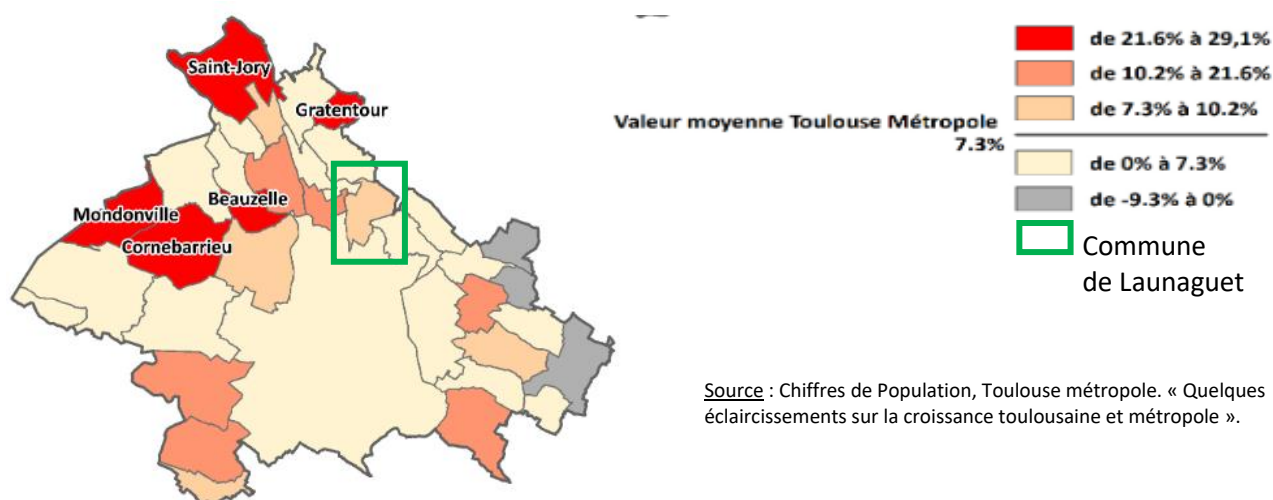
Indicateurs	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2009	2013	2017	2020
Population	1407	2771	2842	3768	5086	6962	7817	8942	9309
Densité moyenne (hab/km ²)	200,4	394,7	404,8	536,8	724,5	991,7	1113,5	1273,7	1326,1

(*) 1967 et 1974 pour les DOM / Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2009 au RP2020 exploitations principales. Insee, RP2013, RP2017 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023.

La population de la commune de Launaguet est passée de 1 407 habitants en 1968 à 9 309 habitants en 2020.

Plus récemment, **entre 2016 et 2021, la commune a accueilli plus de 690 nouveaux habitants**, soit une **évolution de 8,1% de la population**, taux d'évolution supérieur à la valeur moyenne de la métropole (cf. carte 2). Ces 5 années représentent une croissance soutenue tout autour de la ville de Toulouse, particulièrement nette sur le Nord.

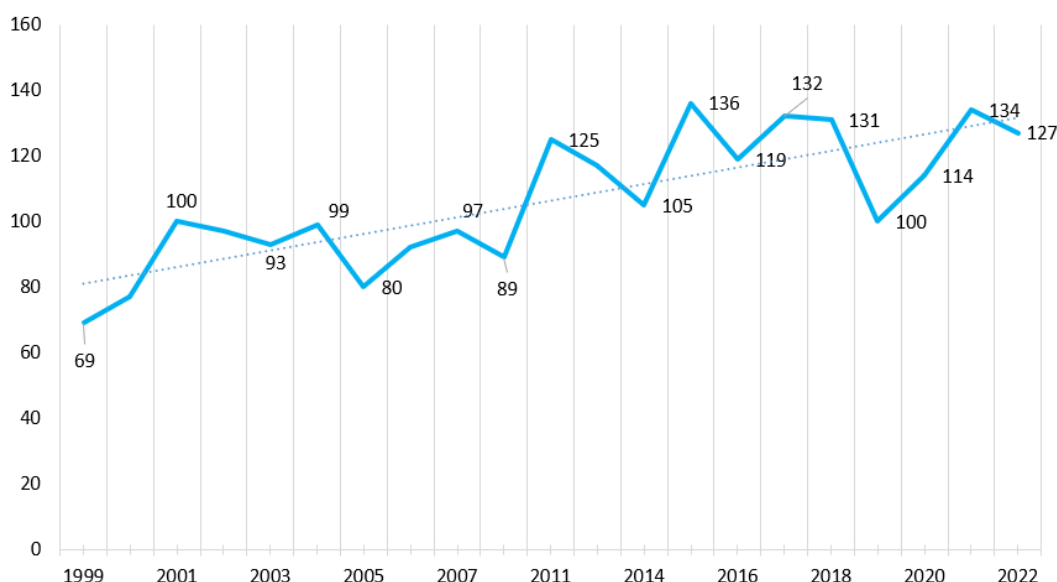
Carte 2 : Croissance de la population de Launaguet au sein des 37 communes de Toulouse métropole 2016-2020.



POPULATION DE LA COMMUNE DE LAUNAGUET

Âges des habitants des Launaguet

Graphique 1 : la courbe des Naissances à Launaguet



Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2009 au RP2020 exploitations principales. Insee, RP2013, RP2017 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023.

Le nombre de naissances recensés sur la commune de Launaguet est en constante évolution, passant de 69 naissances en 1999, à 89 naissances en 2009 puis entre 100 et 136 naissances sur la période 2015 à 2022.

Tableau 2 : Population de Launaguet par grandes tranches d'âges

Indicateurs	2009	%	2014	%	2020	%
0 à 14 ans	1512	21,7	1618	20,4	1926	20,7
15 à 29 ans	1325	19,0	1483	18,7	1850	19,9
30 à 44 ans	1709	24,5	1827	23	2055	22,1
45 à 59 ans	1389	20,0	1673	21,1	1881	20,2
60 à 74 ans	702	10,1	871	11,0	1047	11,2
75 ans ou plus	326	4,7	463	5,8	551	5,9

Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023.

La population de Launaguet est une population qui rajeunit avec un indice de vieillissement de 48 personnes de 65 ans ou plus pour 100 habitants de moins de 20 ans.

Plus de 20% des habitants de la commune ont entre 0 à 14ans, et 39,9% des habitants ont entre 0 et 29ans.

Ménages : personnes seules ou familles - composition des ménages

Une grande majorité des ménages est composée de plusieurs personnes (**68.2% des ménages vivent en famille en 2020 contre 31.8% de personnes vivant seules**) :

Tableau 3 : Ménages selon leur composition

	2009 %	2014 %	2020 %
Ménages d'une personne (Hommes ou Femmes seul.es)	20.2	24.6	29
Autres ménages sans famille	1.8	2.1	2.8
Ménages avec famille dont la famille principale est :	77.9	73.4	68.2
Couple sans enfant	28	27.6	23.3
Couple avec enfant(s)	40	35.3	31.6
Famille monoparentale	9.8	10.5	13.3

Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2023.

Les couples avec enfant(s), bien qu'en baisse depuis 2009, restent majoritaires sur la commune.

Familles de Launaguet

Tableau 4 : Composition des familles

	2009	%	2014	%	2020	%
Ensemble	2103	100	2373	100	2728	100
Couples avec enfant(s)	1077	51,2	1133	47,7	1256	46,0
Familles monoparentales	271	12,9	345	14,5	545	20,0
Hommes seuls avec enfant(s)	66	3,1	47	2,0	90	3,3
Femmes seules avec enfant(s)	205	9,7	297	12,5	455	16,7
Couples sans enfant	756	35,9	895	37,7	927	34,0

Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023.

Selon le tableau ci-dessus, en 2020, **66 % des ménages, sont composés d'un ou plusieurs enfants**. Également, on s'aperçoit que **la majorité des familles monoparentales concerne des femmes** seules avec leurs enfants (455 femmes contre 90 hommes seules avec enfant(s)).

Tableau 5 : Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans

	2009	%	2020	%
Aucun enfant	862	41	1086	39.8
1 enfant	544	25.9	821	30.1
2 enfants	555	26.4	624	22.8
3 enfants	116	5.5	185	6.8
4 enfants ou plus	25	1.2	1.5	0.5

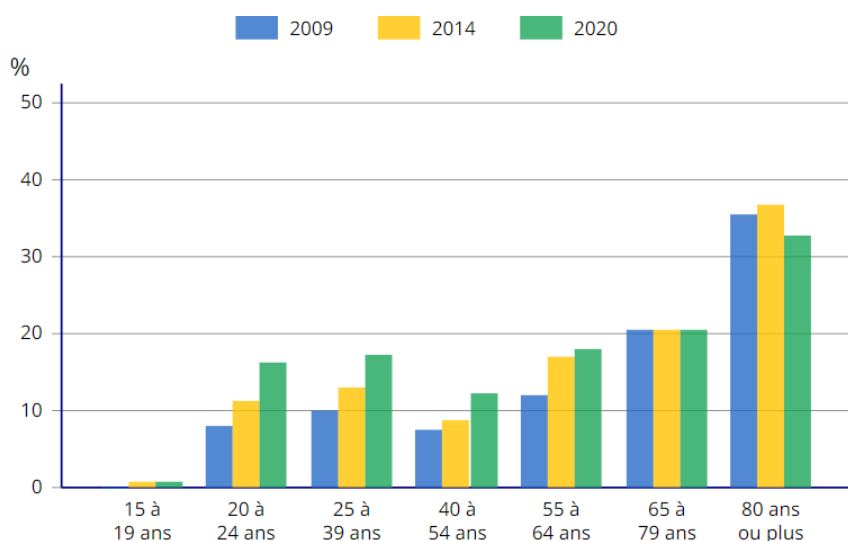
Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023.

Les familles avec enfants sont majoritaires et composées pour la **plus grande partie de 1 à 2 enfants par ménage (52.9%)** ; 3 enfants pour 6.8% des ménages.

Personnes vivant seules : une population âgée

Enfin, **les ménages vivant seuls concernent notamment les personnes de 80 ans ou plus** (35.4% en 2009 ; 32.7% en 2020) :

Graphique 2 : Personnes de 15 ans ou plus vivant seules selon l'âge de la population des ménages)



Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023.

En 2020, **la part des 75 ans et plus vivant dans un établissement pour personnes âgées à Launaguet est de 13.1%.**

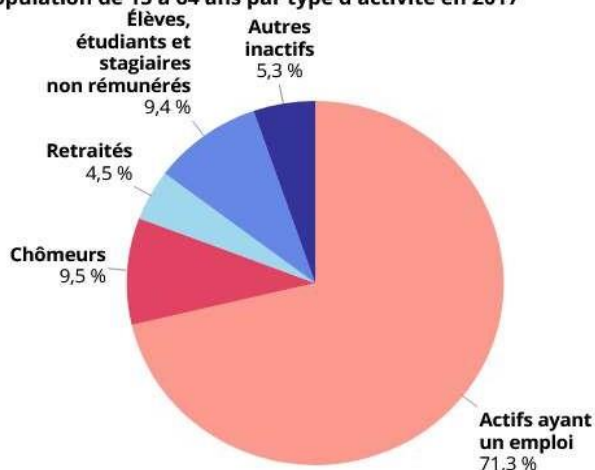
En revanche, **22% des personnes vivant seules à domicile ont plus de 75ans.** Elles peuvent être accompagnées par le Centre Communal d'Action Sociale de Launaguet (CCAS) pour des mesures de maintien à domicile.

B SITUATION ÉCONOMIQUE ET EMPLOIS DE LA COMMUNE DE LAUNAGUET

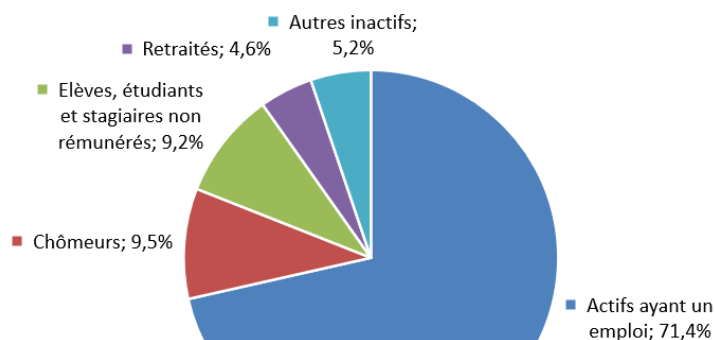
ACTIVITE PROFESSIONNELLE ET CHOMAGE DES LAUNAGUETTOIS

Graphiques 3 et 4 : Population de 15 à 64 ans par type d'activité de Launaguet en 2017 (graphique 3) et en 2020 (graphique 4) :

EMP G1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2017



EMP G1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2020



Sources : Insee, RP2017 et RP2020 exploitation principale, géographie au 01/01/2023.

On constate une **stabilité des activités professionnelles de la population launaguettoise**. Elle reste majoritairement active en 2020 à hauteur de **71.4%**.

L'activité professionnelle est un facteur déterminant sur les besoins d'accueil et de garde. En effet la nécessité de ce type de service se révèle plus importante lorsque les parents travaillent. Ils disposent de moins de temps et sont donc plus susceptibles d'y avoir recours.

Tableau 6 : Emplois par catégorie socioprofessionnelle

	2009	2014	2017	2020
Agriculteurs exploitants	0,4	0	0,4	0,4
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	9,7	9	6,8	7,4
Cadres et professions intellectuelles supérieures	12,1	15,2	17,3	14,7
Professions intermédiaires	31,7	26,5	27,8	33,1
Employés	23,7	25,8	26,8	23,8
Ouvrier	22,4	23,6	20,9	20,6

Sources : Insee, RP2009, RP2014, RP2017, et RP2020 exploitation principale, géographie au 01/01/2023

On observe sur la période 2014-2020 une **augmentation de la part des professions intermédiaires face à la baisse de la part des cadres et professions intellectuelles supérieures ou des employés**.

Tableau 7 : Chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans

	2007	2012	2017	2020
Nombre de chômeurs	309	378	561	590
Taux de chômage en %	8.4	9.6	11.8	11.8
Taux de chômage des 15 à 24 ans				23.7
Taux de chômage des 25 à 54 ans				10.5
Taux de chômage des 55 à 64ans				9.6
Taux de chômage des hommes en %	7.6	8.6	11.2	11
Taux de chômage des femmes en %	9.3	10.5	12.4	12
Part des femmes parmi les chômeurs en %	54	54.8	52.4	50.4

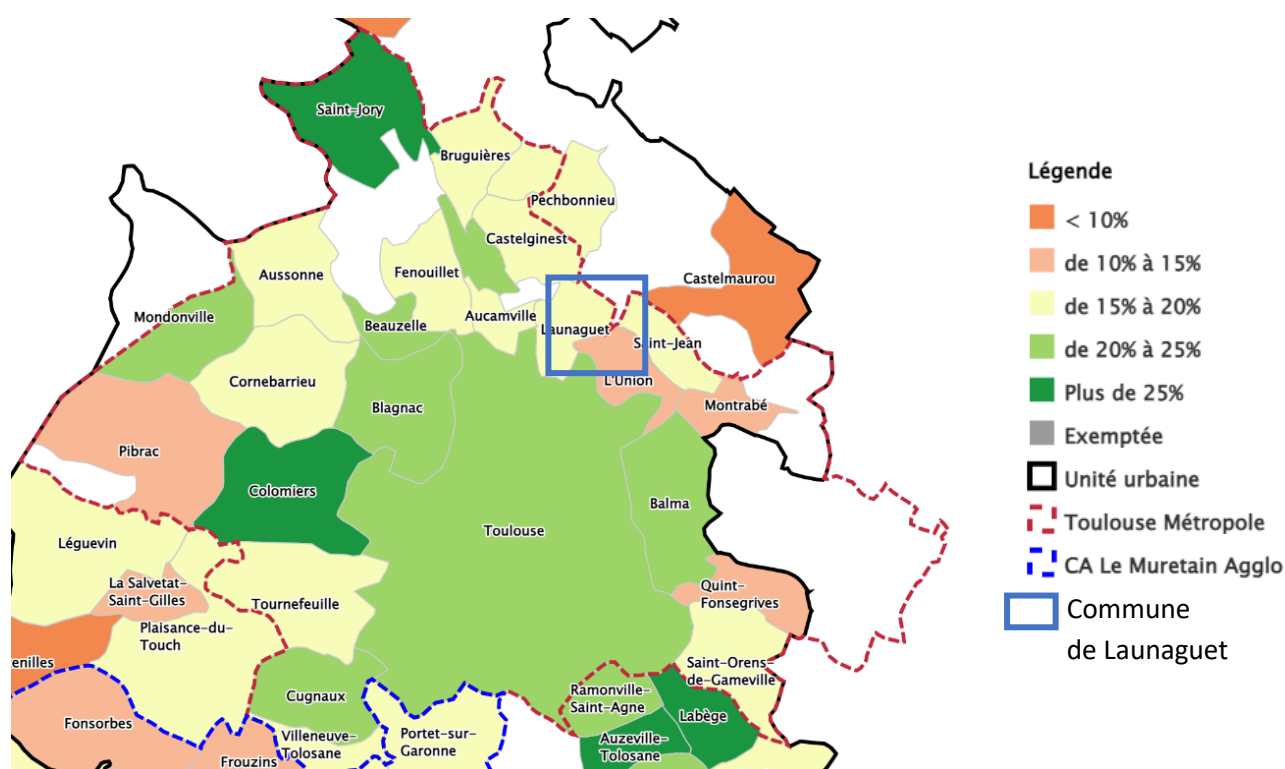
Sources : Insee, RP2009, RP2014, RP2017, et RP2020 exploitation principale, géographie au 01/01/2023

De 2007 à 2017, le taux de chômage à Launaguet a pris **3,4 % d'augmentation**.

En 2020, la part des chômeurs la plus élevée représente la tranche d'âge jeune de 15 à 24ans. Le chômage concerne autant les femmes que les hommes, dont le faible écart diminue progressivement de 2007 à 2020.

LES LOGEMENTS

Carte 3 : Logements sociaux de Launaguet, au sein des 37 communes de Toulouse Métropole



Source : Atlas de la Direction Départementale des Territoires 31 [Logement social]

Remarque carte 3 : Le parc de logements sociaux, des bailleurs sociaux ainsi que ceux du parc privé et sont comptabilisés dans l'inventaire. Certains logements spécifiques, foyers, résidences sociales, peuvent y être ajoutés. Ce nombre de logements a ensuite été rapporté au nombre de résidences principales de la commune pour former le taux de logements sociaux présenté dans la carte ci-dessus.

La commune de Launaguet est soumise à la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU).

Ainsi, de 14,54% de logements sociaux en 2016, elle passe à 16,81% en 2021, puis en compte 17,75% en 2023, soit **une augmentation de 22,08% du taux de logements sociaux entre 2016 et 2023** ou de 5,53% en 2 ans (2021-2023).

C LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) : UN SERVICE D'APPUI SOCIAL A LA CTG

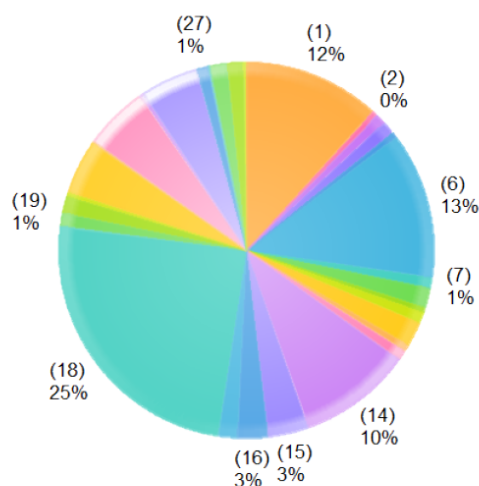
Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), présidé par le Maire, regroupe 6 élus municipaux et 6 représentants associatifs. Il pilote des actions de prévention et de développement social sur la commune, en collaboration avec les institutions publiques et privées. Chaque année, il analyse les besoins sociaux de la population. En partenariat avec les acteurs sociaux locaux, le CCAS contribue à des dispositifs d'insertion et lutte contre les exclusions. Ses agents renseignent les usagers et les orientent vers les services adaptés (municipaux, CAF, CPAM, maisons des solidarités, associations d'aide et de soins, etc.).

Nous comptabilisons sur la commune environ 9 460 habitants au 1er Janvier 2023. 1547 personnes ont été reçues à l'accueil du CCAS en 2023 dont 961 par la Conseillère en économie sociale familiale.

Graphique 8 : Motifs de visites des Launaguettois

Motifs de visite

Motifs de visite	Nombres
(1) Accès aux droits	182
(2) Aide à la piscine	7
(3) Aide aux séjours	14
(4) Alphabétisation	16
(5) Anglais	8
(6) Autres (à préciser)	197
(7) Calcul de quotient	13
(8) Chantier Insertion	27
(9) Colis - renseignement	6
(10) Colis double - inscription	14
(11) Colis simple - inscription	33
(12) Conseil d'administration	9
(13) Dépendance - Maintien à domicile	13
(14) Domiciliation postale	151
(15) Financier	54
(16) Impayé cantine	43
(17) Informatique	25
(18) Logement social	382
(19) Logement temporaire	17
(20) Navette Ville	22
(21) Obligation alimentaire	5
(22) Permanences	73
(23) Plan canicule et grand froid	2
(24) Portage de repas	85
(25) Prise de RDV avec le concil de justice	5
(26) Repas des aînés - inscription	77
(27) Repas des aînés - renseignement	15
(28) Surendettement	1
(29) Téléassistance	1
(30) Tickets services	24
(31) Voyage séniors	21
(32) Non renseigné	5
Total	1 547



CHANTIER D'INSERTION, UN PARTENAIRE DE NOS ACTIONS CTG

Chantier d'insertion, un partenaire de nos actions CTG

Créé le 1er septembre 2012, le chantier d'insertion de Launaguet répond aux besoins des personnes rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi. Destiné aux publics cumulant plusieurs freins socio-professionnels, il dispose de 6 postes en contrats aidés (4,5 équivalents temps plein à 26 h/semaine) et d'un encadrant technique en CDD à 30 h/semaine. Parmi ces postes, 4 sont réservés aux bénéficiaires du RSA socle.

L'accompagnement est assuré par une conseillère en insertion de l'UFCV, qui élabore avec chaque bénéficiaire un parcours personnalisé.

L'objectif : lever les obstacles à l'emploi (mobilité, garde d'enfants, logement, addictions, etc.) et favoriser une insertion durable.

Le support d'activités de ce chantier s'organise autour de diverses thématiques, dont certaines ont pu s'articuler avec les services du Pôle de la Vie Socio-éducative :

- Valorisation des espaces naturels
- Aménagements du bâti communal
- Travaux du bois

Quelques exemples de réalisations :

Espaces vert :

- Entretien des espaces verts
- Entretien du parc de la micro-forêt
- Ouverture de couloirs de circulation dans la plaine entre la Mairie et le stade



Initiation compétences et préparation des chantiers

- 1) Réalisation d'une plaque antiprojection pour les interventions espaces verts
- 2) Formation aux travaux de peinture et enduits en vue du chantier de rénovation des bureaux de la Mairie
- 3) Rangement et nettoyage de l'espace de stockage des matériaux du CTM
- 4) Vérification du débit de bois et stockage du bois en intérieur en vue du projet de carport au CTM
- 5) Préparation de palettes de bois en vue du projet de composts collectifs pour les Jardins Familiaux
- 6) Initiation au travail du bois/ charpente avec la réalisation de tréteaux de charpentiers, en vue du projet de carport au CTM
- 7) Déménagement des bureaux en vue du chantier de rénovation des bureaux de la Mairie



Réalisations et entretien des aménagements

- 1) Construction d'un mur au cimetière
- 2) Construction d'une cabane à livres
- 3) Amélioration des rangements de l'atelier du chantier d'insertion
- 4) Création d'un râtelier pour le rangement des outils espaces verts du chantier d'insertion
- 5) Débouchage et entretien grille d'écoulement du CTM
- 6) Rénovation du jardin musical et de l'aménagement du jardin de l'école maternelle Arthur Rimbaud
- 7) Rénovation des bureaux de la Mairie (en cours)



APPUI AUX FAMILLES

Alphabétisation

Depuis janvier 2013, la municipalité a mis en place des cours d'alphabétisation pour toutes personnes domiciliées sur la commune ayant des besoins en alphabétisation.

Ce projet permet l'apprentissage de la langue française pour des adultes d'origine étrangère, ainsi qu'une remise à niveau en lecture et/ou en écriture pour des adultes en situation d'analphabetisation.

Cette démarche permet :

- d'apporter une réponse de proximité aux besoins de la population,
- de renforcer le lien social entre les personnes
- redonner accès à l'autonomie et favoriser l'intégration sociale, professionnelle et familiale
- accéder aux droits et devoirs
- prévenir les ruptures scolaires

La plupart des bénéficiaires de l'atelier d'alphabétisation n'ont pas de projet professionnel précis mais utilisent cet apprentissage pour diverses raisons :

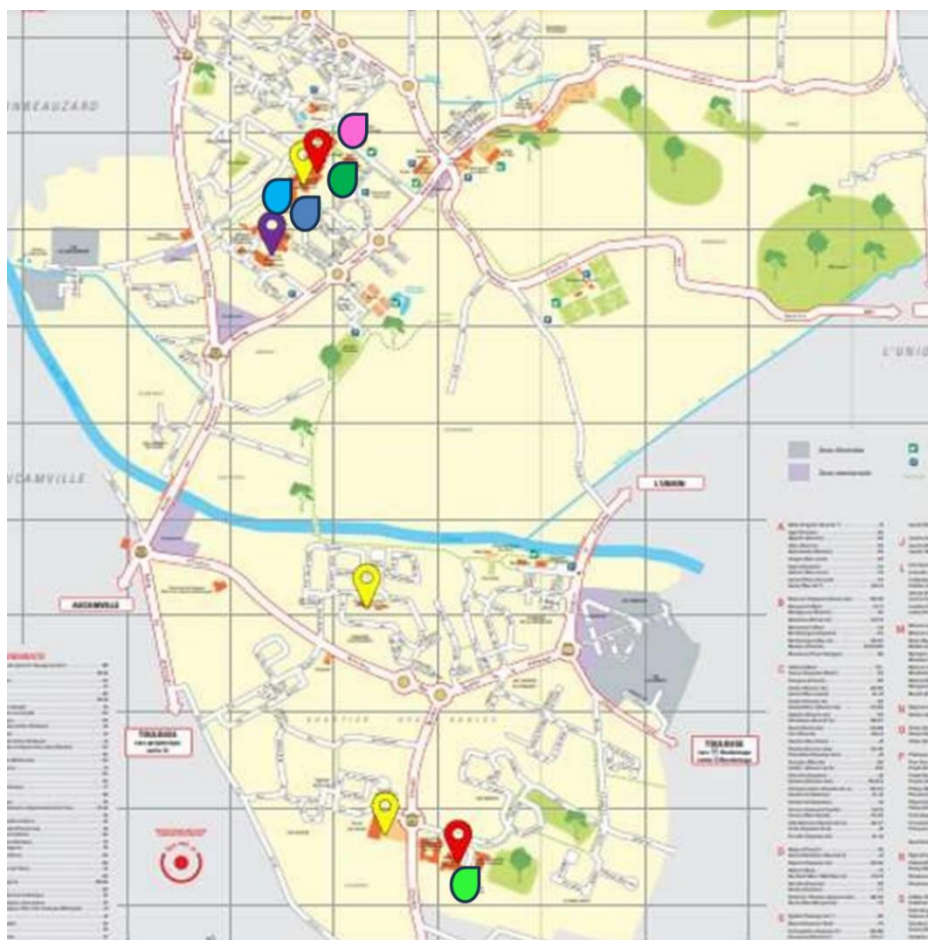
- l'aide aux devoirs de leurs enfants (cela leur facilite la compréhension des consignes et leur permet d'apporter des solutions à leurs enfants mais également de renforcer leurs acquis personnels et ainsi progresser dans leur apprentissage),
- faciliter la compréhension de la langue pour les démarches administratives ou pour maîtriser les interactions qu'elles peuvent rencontrer dans leur quotidien.

II. DIAGNOSTIC GÉNÉRAL DES SERVICES ET STRUCTURES DE LA COMMUNE DE LAUNAGUET

A ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES DÉDIÉS À LA PETITE ENFANCE, À L'ENFANCE ET À LA JEUNESSE

REPARTITION DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES ET SOCIO-EDUCATIFS

Carte 4 : La commune de Launaguet et ses équipements scolaires et socio-éducatifs



Source : Mairie de Launaguet

Légende :

- | | | |
|--------------------|---------------------|---------------|
| Service jeunes | Centre de loisirs | |
| RPE | MPE | Crèche privée |
| Ecoles maternelles | Ecoles Élémentaires | Collège |

Launaguët est implantée de part et d'autre de la rivière "L'Hers". La partie sud de son territoire se déroule sur la plaine verdoyante de ce cours d'eau, tandis que la partie nord s'étire jusqu'au sommet des coteaux. Ces deux parties sont les deux quartiers de la commune à savoir « Les Sables » au sud et « le Village » au nord.

Les établissements scolaires et les structures socio-éducatives de Launaguët sont majoritairement situés au Nord « le Village ».

La commune compte 5 écoles à compétences communales, soit :

- 2 écoles maternelles : Arthur Rimbaud au Sud, Jean Rostand au Nord
- et 3 écoles élémentaires : Les Sables et Arthur Rimbaud au Sud, Jean Rostand au Nord.

Chacun de ces établissements scolaires bénéficie d'un Accueil de Loisirs Associés à l'Ecole (ALAE) et d'un service restauration. Le Centre de loisirs se situe également au nord.

La compétence périscolaire pour ces 5 écoles est donc entièrement transférée à la commune.

Le collège Camille Claudel à compétence départementale est implanté sur le territoire nord communal. Un second collège sur le quartier toulousain « Paléficat », limitrophe au Sud de Launaguët, va ouvrir ses portes à la rentrée 2024.

Enfin, des structures socio-éducatives parsèment le territoire : le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) situé en face de la Mairie, le dispositif pour le Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS), le Service Jeunes, le CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement), le Guichet famille et le Relais Petite Enfance (RPE), tous au Nord de la commune. La crèche « Les petits nuages » est en gestion privée en délégation de service par l'entreprise Babilou au Nord.

La Multi accueil Les Ecureuils se trouve au Sud.

Tableau 8 : Répartition des Compétences pour les Établissements Socio-Éducatifs (Sud/Nord)

	Compétence communale	Compétence à un autre acteur
Etablissements et structures socio-éducatives SUD	▪ Ecole maternelle Arthur Rimbaud + ALAE + cantine ▪ Ecole élémentaire Arthur Rimbaud + ALAE + cantine ▪ Ecole élémentaire Les Sables + ALAE + cantine ▪ Maison Petite Enfance : Accueil collectif + Accueil familiale	▪ Nouveau collège septembre 2024 limitrophe à la commune
Etablissements et structures socio-éducatives NORD	▪ Ecole maternelle Jean Rostand + ALAE + cantine centrale ▪ Ecole élémentaire Jean Rostand+ ALAE + cantine ▪ Centre de loisirs ▪ Service Jeunes ▪ CLAS ▪ RPE ▪ CCAS ▪ Collège Camille Claudel ▪ Le Guichet famille	▪ Crèche privée Babilou « Au petit nuage » ▪ Collège Camille Claudel

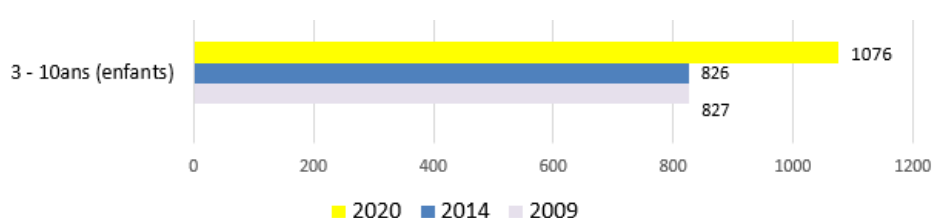
LA PETITE ENFANCE ET L'ENFANCE A LAUNAGUET : ETABLISSEMENTS ET EFFECTIFS SCOLAIRES

Les établissements scolaires maternels et primaires accueillent essentiellement des enfants habitant sur la commune. Les enfants domiciliés sur un territoire hors communal peuvent être accueillis par décision municipale en fonction des effectifs et des places disponibles dans les différentes écoles.

Ces établissements accueillent les enfants de 3 à 11ans pour la majorité.

Comme vu précédemment (p14), **1076 enfants habitant Launaguet ont de 3 à 10 ans en 2020**, marquant une augmentation importante de 250 enfants depuis 2009 et depuis 2014, soit une évolution de 30.27 % depuis 2014.

Graphique 5 : Nombre d'enfants de 3 à 10 ans à Launaguet en 2009, 2014 et 2020.



Sources : Insee, RP2009 - RP2014 et RP2020¹.

En 2019, la collectivité a mis à la disposition de l'école maternelle Arthur RIMBAUD une salle et le matériel adéquat pour aménager la 8^{ème} classe qui a ouvert au 1^{er} septembre.

Cependant, en l'espace de 4 années, les écoles communales ont observé un accueil du nombre d'enfants en baisse, passant de 1034 enfants en 2020 à 955 en 2023 et en prévision pour 2024.

Tableau 9 : Effectifs scolaires maternels et élémentaires, commune de Launaguet

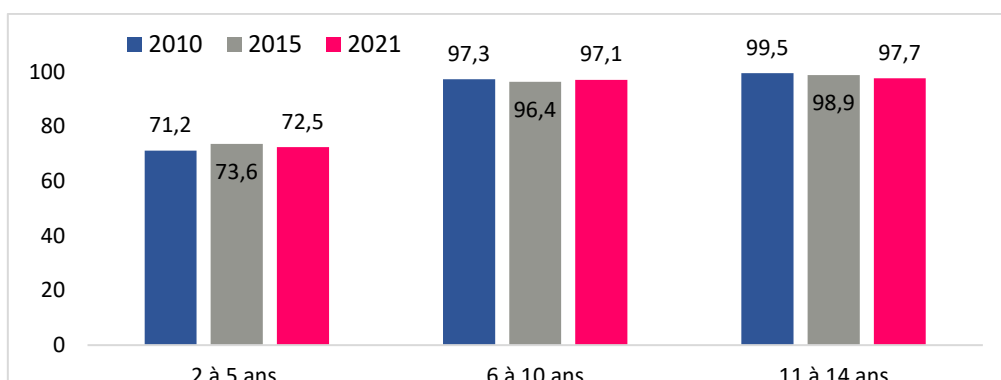
	Sept 2019	Sept 2020	Sept 2021	Sept 2022	Sept 2023	Prévisionnel Sept 2024
Effectif total	1006	1034	960	956	955	955
Baisse notable : - 39 enfants en 4 ans (2020-2024)						

Sources : Mairie de Launaguet, Guichet familles 2024

On note que les effectifs des élèves sont en baisse depuis 2021 et plus particulièrement dans le secteur Les Sables et que les mouvements de lieu de domiciliation des familles s'accroissent, et ce malgré un pourcentage de scolarisation qui se maintient dans le temps :

¹<https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/outils/cartographie-interactive/#c=report&chapter=p05&report=r01&selgeo1=com2023.31282>

Graphique 6 : Taux de scolarisation selon l'âge en % à Launaguet



Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.

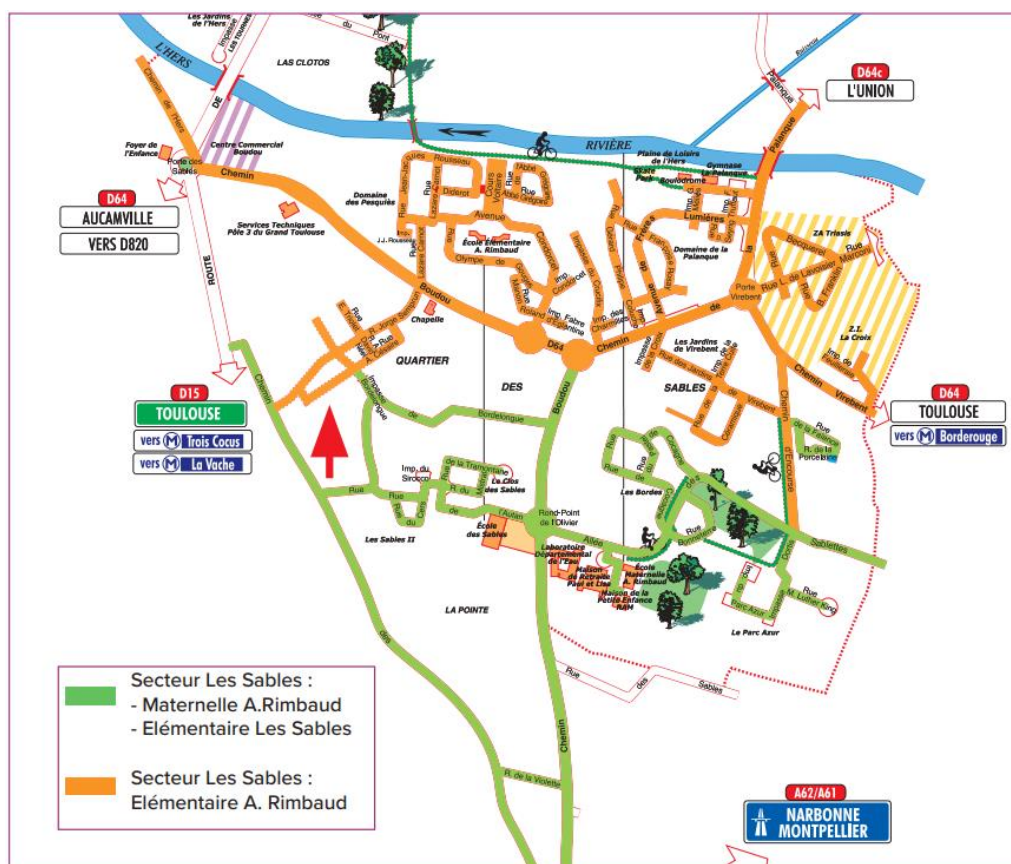
Ainsi, au vu de la baisse des effectifs, ont été fermées deux classes :

- Rentrée 2021 : la 8ème classe à l'école maternelle Arthur RIMBAUD,
- Rentrée 2023 : la 7ème classe à l'école élémentaire Arthur RIMBAUD.

En prévision de la rentrée 2024 :

- La maternelle Jean Rostand passerait de 8 à 7 classes,
- La sectorisation du secteur Les Sables dans le sud de la ville, a été revue pour rééquilibrer les effectifs dans les écoles élémentaires, Arthur Rimbaud et les Sables.

Carte 5 : Nouvelle carte scolaire en prévision de la rentrée 2024 à Launaguet



Sources : Guichet Famille, Launaguet Info Printemps 2024 n°48, Mairie de Launaguet.

Une réunion regroupant l'élue en charge des affaires scolaires, Mr le Maire et la responsable du Guichet Famille a été organisée le jeudi 18 janvier 2024 de 18h30 à 20h avec les familles domiciliées rue Aimé Césaire, pour les accompagner à l'orientation de leur(s) enfant(s) à l'école élémentaire Arthur Rimbaud et non plus à l'école élémentaire Les Sables. Dans ce changement, les élèves domiciliés chemin d'Encourse à l'exception des fratries déjà scolarisées à l'élémentaire les Sables, sont dirigés à l'élémentaire Arthur Rimbaud.

A la suite de ce changement, la fermeture d'une classe annoncée à l'élémentaire Arthur Rimbaud est remise en cause et l'ouverture d'une classe supplémentaire est envisagée pour la rentrée.

Tableau 11 : Répartition des élèves par écoles

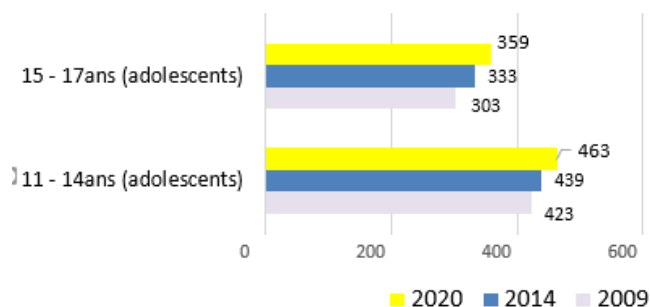
ANNEE/ETABLISSEMENTS	RENTREE SCOLAIRE 2019	RENTREE SCOLAIRE 2020	RENTREE SCOLAIRE 2021	RENTREE SCOLAIRE 2022	RENTREE SCOLAIRE 2023	PREVISIONNEL RENTREE SCOLAIRE 2024
ELEMENTAIRE Jean Rostand	288	279	275	276	287	303
MATERNELLE Jean ROSTAND	177	220	199	200	190	174
ELEMENTAIRE Arthur RIMBAUD	175	171	162	166	144	155
ELEMENTAIRE LES SABLES	162	176	161	151	165	163
MATERNELLE Arthur RIMBAUD	204	188	163	163	169	160
TOTAL EFFECTIFS ECOLES	1006	1034	960	956	955	955

Sources : Mairie de Launaguet, Guichet familles 2024

LA JEUNESSE A LAUNAGUET SECTORISATION DU COLLEGE CAMILLE CLAUDEL ET DU COLLEGE PALEFICAT RENTREE 2024

La commune de Launaguet abrite de nombreux jeunes et ce de plus en plus avec le temps. En 2009, 726 adolescents de 11 à 17 ans vivent dans la commune, contre 822 en 2020, soit une 100aine de jeunes de plus en 10 ans.

Graphique 7 : Nombre d'adolescents de 11 à 17 ans à Launaguet en 2009, 2014 et 2020.



Sources : Insee, RP2009 - RP2014 et RP2020².

Le Collège Camille Claudel est implanté sur la commune de Launaguet depuis 1986 et restructuré en 2008. Il peut accueillir jusqu'à 530 élèves, majoritairement des jeunes de 12 à 15 ans domiciliés Launaguet. Il compte actuellement 20 classes (5 classes de chaque niveau de la 6^{ième} à la 3^{ième}) et une Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS).

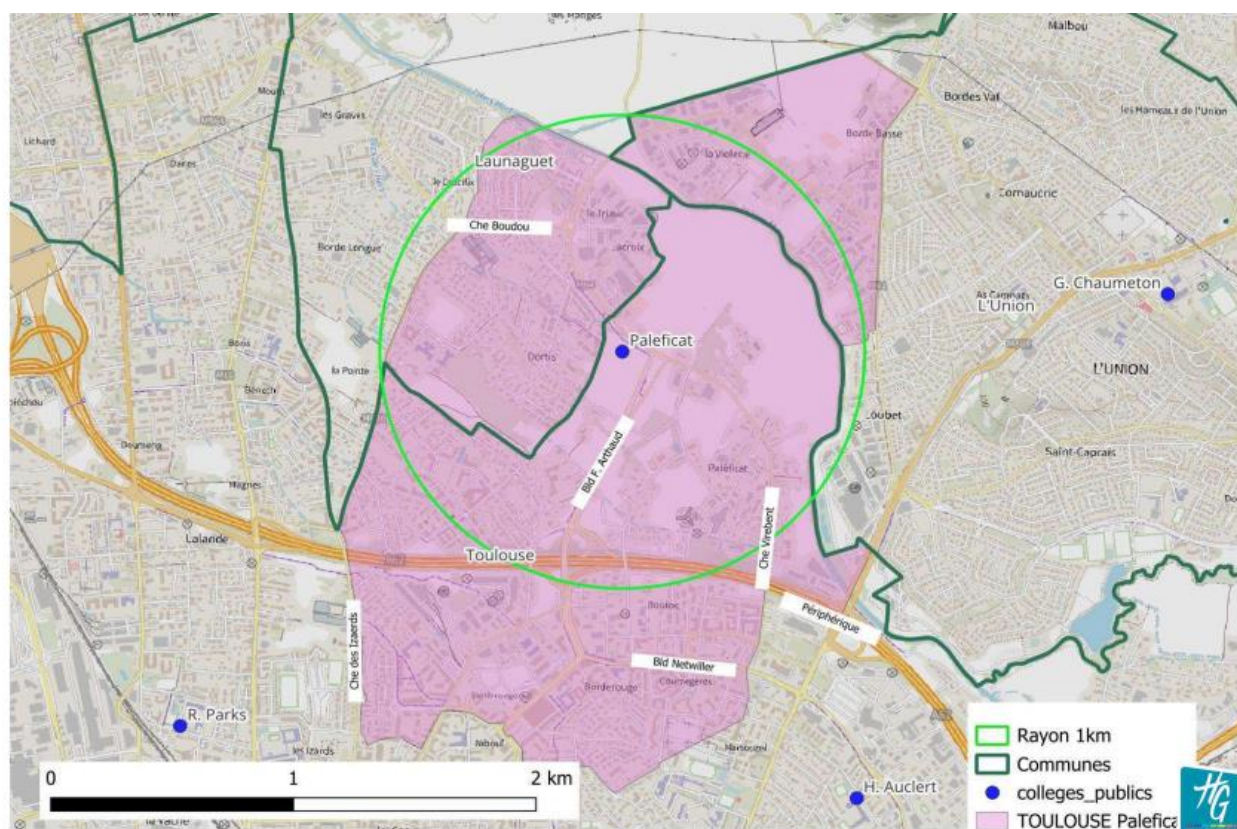
Face à une augmentation du nombre de collégien sur le département de la Haute-Garonne, le Département a investi dans la construction de nouveaux collèges, dont le Collège Paléficat, implanté sur le quartier Paléficat de Toulouse, limitrophe du Sud de Launaguet. Certains élèves de la commune de Launaguet domiciliés sur le quartier des Sablettes le jouxtant seront scolarisés dans cette nouvelle structure. Dès la rentrée de Septembre 2024, les niveaux de 6^{ième} et 5^{ième} sont concernés : cette sectorisation a été arrêtée par Conseil départemental le 24 janvier 2023.

Ainsi, les collégiens de la commune de Launaguet seront rattachés à partir de la rentrée de Septembre 2024 au collège Camille Claudel ou au nouveau Collège Paléficat pour les niveaux de 6^e et 5^e selon leur quartier d'habitation.

Compte tenu des enjeux forts de cette délocalisation de certains jeunes, une fiche action sera écrite afin de questionner le projet du Service Jeunes car les adolescents seront répartis sur deux collèges, le Collège Paléficat et le Collège Camille Claudel.

²<https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/outils/cartographie-interactive/#c=report&chapter=p05&report=r01&selgeo1=com2023.31282>

Carte 6 : Sectorisation des collèges, commune de Launaguet

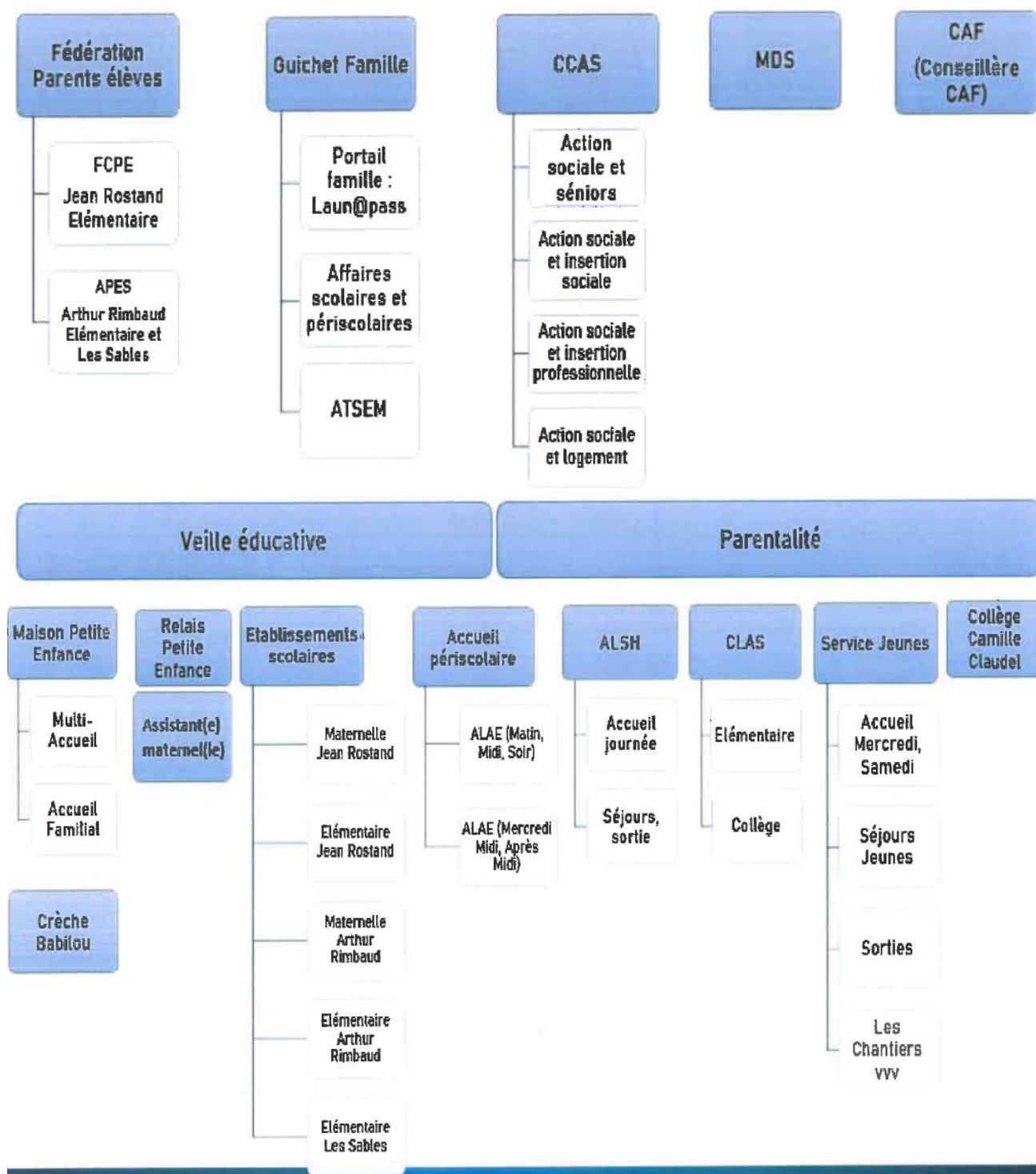


Sources : Présentation du collège Paléficat, Réunion publiques : 21 et 30 mai 2024. Diaporama. Conseil départemental de la Haute Garonne. Mai 2024.

B BILANS DES SERVICES SOCIO-ÉDUCATIFS DE LA COMMUNE DE LAUNAGUET DÉDIÉS À LA PETITE ENFANCE, À L'ENFANCE ET À LA JEUNESSE

Les équipements et services soutenus par la collectivité locale sont les suivants :

Organigramme des équipements et services soutenus par la collectivité locale



Source : Mairie de Launaguet

LE MULTI-ACCUEIL COMMUNAL LES ECUREUILS : REPENSER L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT POUR APPORTER UN SERVICE PLUS EFFICIENT AUPRES DES FAMILLES

A la fin de l'année 2022, suite à des mutations professionnelles d'agents, nous nous sommes questionnés sur une évolution possible de l'organisation du multi-accueil et de la crèche familiale.

En effet, nous sommes partis du constat suivant :

- **L'ensemble des professionnels** ont exprimé leur souhait de davantage travailler ensemble en créant une passerelle plus marquée entre les deux types d'accueil :
Organisation de temps communs d'accueil, de temps festifs
Développer des projets communs : crèche collective et la crèche familiale
Développer un travail en transversalité
Développer des motivations individuelles et collectives
- **Pour les assistantes maternelles**, développer des activités en dehors de chez elles, créer du lien, rompre l'isolement.
Anticiper au niveau RH d'éventuelles « fuites professionnelles » des ASMAT vers une activité dite indépendante.
Démontrer aux ASMAT leur appartenance à une institution
- **Pour les familles** : un seul interlocuteur pour répondre à leurs questionnements lors des inscriptions de leurs enfants et/ou futurs enfants. La directrice du multi-accueil, peut ainsi exposer en simultanée les deux modes de garde aux parents, tout en leur expliquant qu'il y a une possibilité de transfert d'un mode de garde à l'autre
- **Gouvernance** : Une seule direction pour un meilleur pilotage et facilitateur de projets

Après s'être assurés, auprès du Conseil Départemental, que le regroupement de l'accueil collectif et l'accueil familial, sous un intitulé « Multi-accueil » était réalisable réglementairement, nous avons réalisé un travail de réflexion avec tous les membres des services des crèches ainsi que les élus, autour de ce projet.

A l'issue de ces réunions, les équipes ont émis le souhait de nommer ce nouvel établissement d'accueil du jeune enfant « Les Ecoreuils ».

Au cours de l'année 2023, cette étude a été présentée auprès des Représentants du Personnel ainsi qu'auprès des membres au Comité Social Territorial. Ce projet a été très bien accueilli.

Dernièrement, un nouveau règlement de fonctionnement a été réécrit en tenant compte du Décret n° 2021-1131 du 30 août 2021 relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil de jeunes enfants.

Ce règlement a été transmis aux services de la PMI et de la CAF.

Depuis la mise en place de ce nouveau fonctionnement, multi-accueil collectif et familial, les équipes ont exprimé leur profonde satisfaction. Un travail de concertation entre les équipes est plus marqué, nous avons donné du sens à nos projets et gagné en efficacité de réponse auprès des familles.

Par ailleurs, le recrutement d'une directrice adjointe, éducatrice de jeunes enfants, a impulsé un travail social et éducatif auprès des enfants et de leurs familles.

Le multi-accueil Les Ecoreuils a conservé le même nombre de places (80 places) et des horaires d'ouverture identiques, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE) : UN LIEU RESSOURCE POUR LA PROFESSIONNALISATION DES ASSISTANTS MATERNELS

Le Relais Petite Enfance a pour missions d'accompagner les assistants maternels et de les soutenir dans leur professionnalisation afin de garantir un accueil individuel de qualité :

- En informant les professionnels sur les conditions d'accès et d'exercice des différents métiers.
- En proposant un lieu d'écoute, d'échange, de socialisation pour rompre l'isolement du travail à domicile et préparer l'enfant à la vie en collectivité.

Ce service municipal est entièrement gratuit pour les familles et les assistants maternels de la commune de Launaguet.

Constats et problématiques repérés

En 2019, il y avait 57 assistants maternels agréés pour un total de 129 places soit une moyenne de 2,82 places par assistant maternel.

On observe davantage d'Assistantes maternelles au Sud : 34 AM (Secteur Sables) qu'au Nord 23 AM (Secteur Village).

Il est à noter un nombre assez important de départs à la retraite sur le secteur nord ces dernières années. Ainsi, en 2024 nous comptons 48 Assistantes maternelles 18 au nord 30 au sud total de 163 agréments. Cette baisse du nombre de professionnelles est due à des départs à la retraite, des déménagements et arrêts de profession.

Cette situation se retrouve également auprès des communes avoisinantes : Saint-Jean, Castelginest, Fonbeuzard...

A travers les axes de la CTG 2, nous allons renforcer les stratégies d'offres d'accueil du jeune enfant.

Ainsi, à cet effet un plan de fréquentation du RPE avec notamment :

- Une étude de déploiement de certaines activités du Nord vers le Sud : exemple matinée snoezelen
- Un complément de nouvelles activités : bibliothèque, jardin familiaux, psychomotricité, activités culturelles.

LA CRECHE PRIVEE PAR DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP)

Soucieuse de permettre aux familles de concilier plus aisément vie familiale et vie professionnelle, la Mairie de LAUNAGUET a souhaité compléter son offre d'accueil de la petite enfance en structures collectives. Du fait du développement du parc immobilier, la Mairie a émis le souhait de réserver en faveur de ses administrés des places de crèche au sein d'une structure à gestion privée. Un premier marché en délégation de service public a été contractualisé en 2019, et renouvelé par Marché Public en 2024.

Le présent marché a pour objet la réservation de 15 places de crèche auprès d'une structure à gestion privée, Babilou, située sur la ville de LAUNAGUET, de prestation d'accueil des jeunes enfants, à temps complet ou partiel, pour les habitants de la ville.

Cette prestation est destinée à l'accueil collectif d'enfants âgés de dix semaines à six ans dans le cadre d'un multi-accueil. L'établissement Babilou accueille ainsi les enfants dans toutes les tranches d'âges (sections bébés, moyens et grands) en accueils réguliers, occasionnels et d'urgence.

Constats et problématiques repérés

Au cours de la CTG 1, nous avons pu observer un manque de travail de concertation avec la crèche BABILOU.

Fort de cette expérience, nous souhaitons mettre en place, dès 2025, des temps de réunion formalisés afin d'anticiper au mieux les réponses à apporter aux familles.

Cette stratégie vise également à répondre au projet du Service d'Accueil de la Petite Enfance pour lequel la commune de Launaguet a commencé à réfléchir de manière élargie autour de l'accueil du petit enfant, de 0 à 3 ans.

LE GUICHET FAMILLE : INTERLOCUTEUR PRIVILEGE DES FAMILLES

Le service du Guichet FAMILLE (GF) est un des premiers interlocuteurs des familles. En charge des affaires scolaires depuis mai 2019, il travaille en transversalité avec l'ensemble des services municipaux, CCAS, administratifs, techniques, liés à la petite enfance et aux affaires scolaires, avec les services de l'Académie, de la caisse des allocations familiales, des services sociaux, des associations, etc. Il répond aux sollicitations des familles et les accompagne dans le cadre des activités péri et extrascolaires.

Constats et problématiques repérés

Suite à une restructuration du service comptable de la ville, le Guichet FAMILLE a pris en charge à partir du mois de MARS 2023 la gestion de la facturation des activités péri et extrascolaires mais également de la restauration pour adultes, du portage des repas, de l'école de musique et du Service Jeunes.

Une réflexion est menée en 2024 avec le service comptable pour mettre en place le paiement des CESU en dématérialisé et le prélèvement automatique.

Le temps de travail de l'agent administratif au sein du service du GF, à temps non complet à 50%, est passé à 80% à partir du mois d'avril, en heures complémentaires, puis officiellement après délibération du conseil municipal, au 1er juillet 2023, réparti comme suit :

- Lundi matin/mardi journée/mercredi après-midi/jeudi journée/vendredi matin.

Le règlement intérieur des affaires scolaires et les tarifs sont révisés au cours des années selon les attentes et les décisions prises par les élus de la commission enfance et jeunes.

En 2023, des modifications importantes ont été apportées telles que :

- Le délai de réservations, modifications, annulations aux activités péri et extrascolaires passé de 24h à 15 jours avant avec la mise en place d'un jour de carence lors des absences et de critères pour justifier la non majoration des absences et des réservations,
- L'ouverture d'un nouvel ALAE, le mercredi : de 11h45 à 13h45 avec repas et possibilité de récupérer son enfant à partir de 13h,
- Le goûter ALAE du mercredi de 11h45 à 18h30 : fourni par les familles.

Cette modification du Règlement Intérieur a conduit à un renforcement de l'accompagnement des familles par le service.

De plus, le remplacement du logiciel actuel offrirait aux familles une plus grande autonomie, notamment pour gérer les inscriptions et leurs modifications. Les services du Pôle de vie socio-éducative bénéficieraient également d'un outil de suivi plus performant et sécurisé. Ce nouveau logiciel constituerait un précieux support de pilotage.

LE DISPOSITIF CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE (CLAS) : UN DISPOSITIF DE SOUTIEN A LA PARENTALITE

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité est financé par la CAF31 et le CD31 pour les collégiens. C'est un réel dispositif de soutien de la parentalité, puisqu'il s'inscrit dans le cadre du Schéma Départemental du Service aux Familles. Sur la commune de Launaguet, le CLAS propose aux enfants et aux jeunes, l'appui et les ressources complémentaires dont ils ont besoin pour s'épanouir à l'école, et qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social.

Ce service s'adresse aussi bien aux familles qu'aux enfants et aux adolescents.

L'orientation des enfants au CLAS s'effectue donc toujours en concertation avec les enseignants. C'est une des forces de ce dispositif.

Le nombre d'enfants accueillis

Tableau 12 : Nombre d'enfants par école accueillis par le CLAS

Ecole Jean Rostand	Ecole Les Sables	Ecole Rimbaud	Collège Camille Claudel	TOTAL
3 collectifs 24<N>36	2 collectifs 16<N>24	2 collectifs 16<N>24	2 collectifs 16<N>24	9 collectifs 72<N>108

Sources : Mairie de Launaguet, CLAS 2024

Sur le CLAS, les effectifs sont stables chaque année.

La CAF31 a financé un accueil pour 9 collectifs, valable jusqu'en 2025 (convention pluriannuelle).

Constats et problématiques repérés

La professionnalisation des acteurs

Afin d'assurer le bon fonctionnement du CLAS, 10 à 12 accompagnateurs sont embauchés, à temps partiel, par la Ville de Launaguet ainsi qu'une coordinatrice à temps plein sur ce dispositif et celui de la Veille Éducative, et parentalité. Chaque intervenant accompagne un groupe de 4 à 6 enfants.

Afin d'accompagner au mieux les animateurs CLAS, la Ville de Launaguet met en place des formations en intra, en lien avec le CNFPT.

A titre d'exemple, en octobre 2023, les accompagnateurs du CLAS ont participé à la formation « **Compréhension des émotions du jeune enfant** ».

Les objectifs visés étaient :

- Acquérir des connaissances théoriques sur les rôles, l'importance et les conséquences des émotions de l'enfant
- Permettre une prise de conscience de la nécessité d'un accompagnement bienveillant des professionnels.

Les accompagnateurs CLAS ont pu ainsi :

- Avoir un éclairage sur le fonctionnement des émotions au regard des neurosciences
- Apprendre à identifier et reconnaître les émotions de l'enfant, pour ainsi les aider à mieux gérer leurs propres émotions

En 2024, ce sont deux formations qui vont être proposées aux accompagnateurs CLAS :

- Exercice d'une autorité bienveillante et structurante
- Attitude éducative et posture corporelle
- Ces formations seront mutualisées avec les ATSEM pour permettre des échanges encore plus riches et une uniformisation des pratiques au quotidien.

L'orientation et l'accompagnement

Un des points forts du dispositif est indéniablement le travail avec les établissements scolaires autour de l'orientation et de l'accompagnement des enfants tout au long de l'année, qui fait sens et qui permet réellement un travail transversal d'accompagnement de l'enfant et de sa famille, à l'école et en dehors de l'école.

Cependant, si les effectifs CLAS sont plutôt stables, on constate néanmoins que souvent, les familles ciblées au départ par les enseignants ne font pas la démarche d'inscription. Une réflexion est en cours autour d'une démarche « d'aller vers » pour faciliter l'inscription de ces familles sur ce dispositif, alors même qu'elles sont parfois très éloignées de l'école.

De plus, sur Launaguet, on constate que le nombre de familles fragilisées est en augmentation, ce qui implique que le CLAS est aussi et souvent un espace de repérage et d'orientation des situations vers le dispositif de Veille Éducative. Une des missions de la Veille Éducative concerne le suivi de situations individuelles.

En effet, lors de ces cellules, les professionnels de l'éducation partagent des informations sur des situations individuelles, pour accompagner au mieux des familles face à des difficultés.

Cela permet, lorsque cela s'avère nécessaire, et bien sûr avec l'accord de la famille, de travailler en lien avec la Maison des Solidarités d'Aucamville.

LE DISPOSITIF DE VEILLE ÉDUCATIVE

Depuis 2007, la Veille Éducative dans la commune de LAUNAGUET est l'expression de la mobilisation des professionnels pour conduire une action coordonnée sur le territoire communal, afin :

- de partager des informations thématiques, des échanges de pratiques professionnelles à partir par exemple, de témoignages d'autres professionnels afin de développer des actions collectives tant auprès des professionnels que des familles
- de partager des informations sur des situations individuelles, si nécessaire, pour accompagner au mieux des familles face à des difficultés
- d'identifier les professionnels et les structures ressources existantes pour orienter les familles vers dispositif et des acteurs adaptés.

Ces temps d'échanges, ou « Cellules de veille », sont co-animés par l'Association PRISM, avec un financement de Toulouse Métropole.

Constats et problématiques repérés

Les professionnels se saisissent bien de ces espaces de parole, qui permettent une structuration et une animation d'un réseau de professionnels socioéducatifs locaux intervenant auprès des enfants, des jeunes et de leur famille.

De plus, les cellules de veille permettent de soutenir les professionnels dans leurs pratiques et la résolution de problématiques à partir de l'étude de situations individuelles.

C'est, en outre, un véritable service à destination des familles Launaguettoises.

3 cellules sont organisées :

Une cellule Petite enfance, qui regroupe les professionnels de la Petite Enfance (2-5ans) :

Le multi accueil, l'accueil familial, le Relais Petite enfance, les Ecoles maternelles de Launaguet, les Accueils de Loisirs Associés à l'Ecole et Accueil de Loisirs Sans Hébergement maternels, la Crèche Au petit nuage, le Guichet Famille, le Centre communal d'Action Sociale, la Maison des Solidarités d'Aucamville.

Une cellule Enfance, qui regroupe les professionnels de l'Enfance (6-11ans) : les deux écoles élémentaires de Launaguet, les Accueils de Loisirs Associés à l'Ecole et Accueil de Loisirs Sans Hébergement élémentaires, le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, le Guichet Famille, le Centre communal d'Action Sociale, la Maison des Solidarités d'Aucamville

Une cellule Jeunesse, qui regroupe les professionnels de la Jeunesse (11-16ans) : le Collège de Launaguet, le Service Jeunesse, le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité collège, l'Association ARPADÉ

Consolider le travail sur la parentalité

Lors d'un Comité de Pilotage de la Veille Éducative, co-animé par Michel Rougé, Maire de Launaguet, en présence des partenaires et des professionnels du territoire allant de la Petite enfance à la Jeunesse, les professionnels présents ont mis en évidence un besoin d'espaces d'échanges pour tous les parents de la commune afin de permettre l'émergence d'une prise de conscience collective et bienveillante.

Cette réflexion a mis en exergue un besoin d'espace pour les parents de se rencontrer, d'échanger mais également une demande d'informations des parents sur leurs besoins, ce qui les questionne en tant que parents. Le Groupe Parentalité est né, et avec lui, des actions en direction des Parents.

Depuis 2022, un travail partenarial a été engagé avec l'Ecole des Parents et des Educateurs avec la mise en place de permanences hebdomadaires, au sein de la Maison des Associations. Il s'agit d'offrir aux familles un lieu de consultation de proximité qui s'adresse à des parents en difficulté dans l'exercice de leur fonction éducative.

Les consultations sont assurées par des psychologues de l'École des Parents. Elles sont gratuites pour les parents car elles sont financées par Toulouse Métropole.
Ce partenariat est renouvelé pour les années à venir.

ALAE

Voici une présentation sous forme de tableau des différents projets réalisés ou en cours de réalisation, ainsi les objectifs associés.

Ce tableau met en évidence que les actions menées touchent tous types de tranches d'âge et impliquent tous les services.

INTITULÉS DE L'ACTION OU DU PROJET	OBJECTIFS ET ACTIONS	SERVICES CONCERNÉS
Découverte atelier et promotion des commerçants de la commune (3/11 ans)	Visites et ateliers avec les commerçants (découverte et confection mignardises, pizzas)	ALSH
Newsletters (6-11 ans)	Informers, création et impliquer les enfants. Découverte du journalisme et des outils informatiques	ALAE
Potager (6-11 ans)	Initiation au jardinage raisonné, entretien des plantes, cueillettes.	ALAE
Organisations de grands jeux entre chaque vacances scolaires (6-11 ans)	Favoriser la coopération, la communication et l'entraide	ALAE
Décoration de l'école (6-11 ans)	Créer un environnement agréable, stimuler l'imagination	ALAE
Rollers (4-6 ans)	Développement de la motricité, apprentissage du roller, entraide	ALAE
Coin des émotions (3-6 ans)	Offrir un espace calme pour surmonter les moments difficiles	ALAE
Partir en livre (3-6 ans)	Organisation d'ateliers lecture afin de promouvoir la lecture	ALAE
Espace multisensoriel mutualisé, d'inspiration Snoezelen (1-6 ans)	Aider à la gestion des émotions, créer un espace de détente multisensoriel	ALAE /MPE
Fête du Jeu (Tout public)	Promouvoir le jeu comme outil de développement social et culturel Transmission de savoirs et d'éducation pour tous, Expression culturelle favorisant les rencontres interculturelles et intergénérationnelles, Créateur de lien social et de communication.	Animation
Fête de la nature (tout public)	Ateliers et activités en extérieur, Sensibiliser à l'environnement	Animation/ Environnement
Petits déjeuners/goûters (3/11 ans)	Promouvoir la convivialité et la découverte gustative	Animation
Quai des savoirs (2/99 ans)	Diffuser la culture scientifique	Animation
Semaine de la réduction des déchets (3/11 ans)	Ateliers de sensibilisation et actions écologiques (parents/enfants/professionnels) Sensibiliser à l'écologie, impliquer la communauté	Animation
Goûter équilibré (3-11 ans)	Sensibiliser à une alimentation saine (préparation de goûters équilibrés)	Animation
Passerelles/portes ouvertes (2ans et demi -11 ans)	Visites des lieux et activités périscolaires (temps Alae/self) Familiariser les enfants avec les lieux d'accueil scolaire pour une meilleure préparation à l'entrée en maternelle (PS et en élémentaire (CP)	Animation, EN, Veille Éducative
Carnaval (tout public)	Participation culturelle, partage en famille d'un moment festif	Animation/culture
Festival qui conte (tout public)	Spectacles de contes, découverte du théâtre Molière. Favoriser L'accueil l'accès à la culture (principe de gratuité), renforcer les liens parents-enfants	Service /animation/Service CLAS/Veille Éducative/ culture
Fiche action : Libérer les émotions et développer les compétences psychosociales (6/11 ans)	Ateliers relaxation (Rimbaud) et ateliers Yoga (Les Sables) Offrir aux enfants du CLAS un espace de détente physique et mentale Permettre aux enfants de prendre conscience de leurs corps Permettre aux enfants de mieux apprivoiser leurs émotions Développer les compétences psychosociales Développer les capacités de concentration	Service CLAS/Veille Éducative

Fiche action : la démarche partenariale : Action : L'ouverture culturelle comme levier pour la confiance en soi 1) Projet "Musique" (Chorale et Percussions) en partenariat avec l'Ecole de Musique de Launaguet 2) Ateliers scientifiques (6/11 ans)	Projet "Musique" (Chorale et Percussions) en partenariat avec l'Ecole de Musique de Launaguet 2) Ateliers scientifiques Développer des projets et sorties culturelles pour une ouverture sur le monde et l'élargissement de leurs centres d'intérêt Aider les enfants à découvrir de nouvelles compétences- Valoriser leurs et développer leur confiance en eux	Service CLAS/Veille Éducative
Fiche action : Soutenir les familles dans leur compétences parentales "Jouons ensemble : Jeux de société parents/enfants" (tout public)	Encourager le partage parent-enfant Offrir un espace de rencontre et de convivialité entre les parents, et avec les professionnels Découverte des futurs lieux d'accueil municipaux dans le cadre des Passerelles (Centre de Loisirs et Service Jeunes)	Service CLAS/Veille Éducative
Fiche action : Soutenir les familles dans leur compétences parentales Créer du lien parents/enfants autour du livre et de la lecture (tout public)	Favoriser la lecture et le lien parent-enfant Sensibiliser les enfants et familles autour du livre Mettre le livre au cœur d'une soirée et offrir un outil alternatif à l'usage des écrans Offrir un Espace d'évasion autour de l'imaginaire, pour les familles	Service CLAS/Veille Éducative
Savoir Rouler à Vélo (cm1-cm2)	Initiation à la sécurité routière à vélo Sécuriser les déplacements des enfants	Éducateurs sportifs / sport scolaire
Café-Philo (11-20 ans)	Développer l'expression et la prise de conscience Le jeune est capable de s'exprimer librement Chacun peut partager son expérience ou se reconnaître dans celle des autres	Service Jeunes
Chantiers jeunes (11-17 ans)	Projets collectifs avec formation au recyclage (réduction des déchets et la consommation responsable). Apprendre aux jeunes à assumer leurs responsabilités au sein du groupe (réalisation de tâches assignées ou dans le respect des règles et des normes de la collectivité).	Service Jeunes
Webradio (Sur Alae, Alsh, et manifestations (8-99))	Développer l'expression numérique Espace d'expression pour les enfants Utilisation d'outils d'expressions numériques Faciliter l'écoute et la prise de parole	Service Jeunes
Ateliers d'écriture (11-15 ans)	Encourager l'expression et l'échange sur des sujets sociaux Ateliers d'écriture : Développer l'élocution / vaincre la timidité / gagner en confiance en soi et valoriser les jeunes Mobilisation sur des thématiques actuelles : la lutte contre les discriminations, le vivre-ensemble...	Service Jeunes
Jeunes Créateurs de Jeux Educatifs (11-17 ans)	Favoriser la scolarité et le lien social Favoriser l'accompagnement à la scolarité par le biais d'une approche ludique et créative Renforcer la cohésion et l'entraide entre les jeunes, Renforcer le lien entre le milieu scolaire et les structures d'accueil jeunesse (approche collaborative).	Service Jeunes

LE SERVICE JEUNES

Le Service Jeunes, créé en 1992, est un lieu d'accueil pour les pré-adolescents et adolescents. Il compte près d'une centaine d'adhérents, de leur entrée au collège (ou dès 11 ans) jusqu'à la veille de leurs 18 ans.

Il répond à des objectifs précis :

- accueillir, écouter et accompagner les jeunes, de façon collective ou individuelle,
- proposer des activités variées et adaptées à chaque âge,
- favoriser les échanges et impliquer les jeunes dans la vie locale,
- assurer un lien entre les familles, les jeunes et les différents
- partenaires (services sociaux, associations locales, etc.).

Des activités libres sont proposées les mercredis et samedis toute l'année, et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires : animations au local, sorties à la journée, ateliers (cuisine, réparation de vélo, bien-être, etc.). Ils peuvent aussi participer à des chantiers à contrepartie loisirs, qui leur permettent de bénéficier d'une aide financière pour participer aux sorties et séjours organisés par le service.

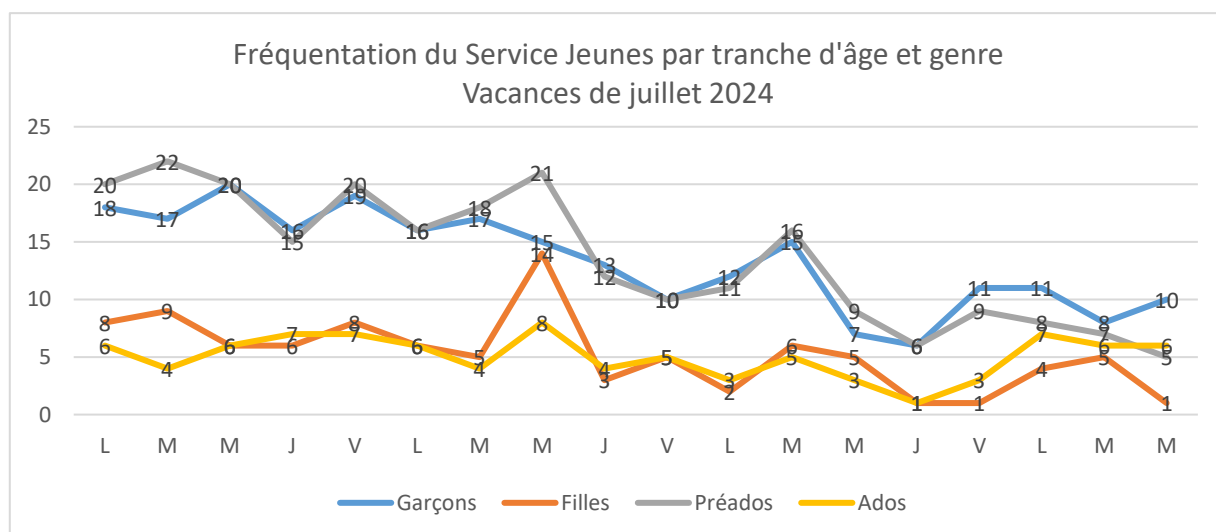
Constats et problématiques repérés

Le Service Jeunes est un pilier essentiel pour le développement des adolescents. Il offre un espace sûr et stimulant où ils peuvent explorer leur identité, acquérir des compétences, et se connecter avec d'autres jeunes. Le Service Jeunes permet de créer un environnement inclusif où chaque adolescent peut s'épanouir. Il joue un rôle clé en leur offrant des opportunités d'apprentissage, d'expression créative et d'engagement civique.

Muriel Biloé, responsable du Service Jeunes :

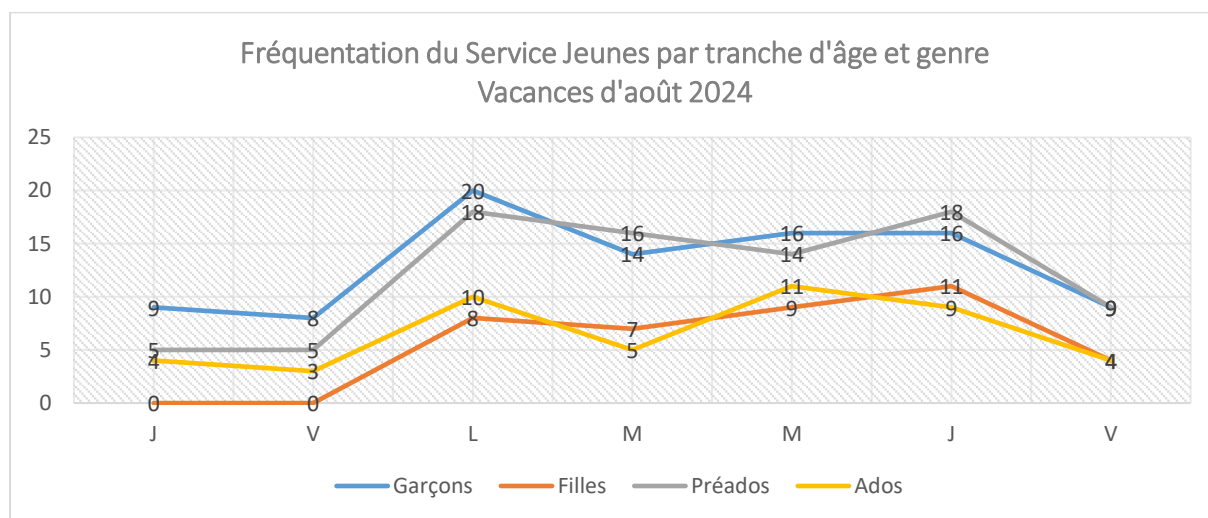
« Ce qui me passionne dans le travail avec les jeunes, c'est la possibilité de contribuer à façonner l'avenir. En les guidant, en les écoutant et en les soutenant dans leurs rêves et leurs préoccupations, nous construisons une société plus forte et plus équilibrée. C'est gratifiant de les voir grandir, devenir des leaders et laisser leur empreinte positive sur notre communauté. Travailler avec les jeunes est un privilège. C'est une mission gratifiante qui me pousse à continuer à investir dans le potentiel infini de la prochaine génération ».

En juillet 2024, nous avons reçu 336 jeunes sur les temps d'accueil (de 14h à 19h) soit 18,6 jeunes par jour (14,2 en 2023). Beaucoup de nouveaux adhérents grâce notamment à la présence de deux animateurs sur les alae pendant la période scolaire qui promeuvent les activités du service jeunes auprès des enfants proches des 11 ans, ou futurs 6eme, mais également de leurs parents.



Ce graphique démontre que l'effectif du Service Jeunes sur cette période est majoritairement composé de garçons et de préadolescents (11-13 ans) néanmoins, les taux de fréquentations féminines sont en augmentation par rapport aux dernières années. Il est aussi étonnant de voir que les adolescents (14-17 ans) sont encore très présents et réguliers sur la structure, généralement, ils ont tendance à la fuir lorsqu'il y a trop de préadolescents.

En août, nous avons accueilli 131 jeunes soit 18,7 jeunes par jour (15 en 2023). Il est étonnant que nous ayons un taux quasi égal d'une période à l'autre car, depuis plusieurs décennies nous avons toujours le même schéma, beaucoup d'effectif en juillet et une baisse en août ou inversement selon les départs en vacances des familles (juilletistes ou aoûtistes).

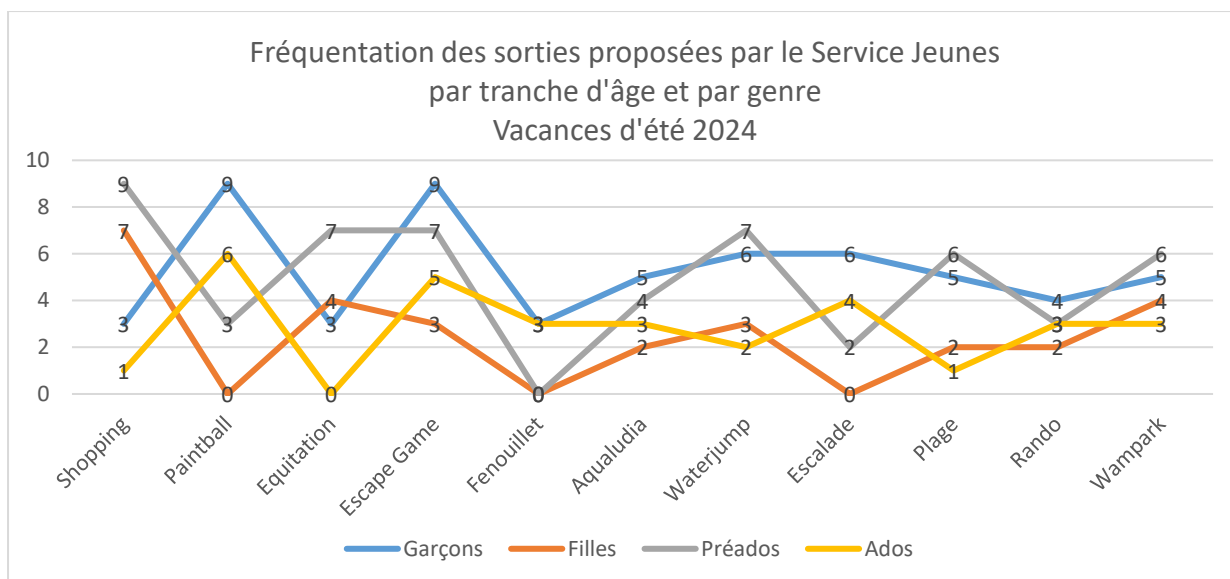


Chantier Jeunes Ado'M Services

Depuis 15 ans, Ado'M Services œuvre pour changer la perception parfois négative des jeunes au sein de notre commune. Ce projet ne rivalise pas avec les entreprises spécialisées, mais se concentre sur l'aide aux personnes âgées, handicapées et défavorisées. L'objectif n'est pas seulement de réaliser des travaux, mais d'encourager l'échange de savoir-faire et de créer des liens entre générations. En travaillant ensemble, jeunes et aînés partagent des compétences, instaurent une communication sincère et construisent une véritable complicité.

Sorties

Nous avons effectué 12 sorties sur la période (8 en juillet et 4 en août). Nous avons dû annuler la sortie à la cité de l'espace à cause du changement de binômes pour les séjours (cf. séjours) et du changement de date de l'équitation ; nous n'avions que deux jeunes inscrits sur cette sortie. Nous avons rajouté une sortie à Aquadudia puisque le changement de binômes nous le permettait. La sortie à Fenouillet prévoyait d'initier les jeunes au Freestyle Trotinette et Skate mais au vu des grandes chaleurs celle-ci s'est transformée en sports divers et variés au CAJ de Fenouillet.

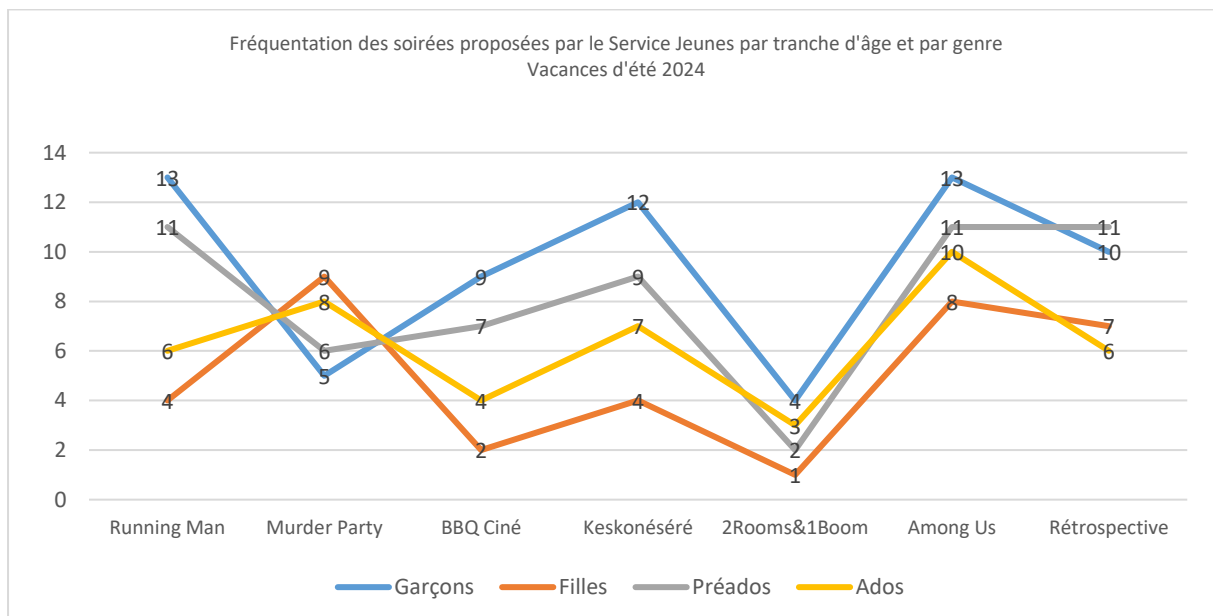


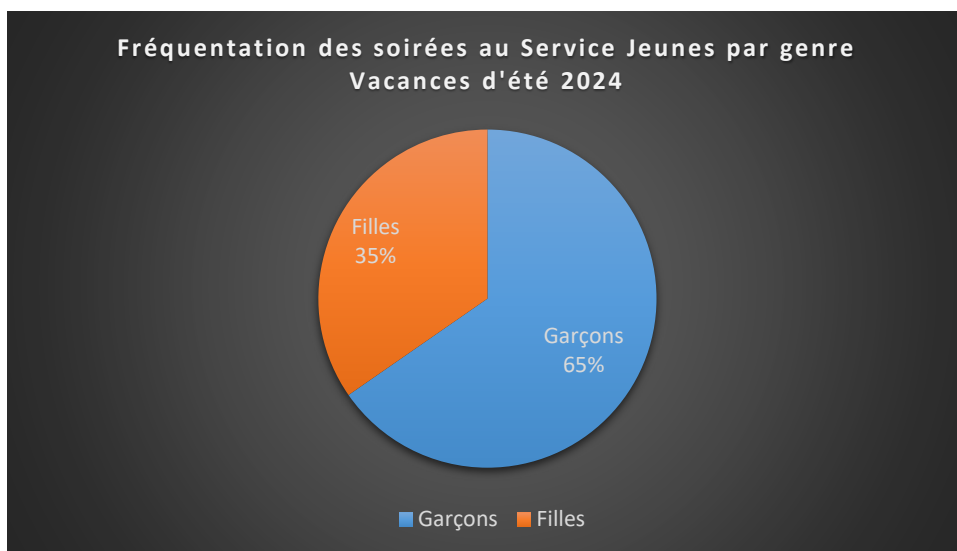
Ce graphique démontre que certaines activités attirent exclusivement des garçons ; étrangement, sur les sorties que nous avons organisées pour les filles, nous avons toujours eu une minorité de garçons.

Soirées

Sept soirées ont été proposées tout au long de l'été

Certaines sont très attendues comme Among Us, Keskonéséré et la rétrospective des vacances d'été. Elles sont régulières, tous les jeunes en connaissent les concepts mais nous préférons les espacer dans l'année pour que le programme soit plus innovant. Nous ne limitons pas les places sur les soirées (excepté les soirées loup-garou), et nous adaptons toujours celles-ci en fonction du nombre.





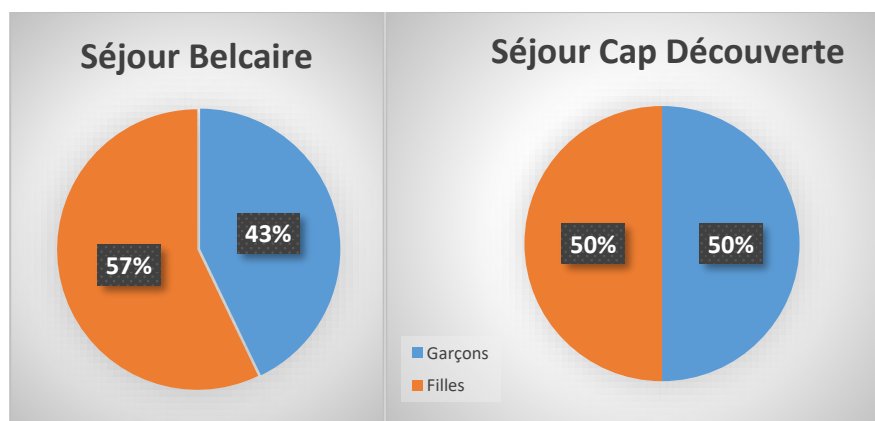
Ce graphique est à l'effigie de la fréquentation du service jeunes cet été de façon globale.

Séjours

Bilan des séjours :

- Séjour à Belcaire (cf. Séjour à Belcaire)
- Séjour à Albi (cf. Séjour Cap Découverte)

La mixité de genre a été respectée avec une fréquentation légèrement plus haute des filles.



Passerelles :

Depuis plus de 8 ans, nous avons l'habitude d'organiser des activités ou sorties passerelles avec les enfants de CM2 qui sont inscrits au Centre de Loisirs pendant les mercredis ou les vacances. Ainsi lorsque nous imaginons notre programme en équipe, ou avec les jeunes depuis peu, nous réservons des créneaux pour ces passerelles.

Nous en avons proposé cinq cet été, une par semaine. Nous en avons annulé une, initiation à l'handisport (intervenant plus cher que prévu), et en avons ajouté deux (chasse aux papillons avec le CPN et Paintball Humain) à la demande des enfants.

Ces temps de rencontres se passent bien et nous permettent de connaître ceux qui pourront être de nouveaux adhérents du Service Jeunes

C VUE GLOBALE SUR LES BILLANS DE LA CTG 1 : 2021-2024 : 6 AXES, 25 ACTIONS

La première Convention Territoriale Globale ayant fait l'objet de la délibération n°2022.02.09.018 avait pour objectifs premiers de permettre à la CAF et à la commune de Launaguet de partager une vision globale et transversale du territoire, d'articuler les politiques familiales et sociales aux besoins des habitants et aux évolutions des territoires, d'offrir de nouvelles marges d'action en identifiant les complémentarités entre les différentes politiques, et de mesurer avec plus d'efficacité l'impact des actions produites.

Cette Convention Territoriale Globale a pu mettre en lumière mais aussi en synergie, l'ensemble du travail mené par l'ensemble des structures socio-éducatives de la commune, autour des thèmes de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, la vie sociale, le logement ou l'amélioration du cadre de vie et l'accès aux droits.

Le diagnostic partagé adossé aux audits réalisés avec chaque chef de services du Pôle vie socioéducative et du CCAS ont permis d'orienter la stratégie globale de la CTG autour de 6 axes (thématiques et enjeux) et 25 projets d'actions à mettre en œuvre.

Nous allons présenter le travail réalisé par l'ensemble des services au cours de cette première CTG.

Vue globale sur les bilans de la CTG 1

Axe 1 : La gouvernance partagée

- La coordination
- La démarche partenariale
- Le fonctionnement et l'optimisation des services

01

Actions

- Organiser la gouvernance de la CTG
- Nouvel organigramme du Pôle de la Vie socio-éducative
- Optimisation globale du fonctionnement du Relais Petite enfance
- Optimisation globale de la gestion financière du Multi-accueil
- Transfert de gestion des EAJE et du Relais Petite Enfance du CCAS à la ville
- Développement d'une stratégie pour pallier les difficultés de recrutement des animateurs

La communication interservices et interprofessionnels

02

Actions

- Apporter une meilleure lisibilité des EAJE : Multi-accueil et Accueil familial
- Réactualisation des supports de communication du Pôle de la Vie Socio-éducative
- Modification du règlement de fonctionnement des EAJE de la Maison Petite Enfance
- Création d'un plan de formation professionnelle au sein du Pôle de la Vie Socioéducative

Axe 3 : La Parentalité

- Soutenir les familles dans leurs compétences parentales ;
- Soutenir les enfants et les jeunes

03

Actions

- Création d'un accueil café pour les familles du Multi- accueil
- Mise en place d'un lieu d'écoute et de paroles avec des psychologues ;
- Actions de prévention pour un usage raisonné des écrans ;
- Réflexion partagée autour de l'accompagnement des familles et des jeunes ;
- Projet alimentation et prévention du gaspillage alimentaire

Axe 4 : La santé publique

04

Actions

- Les noyades, un enjeu de Santé Publique
- Promouvoir la santé dès les premières années : action de prévention dépistage visuel
- Création d'un espace mobile "Snoezelen" pour mieux appréhender la gestion des émotions des enfants en EAJE
- Prévention des troubles musculosquelettiques

Axe 5 : La place des jeunes dans la commune

- L'inclusion ;
- L'engagement citoyen des jeunes

05

Actions

- Améliorer l'accompagnement des enfants en situation de handicap et leurs familles ;
- Référent Santé Inclusif à la Maison Petite Enfance
- Projet « Être Jeune en Métropole »
- Parcours citoyen

Axe 6 : L'accès aux droits

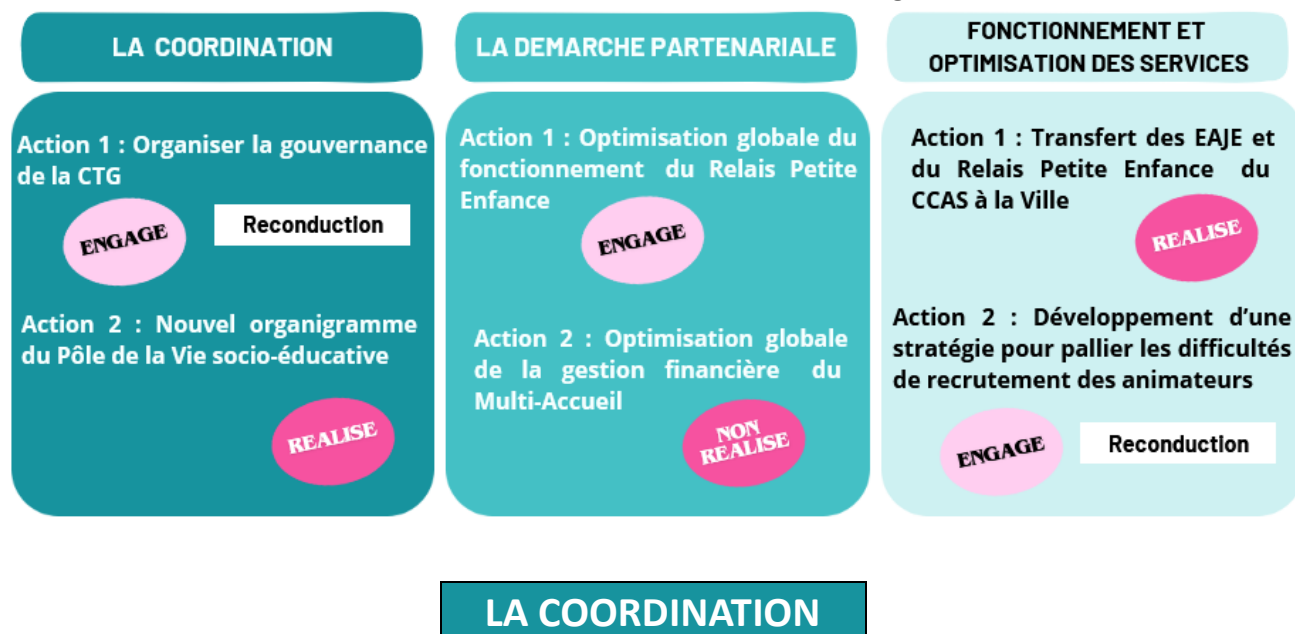
06

Actions

- L'accueil des familles à besoins particuliers
- L'inclusion numérique

L'AXE 1 : LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE : LA GOUVERNANCE COMME AXE TRANSVERSAL

Schéma 4 : l'Axe 1 : La convention territoriale globale



Action 1 : Organiser la gouvernance de la CTG

La CTG 1 a été l'occasion de mettre en cohérence les actions du Pôle de la Vie Socio-éducative pour la population.

Structuration des temps de travail

Des Ateliers COPIL ont été organisés en juin 2023 avec l'ensemble des partenaires, ainsi que des COPIL restreints et élargis, selon les besoins.

En complément, des ateliers COTECH ont été instaurés, avec notamment une réunion toutes les six semaines pour le Service éducation. Ces réunions ont permis de partager la culture projet et de créer un groupe de concertation autour de l'Action Éducative (CLAS, GF, ALAE). La transversalité s'impose ici comme une évidence, avec une co-construction en cours avec les partenaires de la Mairie et du Pôle vie socioéducative : CD 31, associations communales, Babilou. Cette liste n'étant pas exhaustive.

En ce qui concerne la promotion de l'accueil des enfants en situation de handicap, nous avons procédé au recrutement d'un Référent Santé et Accueil Inclusif (RSAI) et à la création d'un poste de chargé de mission CTG et Parentalité. Recruter et fidéliser les équipes reste un enjeu central, avec différents leviers à exploiter :

- La professionnalisation des agents, titulaires et non titulaires, est une priorité.
- L'accompagnement des équipes par la formation de type Groupes d'Analyse de Pratiques (GAP)

Gouvernance et Parentalité

Au-delà de l'axe de la gouvernance, la parentalité constitue un deuxième axe transversal primordial. Elle est un pilier essentiel de l'accompagnement des familles et de notre Convention Territoriale Globale.

Il nous est apparu crucial de nous accorder sur une définition commune de la parentalité, une notion étroitement liée aux différents services du Pôle de la Vie Socio-éducative. Il est donc important de définir collectivement cette parentalité, en partenariat entre élus et techniciens.

Action 2 : Nouvel organigramme du Pôle de la Vie socio-éducative

Le Pôle vie socioéducative s'est réorganisé en 2022 autour d'un nouvel organigramme pour assurer une meilleure coordination des services et la fluidité du partage des informations.

LA DEMARCHE PARTENARIALE

Action 1 : Optimisation globale du fonctionnement du Relais Petite Enfance

En 2022, nous avons réalisé un questionnaire de satisfaction à destination des assistantes maternelles de la commune.

A cet égard, nous avons relevé que les assistantes maternelles étaient demandeuses de profiter d'un deuxième temps d'accueil et d'échange en complément de celui du jeudi matin proposé actuellement. De ce fait, depuis 2023, les professionnelles bénéficient d'une journée supplémentaire le mardi matin de 9h00 à 11h30.

Les assistantes maternelles sont ravies de pouvoir bénéficier d'un autre accueil par semaine.

Nos objectifs de cette nouvelle organisation étaient :

- Proposer aux assistantes maternelles et aux familles un temps supplémentaire d'accueil et d'accompagnement
- Ce nouveau temps d'accueil auprès des ASMAT permettra un autre temps de rencontre mais aussi d'étaler le nombre de professionnelles présentes car elles sont nombreuses en simultané.
- Répondre aux mieux aux besoins des familles et des assistantes maternelles
- Promouvoir le soutien à la parentalité
- Favoriser l'accès aux droits des familles

En outre, la commune comptabilise 56 assistantes maternelles, 48 en 2024. A l'instar des autres communes, nous observons un déclin du nombre d'assistantes maternelles.

Nous avons donc réfléchi à une stratégie afin de maintenir le lien avec les assistantes maternelles. Vous retrouverez le détail de cette analyse ci-après.

Nous avons également constaté que les familles ont identifié le RPE de la ville comme lieu ressource pour leurs démarches de recherche de mode de garde.

Ce constat nous conforte dans le travail que nous allons mener à partir de 2025, dans le cadre du Service Public de la Petite Enfance. Une étude est en cours avec les services de l'accueil collectif, l'accueil familial et le Relais Petite Enfance.

Action 2 : Optimisation globale de la gestion financière du Multi-Accueil

La gestion du taux d'occupation est actuellement réalisée par une secrétaire et la directrice, ce qui génère beaucoup de temps administratif qui pourrait être utilisé plus efficacement pour d'autres missions. Le nouveau progiciel familles prévu en 2025 va nous aider pour pallier à ces difficultés et optimiser la gestion financière du Multi-Accueil.

La CAF de son côté a développé un outil de suivi adaptable à nos besoins qui reprend les paramètres suivants : inclusion, mixité sociale, places nouvelles en lien avec les taux de la PSU.

En revanche, compte tenu de la mise en œuvre de ce logiciel famille, nous n'avons pas utilisé l'outil de gestion de la CAF

FONCTIONNEMENT ET OPTIMISATION DES SERVICES

Action 1 : Transfert des EAJE et du Relais Petite Enfance du CCAS à la Ville

Par délibération du 13 décembre 2023, la compétence Petite enfance et Relais Petite Enfance et par conséquent la régie de recettes du Multi-Accueil Les Ecureuils ont été transférées du CCAS à la Ville, faisant suite à la demande de la CAF.

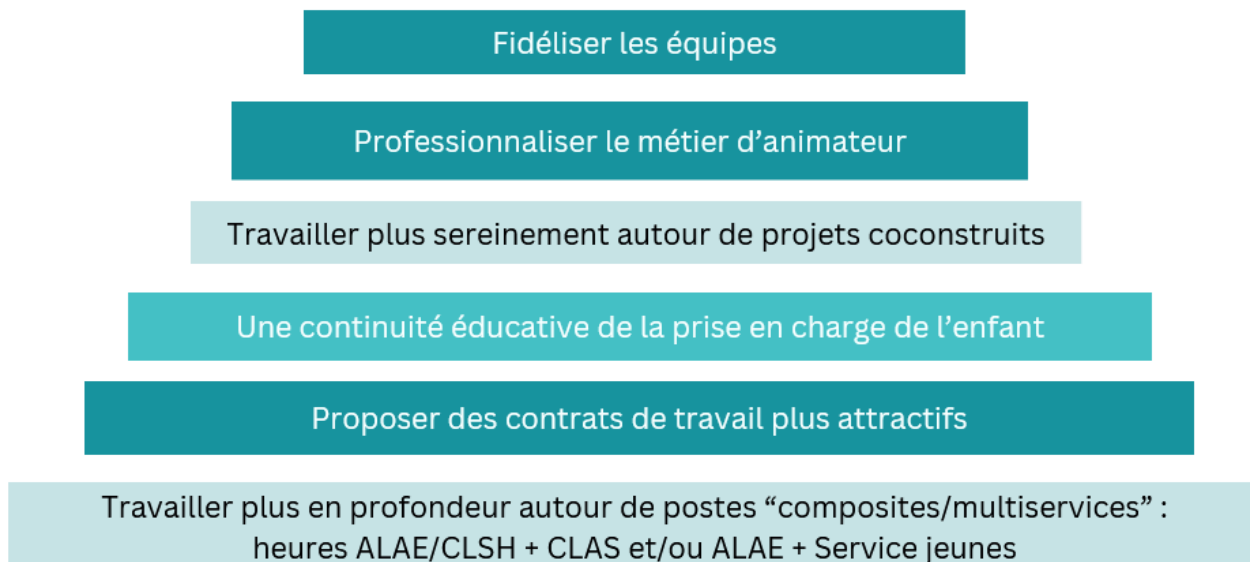
Ce transfert de compétences a été effectué afin de faciliter l'attribution et la répartition des financements de la CAF versés au titre de la Convention Territoriale Globale. Il permet de faciliter la gestion de la trésorerie du CCAS ainsi que de simplifier l'exercice de la gestion des équilibres budgétaires et de la suffisance des recettes des EAJE.

Par ce biais, les agents du service Multi-Accueil et du Relais Petite Enfance ont été transférés de la gestion par le CCAS vers la Ville.

Outre la simplification des démarches budgétaires pour les EAJE et le CCAS, ce transfert de compétence a permis d'optimiser les services et la compréhension de l'organigramme par les familles.

Action 2 : Développement d'une stratégie pour pallier les difficultés de recrutement des animateurs

Schéma 5 : Objectifs de la titularisation des animateurs sur la commune de Launaguet



Depuis plusieurs années, le secteur de l'animation peine à recruter des agents de surcroît sur des postes qui sont souvent à temps non complets.

Suite à une volonté politique, la Mairie de Launaguet a effectué une étude pour améliorer les conditions de recrutements dans le secteur de l'animation.

En premier lieu, cette titularisation apporte une sécurité et une stabilité d'emploi aux animateurs, qui pourront travailler dans des conditions qui leur permettent de s'épanouir professionnellement tout en réduisant la précarité de leur situation.

De plus, cette décision va directement bénéficier aux enfants accueillis dans les écoles de Launaguet, en stabilisant les équipes, et par conséquent en renforçant la continuité dans la prise en charge des jeunes, contribuant à garantir un environnement serein et sécurisant.

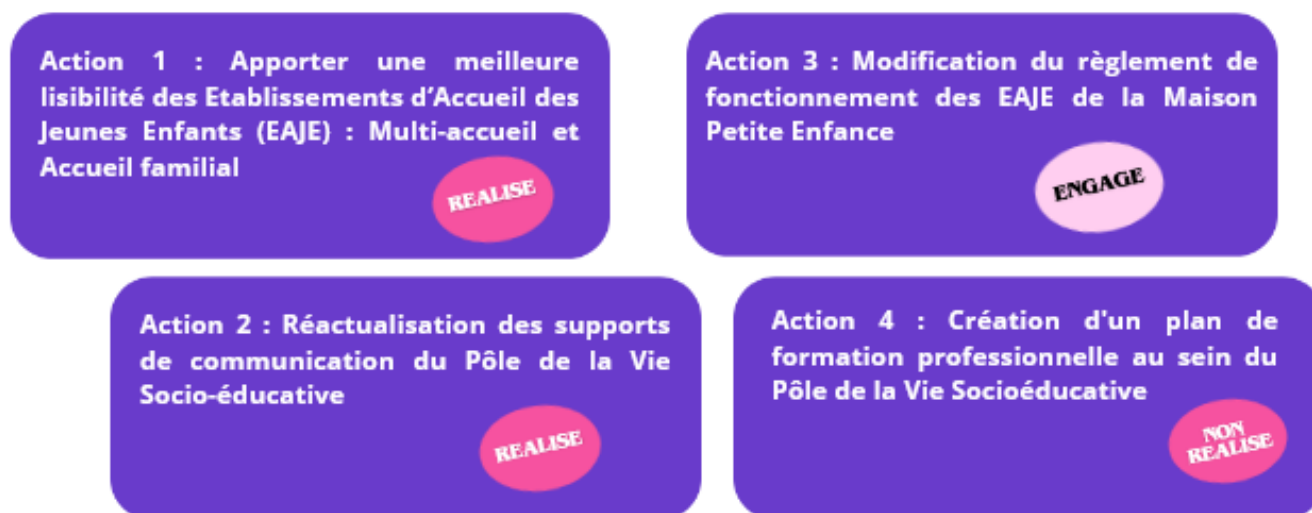
Avec une équipe fidélisée, les échanges deviennent plus fluides, réguliers et de qualité, permettant un meilleur suivi des besoins de chaque enfant

Cette analyse, que vous trouverez ci-dessous, a débouché sur la création de 10 postes permanents d'animateurs titulaires à temps complet et non complets. Cette démarche représente un engagement fort de la part de la Mairie en faveur de la stabilité professionnelle des personnes qui prennent soin des enfants, mais aussi de la qualité du service rendu aux familles.

Analyse Titularisation	
Forces	Faiblesses
Caractéristiques de la titularisation collectivité (ressources, compétences...) qui favorisent la titularisation - Stabilité de l'emploi et diminution de la précarité - Continuité de la prise en charge de l'enfant (parcours éducatif) - Augmentation des compétences - Mobilités entre service (demande élu) - Formation continue - Cohésion d'équipe plus d'implication dans les projets - Fidélisation du lien avec le public - Valorisation et reconnaissance des compétences des agents - Poste ALAE/CLAS si deux coupures, nous aurons assez d'agent pour proposer des postes de type (ALAE 11h30-14H et CLAS 16h00-18h00) : postes d'animateur sur la pause méridienne et des contrats plus importants pour les animateurs du CLAS. - Motivation des Employés : les animateurs titulaires pourraient être plus motivés et engagés dans leur travail avec l'assurance de la stabilité de l'emploi - Planification à long terme facilitation pour l'organisation des équipes (sur l'ALAE ,ALSH et Service jeunes)	Caractéristiques de la titularisation (ressources, compétences...) qui désavantagent la titularisation - Stagnation professionnelle (perspective d'évolution dans le poste limité) - Engagement à long terme moins de souplesse (je m'engage sur un projet ou pas) - Conflits potentiels titulaire/non-titulaire, générationnels - Equipe vieillissante - Moins de mixités et personnes nouvelles qui peuvent apporter à l'équipe (idées, motivation, œil extérieur.) - Coûts Supplémentaires : La titularisation peut entraîner des coûts supplémentaires en termes de salaires, d'avantages sociaux et autres dépenses liées à la gestion des employés permanents. - Comment établir une équité dans les projets et les heures de préparation titulaire/non-titulaire. - Pas de possibilités de proposer des postes ALAE/CLAS si planning du matin avec une coupure (Pas assez d'agents disponibles de 16h à 18h30) Rimbaud élémentaire 3 animateurs du matin ne seront pas disponibles pour l'ALAE du soir ou le CLAS cela induirait deux coupures. - Lassitudes des animateurs qui pourraient devenir moins proactifs, moins innovants, risque de rester dans ses acquis "monotonie, routine"
Opportunités	Menaces
Eléments de l'environnement de la collectivité qui pourraient être exploités à l'avantage des animateurs - Représentation de la collectivité (image plus favorable de la collectivité°. - Avantages sociaux (CNAS, ASA...). - Equipe dédiée par projet et temps formalisé. - Gain de temps si moins de recrutement. - Réduction des coûts et des temps de gestion - Promotion interne, concours, changement interne de service - Heures de mission qui permettra de travailler sur des projets dans sa globalité - Amélioration de la qualité de vie au Travail : Des agents permanents pourraient être mieux formés et qualifiés, améliorant ainsi la qualité globale du service rendu aux familles. - Renforcement de l'équipe : une équipe permanente renforcée peut favoriser une meilleure collaboration et une culture organisationnelle plus solide.	Eléments de l'environnement de la collectivité qui pourraient causer des problèmes - Usure professionnelle - Arrêt de travail plus fréquents - Reconversion - Restriction médicale (Médecine du travail) - Coûts plus élevés - Rupture de contrat impossible - Charge administrative (évolution de carrière, temps de formation, évaluation) - Carrière longue dans ce domaine à prendre en compte, est-ce vraiment possible d'être animateur avec de la patience, bienveillance et motivation jusqu'à l'âge de la retraite ?

L'AXE 2 : LA COMMUNICATION INTERSERVICES ET INTERPROFESSIONNELS

Schéma 6 : Axe 2 : La communication interservices et interprofessionnels



Action 1 et 3 : Apporter une meilleure lisibilité des Etablissements d'Accueil des Jeunes Enfants (EAJE) : Multi-accueil et Accueil familial - Modification du règlement de fonctionnement des EAJE de la Maison Petite Enfance

En 2023, une nouvelle organisation a vu le jour pour ces 2 structures de la Petite enfance.

L'accueil collectif et l'accueil familial se sont regroupés sous un même nom, « Les écureuils », dirigé par une directrice, puéricultrice et une directrice adjointe, éducatrice de jeunes enfants. **Un nouveau règlement de fonctionnement** a été réécrit en tenant compte des décrets d'août 2021, soit le Décret n° 2021-1131 du 30 août 2021 relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil de jeunes enfants.

Ce regroupement permet de générer des opportunités en termes d'organisation pour unir les forces et les compétences des agents et salariés au service des enfants et des familles. Il permet de développer des projets de mutualisation avec les différents professionnels de l'accueil collectif et l'accueil familial : Espace « Snoezelen », ateliers lectures, festivités (chasse aux œufs, fête de Noël, buffets partagés avec les familles) ...

L'éducatrice de jeune enfant de l'accueil collectif a pu développer des missions de partenariat avec l'éducatrice de jeunes enfants de l'accueil familial, soutenues par la directrice adjointe.

La demande de modification d'agrément est en cours auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

Actuellement, l'accueil familial regroupe 11 assistants maternels, une réflexion doit être engagée pour continuer à pérenniser cette structure et valoriser les missions des assistants maternels. Cela pourra se faire également en parallèle avec les réflexions gouvernementales au sujet des crèches familiales portées par le Collectif National des Assistants Maternels de Crèche Familiale (CNAMFA).

Action 2 : Réactualisation des supports de communication du Pôle de la Vie Socio-éducative

Dans l'objectif d'apporter une clarté des services proposés par la commune à ses administrés, l'ensemble des supports de communication a été revu et /ou construit avec l'appui du service communication de la Mairie.

A cet effet, les plaquettes du multi-accueil, du Guichet Famille, du Relais Petite Enfance, du CLAS- Veille Éducative ont été retravaillés.

Cette valorisation de nos flyers nous a permis de nous questionner sur nos pratiques professionnelles et de repositionner les services au cœur des problématiques familiales actuelles.

En outre, il existe un Petit Journal sur l'accueil familial édité depuis 2020.

Compte tenu de la nouvelle configuration du multi-accueil Les Ecureuils, ce support de communication est également prévu pour l'accueil collectif depuis 2024.

A travers cette publication, des articles sont rédigés dans l'objectif d'apporter des idées en matière d'actions de prévention (ex : brossage des dents, alimentation, propreté...).

Ainsi, au-delà de l'information habituelle, des messages de prévention sont rédigés à destination des parents afin de les accompagner dans leur fonction parentale.

En ce qui concerne, le Guichet Famille, divers formulaires de communication sont à la disposition des familles dans le service.

Des plaquettes d'informations nationales, municipales et associatives en relation avec nos services sont mises à la disposition du public.

Une sensibilisation toute particulière a été mise en avant cette année 2024, autour de la violence faite aux femmes.

Pour le Relais Petite Enfance au-delà des affichages que l'on peut retrouver devant la porte de ce service, une communication interactive de type Padlet a été mis en place depuis quelques années. Ce support fonctionne particulièrement bien, nous le maintenons en l'état en le réactualisant régulièrement.

Le service CLAS/Veille Éducative ne disposait de support de communication de type flyers. Ce support a donc été élaboré afin d'apporter une communication efficace pour ces prestations d'accompagnement aux enfants et à leurs familles.

Le Service Jeunes, au-delà des supports de communication physiques (brochures, flyer...), a développé des supports digitaux dans l'objectif de s'adapter aux modes de communication des jeunes afin de promouvoir les actions du service :

- le réseau social Facebook, qui permet la diffusion des programmes vacances, des manifestations, de relayer des articles de presse ou d'illustrer des activités réalisées avec des supports visuels (photos).
- la plateforme ENT du Collège qui fait le relais pour transmettre la plaquette des vacances.
- Les réseaux sociaux utilisés sont Snapchat, Instagram et Facebook. Ils permettent de faire la promotion des vacances et des manifestations et de répondre à toutes les questions des adolescents.
- Les stories sont agrémentées de vidéos et de photos prises pendant les activités pour attirer l'attention de nouveaux jeunes qui pourraient bénéficier du service.

Action 4 : Création d'un plan de formation professionnelle au sein du Pôle de la Vie V

La Formation continue est un levier RH incontournable dans l'accompagnement à la professionnalisation des agents titulaires et non titulaires.

Soucieuse de cet appui à apporter aux équipes, la commune de Launaguet met tout en œuvre afin que les agents puissent bénéficier régulièrement de formations tout au long de leur carrière.

Nous travaillons plus particulièrement, avec les organismes du CNFPT, du SIAM, du plan de formation du Conseil Départemental, du Schéma Départemental du Service aux Familles.

Notre objectif, à travers la création de ce plan de formation, est de mutualiser nos stages afin que la formation, au-delà du développement des compétences, soit un lieu de rencontre pour les professionnels.

Avec regrets, faute de temps, nous n'avons pas été en capacité de construire ce PLF.

En revanche, nous avons réussi à regrouper quelques formations.

A titre d'exemple, dernièrement, les Services CLAS et Guichet famille (les publics animateurs CLAS, les ATSEM et les référentes Launapass), ont pu se retrouver autour de deux thèmes de formation :

- « Attitude : éducative et posture corporelle »
- « Exercice d'une autorité bienveillante et structurante »

D'autre part, au-delà de la formation continue, un travail d'accompagnement à la pratique professionnelle est mis en œuvre depuis maintenant 2 ans.

Ces Groupes d'Analyse de Pratiques, mis en place dès la fin de l'année 2022, sont à destination des agents de la crèche collective et de la crèche familiale.

Les agents sont ravis de profiter de ces temps d'échange, organisés 4 fois dans l'année sur une durée de 2 heures chacun.

En complément de l'obligation réglementaire de l'organisation des GAP pour les publics des crèches, nous nous sommes également interrogés sur le développement de ces temps de parole pour l'ensemble des responsables des services du Pôle.

En effet, suite au constat d'une augmentation de situations familiales complexes à aborder sur le plan émotionnel et des enfants de plus en plus sensibles, qui requiert une attention spécifique, la collectivité a souhaité développer ces groupes d'appui à la pratique professionnelle auprès des directeurs d'ALAE.

Ainsi, depuis le 1^{er} trimestre 2023, les directeurs ALAE sont accompagnés par une psychologue afin de les aider à aborder au mieux ces nouvelles situations.

Les Groupes d'Analyse de Pratiques ont pour objectifs de professionnaliser les équipes du Pôle vie socioéducative et de les aider à répondre de la meilleure des façons dans les cas de situations complexes :

- Favoriser l'évolution vers un accueil et une prise en charge socio-éducative des publics
- Apprendre à gérer ses émotions
- Aborder des situations professionnelles complexes de manière commune et interdisciplinaire
- Développer une « culture commune Mairie » pour aligner les réponses à apporter aux familles
- Moderniser les pratiques professionnelles des équipes de la Mairie
- Faire bénéficier aux équipes d'un espace d'écoute et de parole

D'autre part, à partir de 2025, convaincus de la nécessité de ce type d'accompagnement, des GAP seront mis en place pour les encadrants intermédiaires des services, du Guichet Famille, le Relais Petite Enfance, la directrice et directrice-adjointe du Multi-Accueil, ainsi que pour les responsables des services de l'Action Educative et du CLAS.

L'AXE 3 : LA PARENTALITÉ

Schéma 7 : Axe 3 : La parentalité



L'accompagnement à la parentalité est un des enjeux majeurs porté par l'équipe politique.

En effet :

- Nous avons constaté une augmentation du nombre de familles qui arrivent sur la ville avec plusieurs enfants
- Les familles actuelles ou nouvelles sont des populations fragilisées avec des parcours parfois chaotiques
- Elles ont besoin d'être particulièrement accompagnées dans leurs démarches administratives mais également dans le cadre du soutien à la parentalité. Pour effectuer cet accueil, cela requiert un temps d'échange et d'écoute de la part des équipes de professionnels
- Une forte augmentation des familles monoparentales suite à des divorces ou des séparations. Ces familles se retrouvent isolées avec une précarité marquée.
- A l'issue du travail de réflexion menée par le groupe Parentalité, et suite à l'augmentation du nombre de situations individuelles évoquées en cellules de Veille Éducatives, il est ressorti une nécessité d'aider certaines familles de manière plus individualisée

SOUTENIR LES FAMILLES SANS LEURS COMPÉTENCES PARENTALES

Action 1 : Création d'un accueil café pour les familles du Multi-accueil

Projet d'un accueil café pour les familles du Multi-accueil

En 2022, un premier café famille a été proposé aux parents du Multi-accueil, lors du quatrième jour d'adaptation de l'enfant.

Ce temps d'échanges et de rencontre normalement prévu pour échanger sur les différents services de la commune tels que la Veille Éducative et la parentalité, s'est tourné sur la période de séparation entre les parents et l'enfant. Cette période suscitant de vives émotions, quelques mamans de la section des bébés se sont présentées avec le souhait d'échanger sur cette première séparation et leurs ressentis. La Veille Éducative et le service parentalité n'ont pu être présentés.

De ce fait, le multi-accueil souhaite orienter l'action de la façon suivante :

- Action de création d'un accueil café parent reconduit au sein du Multi-accueil, en présence des professionnelles de la section lors d'une matinée d'accueil par exemple. Ce travail autour de la séparation est fait lors de la familiarisation de l'enfant avec les professionnelles de terrain, c'est ainsi que démarre la construction de la relation de confiance (parents/professionnelles).
- La Veille Éducative et le service parentalité seront présenter sur un autre temps. La réunion du départ à l'école organisée tous les débuts janvier semble le moment le plus opportun.

Action 2 : Mise en place d'un lieu Espace Ecoute Parents : écoute et paroles avec des psychologues

Depuis le printemps 2022, un travail de collaboration a débuté avec l'Ecole des Parents et des Educateurs avec la mise en place de permanences hebdomadaires, au sein de la Maison des Associations.

Les Espaces Écoute Parents existent depuis 2023, et sont maintenant installés à la Maison des Associations. Ils s'adressent à tous les parents qui ressentent le besoin d'être conseillés et soutenus, notamment en termes d'éducation.

C'est un espace de consultations psychologiques individuelles et gratuites, qui propose une écoute, un dialogue, une analyse de la situation et si besoin une orientation personnalisée des familles. Toutes les problématiques peuvent être abordées : un questionnement éducatif, des troubles chez l'enfant (agressivité, tristesse, difficultés scolaires, troubles du sommeil...), des tensions familiales, des difficultés de communication, un événement difficile (naissance dans la fratrie, séparation, deuil, rupture de liens...).

L'Ecole des Parents et des Educateurs de la Haute-Garonne a été sollicitée et la psychologue qui reçoit les parents sur rendez-vous, deux vendredis par mois de 10 h à 13 h.

Ces permanences proposées en partenariat avec Toulouse Métropole, sont gratuites pour les parents.

Les modalités suivantes ont été définies :

- Rythme des consultations : 2 permanences / mois dans un bureau adapté, à la Maison des Associations

- Les consultations anonymes et gratuites

Le premier bilan de l'Association « l'Ecole des Parents et des Educateurs » sur les permanences tenues à Launaguet est positif comme vous pourrez le constater sur l'étude statistique de l'année 2022 ci-dessous.

De ce fait, cette action est pérennisée à partir de 2024 avec un financement contractualisé avec Toulouse Métropole.

FREQUENTATION		PROFIL DES USAGERS		SITUATIONS FAMILIALES ET SOCIALES DES USAGERS	
Nbre de créneaux de consult d'1 heure	16	Nbre total de personnes ayant fréquenté le services dont :	10	Couple parental	Nbre % 2 33
Nombre de RV pris :	8			Parent unique	2 33
				Famille recomposée	1 17
				Parents séparés	1 17
				Autre	0 0
- Réalisés	Nbre % 6 75	- Hommes	Nbre % 2 20	TOTAL	6
		- Femmes	5 50		
		- Enfants (- 12 ans)	3 30		
		- Adolescents	0 0		
		- Bébés (- de 3 ans)	0 0		
		Nbre de familles représentées	6		
Informations sur le service		Age des enfants ou adolescents concernés par la démarche		Nbre d'enfants dans la famille	Nbre %
- Professionnels	Nbre % 4 66,67			1	3 50
- Communications diverses (affiches, articles)	2 33,33			2	1 17
- Bouche à oreille	0 0			3	1 17
- Autre	0 0			4 et plus	1 17
- non renseigné	0 0			Situation socio-professionnelle	Nbre %
TOTAL	6			- Travaille	5 71
				- Demandeur d'emploi, insert° prof.	1 14
				- Au foyer	0 0
				- Congé parental, maladie, invalidité	0 0
				- Autre	0 0
				- Non renseigné	0 0
		Nbre total	11		

MOTIFS DE LA CONSULTATION (*)		NATURE DU TRAVAIL REALISE (*)		PROVENANCE DES PERSONNES	
	Nbre %		Nbre %		Nbre %
- Relation parents/enfants	2 33	- Soutien	1 17	Lieu d'habitation	
- Relation dans la fratrie	1 2	- Eclaircissement, analyse de situat°	5 83	Ville accueillant la consultation	2 33
- Difficultés avec les pairs	0 0	- Conseil	0 0	Toulouse Métropole	4 67
- Difficultés scolaires	1 17	- Guidance	1 17	Hors Toulouse Métropole	0 0
- Séparation, divorce	1 17	- Orientation	0 0	TOTAL	6
- Symptômes chez l'adulte (Troubles psychiques, dépression...)	0 0				
- Symptômes chez l'ado (scarifications, agressivité, dépression...)	1 17				
- Symptômes chez l'enfant (sommeil, agressivité, dépression...)	1 17				
- Symptômes chez le bébé (sommeil, alimentat°, agressivité, dépression...)	1 17				
- Violences subies	2 33				
- Passage à l'acte (TS, fugue, violence, addiction...)	0 0				
- Autres	0 0				

(*) plusieurs choix possibles pour une même situation

Dans son analyse, la psychologue met en évidence des locaux adaptés pour les consultations, des orientations pertinentes par les professionnels, et une bonne communication avec les différents services municipaux.

Sur 60 créneaux proposés en 2023, 30 ont été pris, ce qui est honorable compte tenu du fait que la permanence de Launaguet est récente.

65% des familles ont été orientées par les professionnels, ce qui prouve une bonne appropriation par les professionnels de cet espace écoute, et un lien parents/professionnels à pérenniser.

Une communication par la responsable du CLAS se fera de nouveau sur les différents temps d'échanges à destination des parents comme : les réunions de rentrée, les conseils d'école, etc.

Cet accompagnement fait suite à la contractualisation d'un partenariat avec Toulouse Métropole. Il s'agit d'offrir aux familles un lieu de d'écoute de proximité qui s'adresse à des parents en difficulté dans l'exercice de leur fonction éducative.

Compte tenu de la satisfaction des familles et du taux de fréquentation, le partenariat avec Toulouse Métropole est maintenu.

Action 3 : Actions de prévention pour un usage raisonné des écrans

La thématique du numérique et des réseaux sociaux, 2021

En lien avec l'actualité (notamment le phénomène #anti2010), des situations anonymes de jeunes liées à des situations de conflits, de violences, voire des formes de harcèlement, souvent en lien avec l'utilisation des réseaux sociaux, ont été évoquées en cellule jeunesse.

Les statistiques, nous indiquent que plus de 80 % des jeunes âgés entre 11 et 17 ans sont présents sur le Net une fois par jour, et plus de 48 % d'entre eux se connectent aux réseaux sociaux plusieurs fois par jour.

A cet égard, la question de l'utilisation des outils numériques chez les jeunes et l'incidence des réseaux sociaux sur les relations entre jeunes a donné lieu à un travail collectif autour de la mise en place d'une matinée d'échanges.

Cette matinée organisée par le Service CLAS/Veille Éducative, le Service Jeunesse de la Ville et le Collège Camille Claudel s'est déroulée le Samedi 27 novembre au Collège Camille Claudel.

25 parents ont répondu présents pour cette matinée d'échanges : « Du conflit au Cyberharcèlement, mieux comprendre pour mieux prévenir », animée par Pierre KHATTOU, Association ICARE.

Par ailleurs, durant le 1er semestre 2023, deux actions collectives ont été réalisées pour compléter cette action :

- 1) Intervention d'une Médiatrice Familiale de la *Maison des Droits, des Enfants et des Jeunes* sur la thématique : « Les préados et le smartphone, des repères pour les accompagner (6-12ans) »
- 2) Intervention de l'Association ICARE autour « des usages et Mésusages des Jeux vidéo »

D'autres actions comme l'action autour de « Partir en Livres », que l'on souhaiterait renouveler en 2024, vont également dans le sens d'actions de prévention pour un usage raisonné des écrans.

Convention Promeneurs du Net : formations et permanences réseaux sociaux

Les Promeneurs du Net est une action éducative à destination des jeunes, des parents et des professionnels de la jeunesse.

La ville de Launaguet est engagée dans ce dispositif avec l'appui de partenaires, tels que, la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Garonne, la Caisse de Mutualité Sociale Agricole Midi-Pyrénées Sud et la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Haute-Garonne.

Afin de maintenir ses connaissances à jour, la responsable du Service Jeunes bénéficie de formations régulières autour du numérique au travers de tous les domaines qui entourent la jeunesse (sexualité, addictions, harcèlement, violences, etc...).

Enfin, des rendez-vous citoyens autour d'ateliers de sensibilisation dédiés à la prévention de ses dangers sont organisés par la Mairie dès la fin 2024 à destination de tous les publics.

Ces ateliers, animés par deux spécialistes issues des Promeneurs du net, aura pour objectif d'informer les citoyens et de leur permettre de se protéger face à des techniques de fraude de plus en plus sophistiquées. Les intervenantes expliqueront également les bonnes pratiques à adopter pour naviguer en toute sécurité : comment identifier un message suspect, protéger ses informations personnelles, ou encore que faire en cas de doute.

Naviguer de manière responsable avec le permis internet

La Police municipale de Launaguet et AXA Prévention ont uni leurs forces et leurs expertises en matière de protection et de prévention contre les risques sur Internet auprès de 200 élèves de CM2.

Le permis Internet est un programme national de responsabilisation des enfants et de leurs parents, pour un usage vigilant, sûr et responsable d'Internet. Ce permis leur a offert un accompagnement afin qu'ils puissent profiter pleinement du web, en toute sécurité. Différents thèmes ont été abordés : mauvaises rencontres, usurpation d'identité, addiction, images choquantes, cyberharcèlement, et bien d'autres.

À l'issue du programme, le permis Internet a été remis à chaque enfant afin de marquer son engagement à être un internaute responsable.

Les deux cérémonies de remise des permis ont eu lieu en présence de Michel Rougé, Maire de Launaguet, de Patricia Paradis, Maire adjointe aux affaires scolaires et socio-éducatives et de Pascal Barcenat, Conseiller municipal délégué à la sécurité, au patrimoine historique, de la police municipale, des enseignants et des représentants d'Axa Prévention.

SOUTENIR LES ENFANTS ET LES JEUNESSES

Action 1 : Réflexion partagée autour de l'accompagnement des familles et des jeunes

Cette réflexion est largement menée auprès du service de la Veille Éducative

Les cellules de Veille Éducative

Depuis 2007, la Veille Éducative à Launaguet est l'expression de la mobilisation des professionnels pour conduire une action coordonnée sur le territoire communal, afin :

- de partager des informations thématiques, des échanges de pratiques professionnelles à partir par exemple, de témoignages d'autres professionnels afin de développer des actions collectives tant auprès des professionnels que des familles
- de partager des informations sur des situations individuelles, si nécessaire, pour accompagner au mieux des familles face à des difficultés

- d'identifier les professionnels et les structures ressources existantes pour orienter les familles vers dispositif et des acteurs adaptés.

Ces temps d'échanges, ou cellules, sont co-animés par l'Association PRISM, avec un financement de Toulouse Métropole.

Organisation

3 cellules sont organisées sur Launaguet :

- 1) Une Cellule Petite enfance, qui regroupe les professionnels de la Petite Enfance (2-5ans) : Le multi accueil, l'accueil familial, le Relais Petite enfance, les Ecoles maternelles de Launaguet, les Accueils de Loisirs Associés à l'Ecole et Accueil de Loisirs Sans Hébergement maternels, la Crèche Au petit nuage, le Guichet Famille, le Centre communal d'Action Sociale, la Maison des Solidarités d'Aucamville
- 2) Une Cellule Enfance, qui regroupe les professionnels de l'Enfance (6-11ans) : les deux écoles élémentaires de Launaguet, les Accueils de Loisirs Associés à l'Ecole et Accueil de Loisirs Sans Hébergement élémentaires, le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, le Guichet Famille, le Centre communal d'Action Sociale, la Maison des Solidarités d'Aucamville
- 3) Une Cellule Jeunesses, qui regroupe les professionnels de la Jeunesse (11-16ans) : le Collège de Launaguet, le Service Jeunesse, le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité collège, l'Association ARPADE

LES CONSTATS

Les professionnels se saisissent bien de ces espaces de parole, qui permettent une structuration et une animation d'un réseau de professionnels socioéducatifs locaux intervenant auprès des enfants, des jeunes et de leur famille.

De plus, les Cellules de Veille permettent de soutenir les professionnels dans leurs pratiques et la résolution de problématiques à partir de l'étude de situations individuelles

LES AXES D'AMELIORATION

Un travail autour des outils des Cellules de Veille

Si de nombreuses situations anonymes sont évoquées, les professionnels peuvent encore parfois se trouver en difficulté pour présenter le dispositif de Veille Éducative aux familles et obtenir ainsi leur autorisation d'évoquer leur situation de manière nominative.

Un travail d'accompagnement à la démarche est en cours avec également une réécriture de la Charte de la Veille Éducative.

En outre, une réelle volonté de développer davantage de rencontres entre les professionnels qui gravitent autour de l'enfant, nous a conduit à des réunions de concertation dans l'objectif d'accompagner de manière plus efficace les familles et les enfants.

Sont invités à ces réunions :

- Les directrices des structures Petite Enfance (Relais Petite Enfance, Multi-accueil)
- Les directeurs des structures Enfance/Jeunesse (Coordinateurs Enfance/Jeunesse, directeurs ALAE/ALSH, Directrice du Service Jeunes)
- Les 5 directrices des Ecoles maternelles et élémentaires
- La responsable du Guichet famille

Des actions collectives à destination des parents sont déjà menées par les équipes sur les différents sites et sous différents formats, petits déjeuners, temps festifs école/ALAE, manifestations culturelles...).

L'évaluation de ces actions a permis de mettre en évidence :

- L'accueil des parents sur des temps ALAE du soir notamment, peut mettre les professionnels en difficulté en raison des effectifs élevés, car les professionnels doivent gérer à la fois la sécurité, l'animation auprès des enfants, et l'accueil des parents.

- Pendant ces moments, qui sont pensés au départ comme des moments « parent/enfants », certains parents ne participent pas et restent à l'écart sur leur téléphone pendant les activités proposées.
- Certains parents finissent tard, ce qui les empêche de profiter des activités proposées sur la fin d'après-midi

Conclusion des professionnels :

- Pour que les parents soient acteurs et ne viennent pas seulement « consommer » ou « regarder un spectacle », il serait intéressant de proposer des actions « dans le faire ensemble », autour du Jeu de société, par exemple
- Avoir un nombre d'agents suffisants, permettant de mener ces actions en dehors des temps ALAE qui accueillent déjà beaucoup d'enfant, mais sur d'autres temps, permettant de créer un véritable lien avec les professionnels et les familles intéressées.
- Proposer à tous les professionnels qui le souhaitent de participer, sur la base du volontariat, car les équipes sont parfois fatiguées par un quotidien déjà difficile.
- Adapter les dates et horaires des actions (après 18h ou samedi, par exemple).

A la suite de ce travail commun, la Mairie de Launaguet a commencé à proposer des manifestations dédiées à la parentalité autour du jeu, pensés collectivement avec les membres des services petite enfance, enfance et jeunesse.

Ce sont des moments de plaisir et de partage entre parents et enfants. Cela permet d'offrir des ressources aux parents pour les accompagner dans leurs parcours.

Ces temps d'échanges en famille ont été très appréciés des launaguettois.

Face à ce succès, deux nouveaux événements seront organisés d'ici la fin 2024.

Action 2 : Projet alimentation et prévention du gaspillage alimentaire

Le rôle des restaurants scolaires dans l'éducation à l'alimentation et la nutrition

La cuisine centrale de la commune est l'unité de production culinaire qui fabrique tous les repas servis aux écoliers. Cela représente plus de 900 repas quotidiens.

Le rôle éducatif des restaurants scolaires a son importance car il touche l'ensemble des élèves qui mangent à la cantine au quotidien.

Les restaurants scolaires accompagnent les élèves à apprécier des repas variés et équilibrés, et à adopter de bonnes habitudes alimentaires qu'ils pourront utiliser tout au long de leur vie.

En privilégiant des produits locaux et de saison dans la commune, nous pouvons sensibiliser les enfants à l'importance d'une alimentation durable et respectueuse de l'environnement.

Ainsi, un plan alimentaire a été rédigé et mis en œuvre pour améliorer la qualité nutritionnelle et gustative des repas proposés tout en préservant l'environnement. Parmi les mesures phares : 50 % des produits sont désormais sous signes de qualité, dont 30 % de bio, avec une diversification des sources de protéines et la réduction du gaspillage.

Service jeunes, le projet alimentation

Depuis quelques années, la nutrition des jeunes est un réel problème : leur alimentation est trop grasse, trop sucrée, excessive et à toute heure.

Depuis 2019, ces habitudes sont supprimées de la structure et des ateliers cuisine sont mis en place. Ils sont basés sur des recettes allégées en sucre, avec des laits végétaux et bien souvent des fruits.

Le Service Jeunes reste sur cette même dynamique tout en explorant de nouvelles expériences culinaires en sollicitant parfois l'aide de diététiciens et/ou nutritionnistes.

A cet égard, des ateliers sont proposés durant les vacances et ponctuellement les mercredis et samedis. Tous les jeunes fréquentant la structure peuvent y participer sans inscription au préalable.

Les enfants du centre de loisirs à la rencontre des artisans de la commune

Durant le mois de juillet 2023, les enfants du centre de loisirs sont allés à la rencontre des artisans de la pizzeria « nat'a pizza » et de la boulangerie passion gourmande installées à Launaguet.

À la pizzeria, ils ont pu étaler la pâte, garnir chacun leur pizza et rentrer chez eux le soir pour la déguster. Des tabliers, toques et diplômes ont été faits spécialement pour eux.

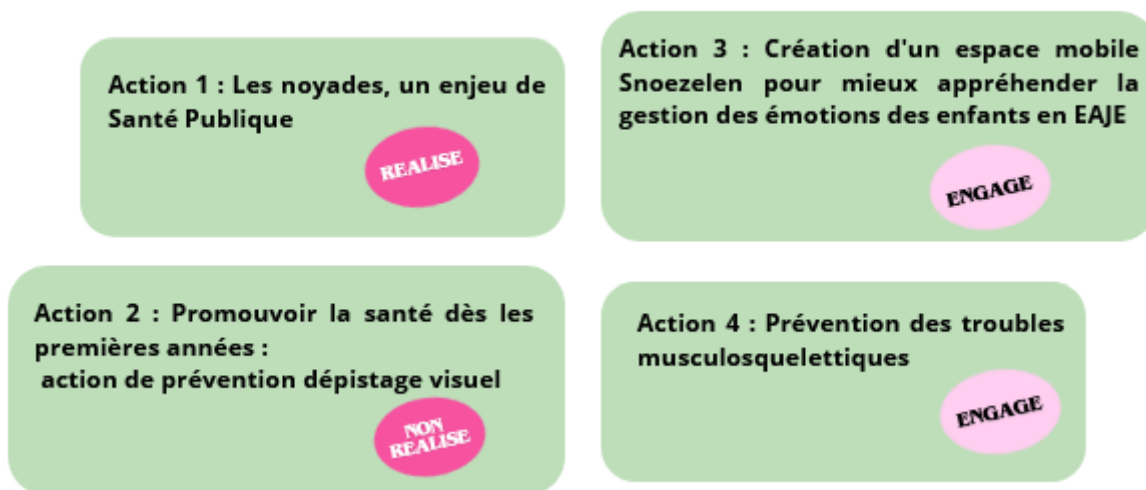
À la boulangerie, les enfants ont pu réaliser et ramener chez eux deux mini-tartelettes, une brioche aux pépites de chocolat et un muffin. Ils ont dû faire preuve de patience pour ne pas les manger avant le soir.

Cette expérience de partage avec les entreprises de la commune, de leur savoir-faire et de la découverte des métiers de la bouche, a été particulièrement riche pour l'ensemble des participants.

Ateliers à renouveler dans les années à venir.

L'AXE 4 : LA SANTÉ PUBLIQUE

Schéma 8 : Axe 4 : La santé publique



Action 1 : Les noyades, un enjeu de Santé Publique

Les noyades sont devenues la 1^{ère} cause de mortalité chez les - de 25 ans pour les accidents de la vie courante. Les noyades accidentelles chez les moins de 6 ans ont davantage eu lieu en piscine (privée ou publique). Les noyades chez les enfants sont pour la plupart dues au fait que l'enfant ne sait pas nager, couplé avec un manque ou un relâchement de la surveillance de l'adulte responsable pendant la baignade.

A ce titre, la ville de Launaguet s'est associée à la campagne de prévention relayée par le ministère de la Santé. Une information « Prévention & Vigilance : Vigilance au bord des piscines » a été diffusée via les moyens de communication de la Mairie de Launaguet en amont des vacances d'été et de l'ouverture de la piscine municipale.

Ainsi, avant l'arrivée des vacances d'été, la plaquette de prévention « **Attention aux noyades des enfants** », est transmise par courriel aux familles afin de les sensibiliser aux risques de noyades.

Veillez trouver ci-dessous ce support.



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

~ Baignades ~

ATTENTION AUX NOYADES DES ENFANTS !

VOUS TENEZ À EUX, NE LES QUITTEZ PAS DES YEUX !

Aucun dispositif de sécurité ne remplace votre vigilance, même dans des lieux de baignade surveillée.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque été, les noyades accidentelles provoquent environ 50 décès chez les enfants de moins de 13 ans. Un manque de surveillance est relevé dans 1 noyade sur 2.

VOTRE ENFANT A « BU LA TASSE » : LES SIGNES D'ALERTE D'UNE NOYADE

zzz



FATIGUE et/ou
TENDANCE à S'ENDORMIR



SIGNES RESPIRATOIRES :
TOUX et/ou
ESSOUFFLEMENT et/ou
LÈVRES BLEUES



VOMISSEMENTS

Si votre enfant n'est pas comme d'habitude après plusieurs minutes, et en particulier s'il présente l'un ou plusieurs de ces signes, **il faut rapidement prévenir les secours.**



La noyade dite « sèche », c'est-à-dire sans eau dans les poumons et sans aucun signe d'alerte, n'existe pas.



NUMEROS D'APPEL D'URGENCE :

15 - 18 - 112

Pour plus d'informations

<https://solidarites-sante.gouv.fr/baignades>
www.sports.gouv.fr/preventiondesnoyades

EN PARTENARIAT AVEC



GROUPE FRANCOPHONE
DE RÉANIMATION
ET URGENCES
PÉDIATRIQUES



SOCIÉTÉ FRANÇAISE
DE MÉDECINE
D'URGENCE

Action 2 : Promouvoir la santé dès les premières années : action de prévention dépistage visuel

Les services du Pôle vie socioéducative n'ont pas pu réaliser cette action.

Action 3 : Création d'un espace mobile Snoezelen pour mieux appréhender la gestion des émotions des enfants en EAJE

L'Espace Snoezelen a été mis en place à l'école maternelle Arthur Rimbaud dès janvier 2023.

L'aménagement réalisé collaborativement s'est effectué au cours du premier trimestre 2023, avec l'acquisition du nouveau matériel.

Cet espace d'inspiration Snoezelen permet d'accompagner la gestion des émotions des enfants du Multi-accueil Les Ecureuils (accueil familial et accueil collectif) et de l'ALAE maternel Arthur Rimbaud.

Chaque structure utilise le lieu en bonne collaboration.

En ALAE, l'accès à l'espace Snoezelen permet une prise en compte des émotions des enfants aussi bien pour une situation individuelle (par exemple : enfant angoissé) que collective (par exemple : fatigue de fin de période ressentie par beaucoup d'enfants).

Pour l'Accueil collectif, les professionnels utilisent uniquement l'espace dédié au projet et les retours sont très positifs.

L'espace est utilisé et proposé au quotidien matin et soir essentiellement, parfois le midi. Il est particulièrement demandé le soir par les enfants de l'ALAE.

Tous les enfants ont accès librement à l'espace en fonction de leur besoin. La mise en place d'une séparation entre les espaces a permis aux enfants, surtout les plus grands, de mieux appréhender la spécificité de cet espace dédié aux explorations sensorielles mais aussi au calme et au repos.

En termes de communication, une vidéo a été réalisée en mars 2023 et diffusée par les services du Guichet Famille. A cet égard, un QR code a été créé par le Multi-accueil afin de faciliter l'accès à cette vidéo par les familles accueillies.

Action 4 : Prévention des troubles musculosquelettiques

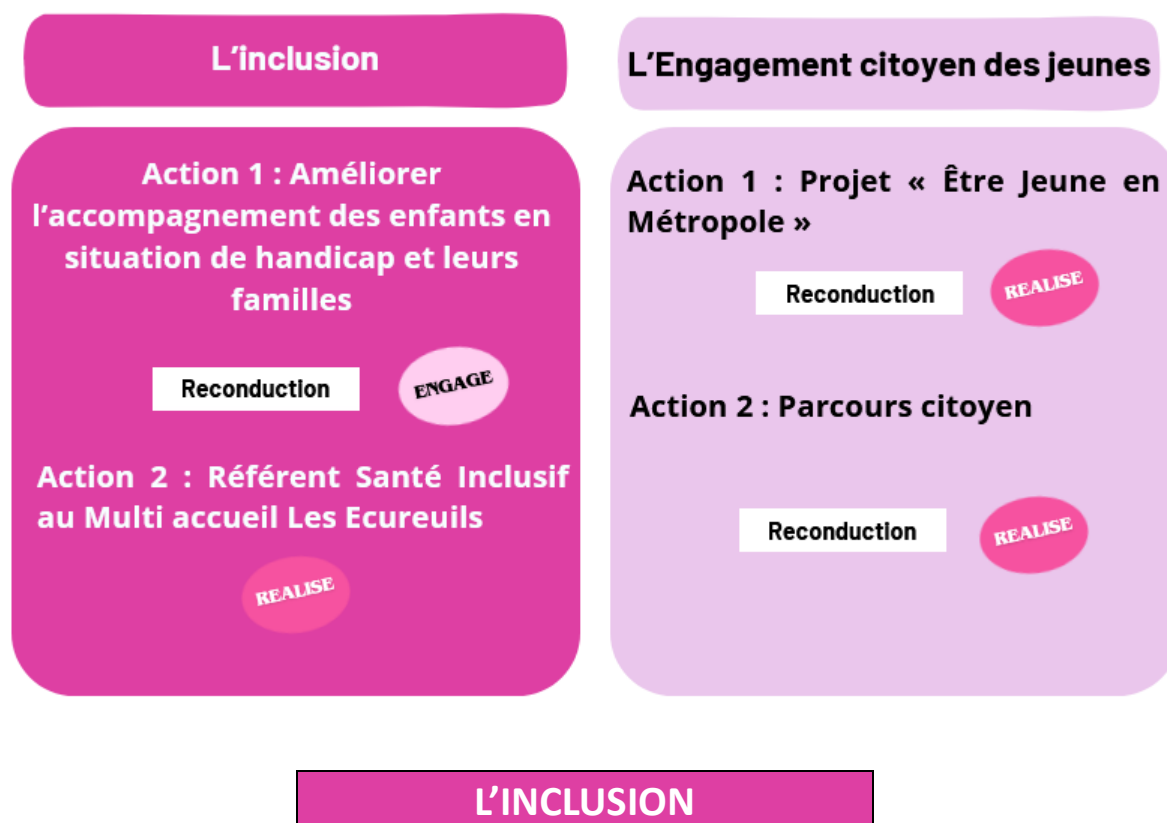
La prévention des troubles musculosquelettiques est en cours de structuration avec la nouvelle chargée de prévention arrivée en début d'année 2024.

L'objectif de cette action est de sensibiliser pour la Prévention des troubles musculosquelettiques (TMS) pour le public des crèches et des ATSEM.

Cette action de prévention autour du thème des TMS sera donc adaptée dans le cadre de la prévention de santé des agents.

L'AXE 5 : LA PLACE DES JEUNES DANS LA COMMUNE DE LAUNAGUET

Schéma 9 : Axe 5 : La place des jeunes dans la commune



Action 1 : Améliorer l'accompagnement des enfants en situation de handicap et leurs familles

L'accompagnement des enfants en situation de handicap en cellule de Veille Éducative, 2021

Ces sujets sont souvent abordés en cellule de veille petite enfance et enfance.

A cet égard, une réunion spécifique dédiée aux deux publics, a été organisée pour permettre une meilleure compréhension par les professionnels des leviers possibles et favoriser la création d'un réseau partenarial local sur cette thématique. L'Infirmière et le médecin de la MDS d'Aucamville étaient présents.

A l'ordre du jour :

- La demande croissante pour l'accueil d'enfants en situation de handicap dans les écoles élémentaires
- les difficultés dans l'accompagnement des enfants reconnus MDPH sur les structures, notamment durant les temps périscolaires où il n'y a bien souvent pas de professionnels spécifiques sur la situation.
- les situations d'enfants où il n'y a pas encore de notification où un travail est à mener auprès des parents (question de la temporalité).
- la question des ressources possibles pour accompagner les parents dans les démarches, mais également pour trouver des solutions de garde afin de limiter les temps en collectif pour l'enfant (ALAE notamment).
- la question du recrutement et de la formation des équipes

Les constats

Les professionnels se saisissent bien de ces espaces de parole, qui permettent une structuration et une animation d'un réseau de professionnels socioéducatifs locaux intervenant auprès des enfants, des jeunes et de leur famille. De plus, les cellules de veille permettent de soutenir les professionnels dans leurs pratiques et la résolution de problématiques à partir de l'étude de situations individuelles.

Le Guichet famille et la formation des ATSEM

L'école inclusive vise à assurer une scolarité de qualité pour tous les élèves en tenant compte de leurs singularités et de leurs particularités.

Les ATSEM ont éprouvé le besoin de se former pour mieux identifier et accompagner les élèves en situation de handicap et/ou atteints d'un trouble de plus en plus nombreux au sein des écoles.

La formation en intra-muros « Accueil de l'enfant en situation de handicap en milieu scolaire », mise en place par la collectivité avec le CNFPT, a réuni l'ensemble des ATSEM de la collectivité le 3 et 4 NOVEMBRE 2022.

Deux ATSEM ont également participé à la formation organisée par le SESSAD au sein de l'école maternelle Jean Rostand au mois d'octobre 2023 axé sur l'accompagnement d'enfants atteints de la trisomie 21.

Deux ATSEM (une de chaque école maternelle) ont bénéficié de la formation « L'encadrement des enfants sur le temps de restauration » organisée également en intra-muros sur 3 jours entre le mois de septembre et novembre 2023.

Lors des évaluations professionnelles de l'année 2023, une grande majorité des agents ATSEM ont exprimé qu'elles avaient acquis des notions et des gestes pour accompagner les enfants avec un facteur de troubles. "Le travail mené au quotidien avec une sensibilité particulière et des outils supplémentaires a porté ses fruits."

La semaine de découverte de l'handisport

En début 2024, sur l'initiative des directrices de l'école maternelle et de l'école élémentaire du groupe Jean Rostand, plusieurs clubs de la commune ont mis à disposition des enfants des éducateurs, des animateurs et du matériel pour une semaine de découverte et d'ateliers autour du sport.

Les élèves ont pu s'essayer à différents handisports comme le « torball » ou le « basket fauteuil ». Ils ont eu la chance de rencontrer Coralie Gonzalez, athlète et membre de l'équipe de France de Goalball, participant aux Jeux Paralympiques de l'été 2024.

Le goalball fait appel uniquement aux sens tactiles et auditifs. Les joueurs sur le terrain doivent porter un bandeau masquant complètement les yeux et le ballon est muni de clochettes intérieures pour que les joueurs puissent le situer.

Bilan pour les enfants

Les élèves ont adoré cette semaine, grâce à la découverte de plusieurs équipements développés spécialement pour les personnes handicapées, comme le handibike, qu'on pédale avec les mains. Ils utilisent les mots « impressionnant » et « belle leçon de vie » pour revenir sur cette semaine, qui leur a également appris de nombreuses choses de la vie quotidienne des personnes handicapées, ainsi que la persévérance dans chaque situation.

Action 2 : Référent Santé Inclusif au Multi accueil Les Ecureuils

En ce qui concerne la promotion de l'accueil des enfants en situation de handicap, depuis septembre 2024, nous avons procédé au recrutement d'une infirmière puéricultrice, Référente Santé et Accueil Inclusif (RSAI).

Réglementairement, le RSAI a pour objectif d'effectuer un minimum de 50 heures sur l'accueil collectif et de 20 heures sur l'accueil familial. A ce titre, un emploi à temps non complet à raison de 70h par an.

En référence au code de la Santé publique, article 2324-39, les missions du référent santé accueil inclusif sont :

- Informer, sensibiliser et conseiller la direction et l'équipe en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique.
- Présenter et expliquer aux professionnels chargés de l'encadrement des enfants les protocoles détaillés dans ce décret (situations d'urgence médicale, hygiène générale et hygiène renforcée, délivrance des soins, conduites à tenir et mesures à prendre en cas de suspicion de maltraitance ou de situation présentant un danger pour l'enfant, mesures de sécurité lors des sorties à l'extérieur, protocole de mise en sureté).

Ces protocoles doivent être prochainement écrits et devront figurer en annexes du règlement de fonctionnement.

- Apporter son concours pour la mise en œuvre des mesures nécessaires à la bonne adaptation, au bien-être au bon développement des enfants...
- Mise en œuvre et formation de l'équipe sur les PAI
- Assurer des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des professionnels (recommandations nutritionnelles, activités physiques, sommeil, exposition aux écrans...) Les parents pourront être associés à ces actions.
- Etablir des relations avec la CRIP
- Consulter le médecin traitant avec l'accord des parents
- S'il est médecin, rédiger le certificat médical d'absence de contre-indication pour l'accueil de l'enfant.

L'ENGAGEMENT CITOYEN DES JEUNES

Action 1 : Projet « Être Jeune en Métropole »

Le projet « être jeune en métropole » a été voté en octobre 2023 à la suite d'une phase de diagnostic et de collecte de données, et en présence des élus et techniciens de la métropole, dont Launaguet. Un plan d'action autour de six axes stratégiques a été formulé :

- 1) Favoriser l'émancipation des jeunes
- 2) Faire des jeunes une ressource pour le territoire
- 3) Prévenir les situations de vulnérabilité
- 4) Traduire l'ambition en faveur des jeunes dans l'organisation de l'administration
- 5) Associer les jeunes pour élaborer les politiques publiques et développer leur pouvoir d'agir
- 6) Renforcer et adapter la communication pour une meilleure lisibilité de l'action.

Suite à ce travail mené par les élus et les agents de Launaguet, de nouvelles actions vont être proposées à l'occasion de la CTG, afin de soutenir les jeunes dans leur parcours de vie.

Action 2 : Parcours citoyen

L'objectif principal du Service Jeunes est de proposer des activités variées et enrichissantes aux jeunes durant la période estivale, tout en assurant un accueil continu pour ceux qui ne participent pas aux sorties ou aux séjours. Ce document détaille le sens pédagogique de chaque action, les objectifs pédagogiques et les résultats attendus.

Cérémonie de la citoyenneté 2024

Sensibiliser les jeunes à l'éducation civique est essentiel. La ville de Launaguet organise chaque année la Cérémonie de la citoyenneté, à laquelle tous les nouveaux électeurs sont conviés.

En mars 2024, Michel Rougé, maire de Launaguet, a expliqué aux jeunes launaguettois présents le fonctionnement d'un bureau de vote en leur proposant de se prêter au jeu.

Leurs cartes électorales et le livret du citoyen leur a également été remis.

Mission patrimoine

Un projet pédagogique a été mené avec 1 classe de 3e du Collège Camille Claudel de Launaguet, dans le cadre du Parcours Laïque et Citoyen initié par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

Cet atelier a permis de :

- prendre conscience de la diversité des approches ;
 - questionner ce qui fonde la valeur, ici et ailleurs ;
 - d'identifier ce qui fait patrimoine pour les jeunes dans leur environnement proche ;
 - et enfin, questionner la transmission via une production vidéo.
- Une vidéo podcast a ainsi été réalisée et rend compte des témoignages des jeunes.

Ce projet a été animé en collaboration avec le CAUE de la Dordogne, à l'initiative du Conseil départemental.

Leurs enjeux seront de proposer des livres, des sites éducatifs ou culturels aux enfants, ainsi que d'améliorer leur connaissance des jeux de coopération des enfants pour les accompagner dans ces processus civiques.

Le Service Jeunes s'engage à offrir un été enrichissant et divertissant aux jeunes, avec des activités qui favorisent leur développement personnel et social, tout en répondant aux attentes des jeunes, des familles, du PEDT et de la CTG.

L'AXE 6 : L'ACCÈS AUX DROITS

Schéma 11 : Axe 6 : L'accès aux droits



Action 1 : L'accueil des familles à besoins particuliers

L'accueil de ces familles est réalisé auprès de différents services.

Le Guichet Famille a pour objectif d'établir un lien avec les familles en ce qui concerne l'inscription des enfants sur les temps scolaire et périscolaire.

Le Guichet Famille vient en soutien à la parentalité, dans une démarche d'écoute active bienveillante, sécurisante et confidentielle.

Par ailleurs, la conseillère en économie sociale et familiale (CESF) du CCAS peut accompagner les personnes ou familles rencontrant des difficultés d'ordre social ou financier du lundi au vendredi

Ses champs d'action concernent principalement :

- Le budget familial (action éducative budgétaire, constitution de dossiers de surendettement, conseils sur les économies d'énergie,)
- L'accès aux droits : vérification des droits en fonction des situations, appui aux démarches et orientation vers la Maison des Solidarités, France Travail, Partenaires en permanences dans les locaux du CCAS (Point Conseil Budget, Conciliateur de justice par exemple) ou associations œuvrant dans le champ social
- L'information sur les dispositifs d'action sociale existants dans les locaux du CCAS : Point information Budget, PLIE, suivi RSA, conciliateur de justice.

Action 2 : L'inclusion numérique

Des ateliers numériques menés par la Croix Rouge ont été mis en place afin de soutenir les familles en difficulté pour les aider à réaliser leurs démarches en ligne.

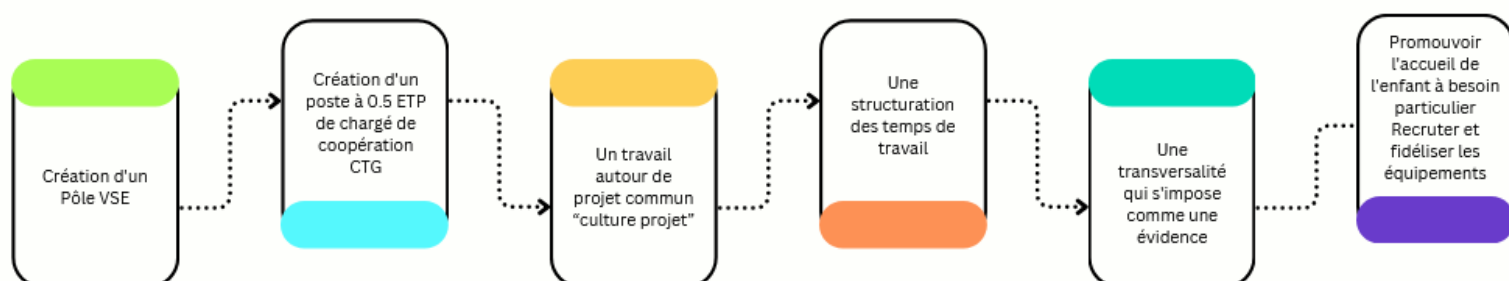
Une fois par semaine un bénévole de la Croix Rouge reçoit sur rendez-vous un administré pour l'aider à effectuer des démarches dématérialisées, l'initier à l'utilisation de l'outil informatique et ainsi garantir l'accès à ses droits.

III. LES ENJEUX DE LA CTG2 : 2024-2029

A. LA GOUVERNANCE PARTAGÉE

LA GOUVERNANCE COMME AXE TRANSVERSAL A LA CTG 1 : 2021-2024

Évolution de la gouvernance du Pôle de la Vie Socio-Educative



LA GOUVERNANCE COMME AXE TRANSVERSAL A LA CTG 2 : 2025-2029

Le travail partenarial pour l'adoption de la seconde Convention Territoriale Globale de la commune de Launaguet



B. PRÉSENTATION DES ENJEUX DE LA CTG 2 DES ANNÉES 2025 – 2029

En vue de préparer la CTG pour la période 2025-2029, un processus d'évaluation et de renouvellement a été mené au cours de l'année 2024, en concertation avec les partenaires et les acteurs locaux,

Ce travail a impliqué une analyse approfondie par les équipes de la Mairie et des partenaires, portant sur les données spécifiques aux services ainsi que sur les constats collectifs.

Cette démarche a permis d'évaluer la fréquentation des services, d'identifier les difficultés exprimées par les habitants et les professionnels, de mettre en lumière les limites pratiques liées aux éléments techniques, géographiques, politiques ou sociaux, et d'analyser les inégalités et les enjeux propres au territoire.

Cette évaluation a permis d'établir un diagnostic général des services dédiés à la Petite enfance, à l'Enfance et à la Jeunesse, organisés par la Mairie de Launaguet pour répondre aux besoins de la population. Ce diagnostic a révélé les actions qui ont été réalisées dans le cadre de la première CTG (2021-2024), ainsi que celles qui n'ont pas pu être mises en œuvre. Il constitue une base essentielle pour définir les priorités de la prochaine phase.

La CTG 2025-2029 s'articulera autour de quatre enjeux principaux, élaborés en partenariat avec les élus en charge des Affaires Socio-éducatives et les services de la commune.

Ces enjeux, résulte des analyses et des constats du terrain. Ils guideront la mise en œuvre de neuf axes stratégiques et vingt-sept actions concrètes par les structures et les services socio-éducatifs. Ce cadre d'action vise à optimiser les services publics, à s'adapter aux réalités locales et à répondre aux évolutions des besoins de la population.

ADAPTER L'OFFRE DE SERVICE AUX EVOLUTIONS DU TERRITOIRE

- Avoir accès au mode d'accueil de son choix
- Renforcer l'accueil de qualité auprès des services existants
- Accompagner le parcours de vie de l'enfant



01



02

L'ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE

- A l'échelle de chaque service : conforter des services de proximité, de qualité et accessible à tous
- A l'échelle locale, renforcer la continuité éducative entre les familles et les professionnels
- Mettre en réseau les acteurs : professionnels du Pôle Vie Socio-Educative et les services de la ville

ENJEUX CTG 2

FAVORISER LA VIE SOCIALE ET L'ACCES AUX DROITS ET AU NUMERIQUE

- Être garant de l'accessibilité aux services pour tous
- Accompagner et former les administrés à l'usage du numérique
- Renforcer les complémentarités entre les acteurs locaux



04



03

SOUTENIR LES JEUNES DANS LEUR PARCOURS DE VIE

- Développer une offre jeunesse adaptée aux citoyens de demain, évolutive et accessible à tous
- Soutenir la citoyenneté des jeunes et les soutenir et les accompagner dans l'accès à leur autonomie
- Mettre en réseau localement les acteurs de la jeunesse (professionnels et bénévoles) et les jeunes



ENJEU 1 : ADAPTER L'OFFRE DE SERVICE AUX ÉVOLUTIONS DU TERRITOIRE

L'adaptation de l'offre de services aux évolutions du territoire est un enjeu primordial car les contextes démographiques, économiques, sociologiques et politiques sont en évolution constantes et influent sur les conditions de vie des enfants, des jeunes et des familles.

La Mairie de Launaguet est un acteur direct de proximité pour ces familles vivant sur son territoire d'action et a pour compétences de répondre aux besoins d'accueil éducatif (protection, éducation de l'enfant et soutien des familles) et de mettre en œuvre une politique éducative volontariste.

A ce titre, les services œuvrent à travers une double action : répondre aux besoins des familles au moment présent et évaluer les évolutions en cours et à venir pour instruire les actions à mettre en place.

Ainsi, **l'enjeu d'adaptation de l'offre de services aux évolutions du territoire** résulte de la dynamique adoptée par l'ensemble des services et par le souci de répondre à différents constats effectués lors de cette première CTG, parmi lesquels :

- Nous assistons à une augmentation du nombre d'enfants de 0 à 3 ans.
- Le nombre de familles sans possibilités d'accueil de l'enfant est en baisse, mais il reste existant. Nous avons besoin de réfléchir à l'offre existante de l'accueil des enfants pour ne pas laisser de familles sans solution. A ce titre, le Fonctionnement interservices (Multi-accueil, Crèche privée, RPE) permet une offre variée d'accueil des enfants qu'il s'agira de renforcer.
- La commune de Launaguet projette une augmentation du nombre d'habitants à plus de 10 000 habitants dans un délai de 5 à 10 ans. Afin d'adapter de façon proactive l'offre de nos services Enfance Jeunesses et de préparer les futures évolutions, nous souhaitons mener une étude des besoins au regard de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023 qui impose de nouvelles modalités Enfance Jeunesses pour les communes de plus de 10 000 habitants.
- La place des enfants en situation de handicap et l'accompagnement de leur famille est engagée et indispensable pour favoriser le bon développement de ces enfants et leur intégration positive au sein de leurs environnements de travail et de loisirs. Nous souhaitons faciliter leur accueil dans l'ensemble des services.
- La mise en place de formations à destination des agents et des assistantes maternelles libérales pour accompagner les pratiques professionnelles et renforcer les compétences dans le suivi et le soutien aux enfants est positive. Les formations leur permettent de mettre en place une meilleure gestion des situations auxquelles les agents sont confrontés. Nous souhaitons poursuivre l'organisation des formations à destination tous les agents
- Enfin, les temps communs entre les agents des différents services du Pôle de la Vie Socio-éducative favorisent la continuité éducative, essentielle au développement positif de l'enfant tout au long de sa vie. Pour ce, nous souhaitons renforcer et poursuivre le travail collaboratif engagé entre les différents services.

Les différentes actions qui seront mises en place pour répondre à cet enjeu permettront ainsi de renforcer l'accueil des enfants pour faciliter l'accès des services aux familles, de renforcer la qualité de ces différents accueils et d'accompagner le parcours de vie de l'enfant par un travail collaboratif et interservices.

AXE 1 : AVOIR ACCES AU MODE D'ACCUEIL DE SON CHOIX

ACTION 1 : Définir une stratégie d'offre d'accueil en concertation avec les services du territoire

Sur les 4 prochaines années que recouvrent cette seconde CTG, le travail de cohésion entre les différents services Enfance va être optimisé.

Il s'agira d'établir des processus entre l'accueil collectif et l'accueil familial du Multi-Accueil, la crèche privée Babilou en délégation de service public pour l'accueil des enfants des familles de la commune de Launaguet, ainsi que le Relais Petite enfance.

Ces différents services continueront à développer leur travail de collaboration engagée sur la CTG 1, afin de croiser leurs données et de définir la stratégie d'offre d'accueil la plus adéquate pour répondre aux besoins des familles et au nombre de places nécessaires.

Le Relais Petite Enfance est inclus de façon systématique dans les modes d'accueil proposés aux familles : la communication vise à démontrer que le RPE n'est pas un service à part mais qu'il fait partie intégrant des offres à destination de la population.

ACTION 2 : Mener une étude des besoins en lien avec les évolutions de la population

Les services du Pôle vie socioéducative en lien avec l'ensemble des services de la Mairie de Launaguet sont conscients des évolutions de la population de Launaguet. Une projection à plus de 10 000 habitants dans une perspective de 5 à 10ans est à l'ordre du jour.

A ce titre, la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023 a créé le **Service Public de la Petite Enfance** (SPPE) et a fait des communes les autorités organisatrices de l'accueil du jeune enfant, avec un certain nombre de compétences nouvelles à la clé : recensement des besoins, information et accompagnement des familles, planification du développement des modes d'accueil et soutien à la qualité de ceux-ci.

Par ailleurs, la loi impose aux communes de plus de 10 000 habitants d'établir un « schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant » et de mettre en place des Relais Petite Enfance.

A ce titre, les services Petite enfance, enfance et jeunesses de la Mairie poursuivent leur travail d'analyse pour optimiser les services et se préparent à cette mise en conformité aux objectifs précités.

La CTG2 sera l'occasion de réaliser de nouvelles études à l'échelle de tous les services pour adapter les offres à la population aux évolutions des territoires.

Dans le cadre de la projection de ce Service Public de la Petite Enfance, une étude a commencé à être menée par les services du Pôle de la Vie Socio-éducative.

ACTION 3 : Faciliter l'accueil spécifique autour de l'accompagnement de l'enfant à besoins particuliers : accueil d'urgence, occasionnel, enfant en situation de handicap

Cette action a été engagée au cours de la CTG 1, plus particulièrement avec la crèche BABILOU pour les accueils d'urgence et occasionnel.

Depuis septembre 2024, une infirmière puéricultrice a été recrutée au sein de la crèche collective et de la crèche familiale, afin de répondre aux textes réglementaires du code de la Santé publique, article 2324-39.

Ses missions principales sont :

- Informer, sensibiliser et conseiller la direction et l'équipe en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique.
- Présenter et expliquer aux professionnels chargés de l'encadrement des enfants les protocoles détaillés dans ce décret
- Apporter son concours pour la mise en œuvre des mesures nécessaires à la bonne adaptation, au bien-être au bon développement des enfants...
- Mise en œuvre et formation de l'équipe sur les PAI
- Assurer des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des professionnels avec des actions parentales

Cette professionnelle de la santé, avec son regard extérieur, facilite la prise en charge des enfants et des familles.

D'autre part, la puéricultrice recrutée a également des compétences pédagogiques qui lui permettent de développer des actions de formations sur site auprès de l'ensemble des professionnels. C'est une réelle plus-value.

AXE 2 : RENFORCER L'ACCUEIL DE QUALITE AUPRES DES SERVICES EXISTANTS

ACTION 1 : Faciliter l'accès à la formation des agents et des professionnels

La juste posture des professionnels est un levier repéré par la collectivité pour être en mesure d'assurer pleinement l'accompagnement auprès des parents.

La professionnalisation des agents titulaires et non titulaires est un enjeu majeur dans cet accompagnement avec la formation du personnel.

Ainsi, en complément des formations habituelles suivies par les équipes, nous avons mis en place, depuis fin 2022, des formations d'accompagnement à la pratique professionnelle (GAP) pour les agents de **la crèche collective et de la crèche familiale**.

Au-delà de l'aspect réglementaire exigé par les services du Conseil Départemental pour les EAJE, nous avons pris pleinement conscience de l'intérêt pour les équipes d'avoir ces espaces de paroles.

A cet effet, des groupes d'appui à la pratique professionnelle ont également bénéficiés **aux directeurs d'ALAE** à partir de 2023, à raison de cinq groupes par an.

En outre, dès 2025, des GAP seront mis en place pour les encadrants intermédiaires : le Guichet Famille, le Relais Petite Enfance, la directrice et directrice-adjointe du Multi-Accueil, ainsi que pour les responsables des services ALAE et du CLAS.

Le Relais Petite Enfance a également étudié des stratégies afin de faciliter le départ des professionnels en formation continue.

Pour ce, le RPE reçoit et centralise les propositions de formation puis transfère par email directement aux professionnels pour invitation.

Lorsque la formation se déroule sur le temps de travail, le RPE en partenariat avec les professionnelles concernées, accompagne les familles dans la recherche d'une professionnelle de remplacement.

Les objectifs de cet appui sont divers :

- Permettre un premier départ en formation continue pour certaines professionnelles
- Permettre aux professionnelles d'appliquer les compétences acquises en formation
- Un enrichissement professionnel et personnel à court, moyen et long terme
- Un gage de professionnalisme
- Une implication plus importante de la part des professionnelles au sein de RPE

Pour mettre en place cette action, le Relais Petite Enfance organise le prêt d'une salle de la maison des associations pour y organiser la formation sur 2 samedis.

Enrichis de cette expérience, de nouvelles formations se sont développées depuis 2023.

A cet égard, en 2023 le RPE a organisé une formation continue au sein de la commune : Initiation à la démarche Snoezelen pour la petite enfance. 11 professionnelles assistantes maternelles indépendantes dont 4 de la commune ont bénéficié de cette formation.

Ces 4 professionnelles ont pu mettre en place cette formation à leur domicile, et, lors des accueils collectifs en organisant une séance reprenant l'approche et la démarche Snoezelen.

Les enfants, les familles, les ASMAT et la Responsable du RPE, sont ravis de cette progression et de ce partage de pratiques.

ACTION 2 : Mettre en réseau les professionnels petite enfance, enfance, jeunesse

La dynamique de cette seconde CTG s'orientera pour faciliter les connexions interprofessionnelles, notamment entre le Relais Petite Enfance, le Multi-Accueil, les animateurs des ALAE et ALSH ainsi que les ATSEM.

Pour ce faire, des actions ont commencé à faire l'objet de projets partagés.

A titre d'exemple, l'action « Partir en livres » va être renouvelée différemment avec la mise en place de lieux partagés en étude.

En effet, lors d'échanges durant les cellules de Veille Éducative, les professionnels ont fait plusieurs constats :

- Certains enfants sont éloignés du Livre, et passent beaucoup de temps devant les écrans, dès le plus jeune âge (ex : Lorsqu'un parent vient faire l'inscription d'un de ses enfants au Guichet Famille, le

parent a tendance à sortir rapidement son téléphone et à le proposer à son enfant pour le faire patienter)

- Certaines familles de Launaguet sont encore éloignées des lieux de culture (Ecole de Musique de Launaguet, Bibliothèque, théâtre Molière...) et du Livre d'une manière générale
- Certaines familles ne partent pas en vacances l'été
- Lors des manifestations proposées par la commune, certains parents viennent avec leurs enfants mais ne prennent pas le temps de partager un vrai moment avec leurs enfants (ils discutent entre eux, regardent leur téléphone...etc.)

Suite à ces constats, les professionnels ont souhaité construire ensemble, une manifestation, en lien avec l'action Partir en Livre, portée par Toulouse Métropole. De ce fait, notre objectif était d'atteindre un public cible large : de la Petite Enfance à la Jeunesse.

La manifestation s'est déroulée en juillet 2024 dans le Parc du Château, lieu particulièrement agréable pour ce type d'activité en plein air.

Ce jour-là, étaient réunis, les familles des tous petits (les crèches et les ASMAT du RPE) ainsi que celles des enfants scolarisés (services CLAS et ALAE).

Plusieurs activités étaient organisées :

- Une chasse aux livres parents/enfants. Par équipe, les enfants, avec leurs parents, devaient partir à la recherche d'indices cachés dans le Parc, pour reconstituer le code magique permettant de réveiller la princesse endormie et d'avoir accès à une lecture contée
- Des Lectures contées et racontées– à voix haute- pour les plus petits et leurs parents autour de lectures en pyjama
- Des Lectures menées au fil de la soirée, par les différents professionnels présents
- Des lectures suspendues, accrochées aux arbres, permettant aux parents qui le souhaitaient de lire un livre à leur enfant (ou inversement).

La communication a été établie sur toute la commune via le service Communication/Culture sur l'ensemble de ses supports : site de la ville, Facebook de la Mairie, affichage sur les panneaux lumineux de la commune, communication dans le Launaguet Info, etc.

40 familles ont répondu présentes et leurs retours ont été très positifs. De nombreuses sollicitations pour pérenniser cette action ont été exprimées.

A ce titre, nous souhaitons renouveler l'action qui sera organisée par l'ensemble des services et des professionnels de la petite enfance et de l'enfance précités.

Un renouvellement de cette manifestation est déjà prévu pour les beaux jours de 2025.

Satisfaits de ce type d'expérience, nous développerons des projets similaires au cours de la CTG 2.

ACTION 3 : Concevoir un plan de développement de fréquentation du RPE

En 2022, à l'arrivée de la Directrice du Pôle de la Vie Socio-éducative, un a été réalisé afin de connaître les attentes des assistantes maternelles domiciliées sur la commune.

A l'issue de son analyse, nous avons repéré diverses demandes :

- Proposer un **deuxième temps d'accueil** pour les enfants et les ASMAT. C'est ainsi, que nous avons ouvert matinée d'éveil, le mardi matin,

- Proposer de nouvelles activités, **diversifier l'offre actuelle**. Par exemple, nous avons débuté des activités cuisines avec les enfants pour leur plus grand plaisir.
- **Délocaliser** certaines animations du nord vers le sud : études de sorties extérieures avec le service environnement, culture, valorisant la végétalisation des espaces communaux.
- Continuer à développer des **activités en lien avec le territoire**, parcours de découverte (ex jardins familiaux)

Le bilan est positif avec une satisfaction partagée entre les professionnelles et les enfants.

Par ailleurs, dans le cadre de ce plan de développement de fréquentation du RPE, nous allons continuer de proposer des activités culturelles avec l'Ecole de Musique implanté sur la commune, des séances de psychomotricité à la salle de Dojo, des sorties en plein air en prenant en compte les idées des ASMAT.

Ces actions élaborées sont réalisées pour soutenir les assistantes maternelles pour dans leurs missions d'accompagnement des enfants et valoriser leur travail et leur légitimité.

AXE 3 : ACCOMPAGNER LE PARCOURS DE VIE DE L'ENFANT

ACTION 1 : Favoriser la continuité éducative entre les professionnels de la petite enfance et les familles : restructuration du Multi-accueil

Au cours de l'année 2023, suite à des mouvements de personnel de direction, une réflexion a été réalisée auprès des services de la crèche collective et de la crèche familiale afin de proposer une évolution de l'accueil des services de la petite enfance.

Les objectifs de ce regroupement des deux services, menée en concertation avec les équipes ont été de :

- Répondre aux attentes des professionnels (auxiliaires de puériculture, éducateurs de jeunes enfants, CAP AEPE et ASMAT) de davantage travailler ensemble,
- Pour les ASMAT : développer des activités en dehors de chez elles, créer du lien, rompre l'isolement.
- Démontrer aux ASMAT l'importance de leur travail et éviter une perte de ces professionnels vers une activité en « libéral »
- Une transversalité plus marquée entre ces deux services. Développer des projets communs, des actions avec des passerelles plus marquées entre les deux types d'accueil
- Créer une seule direction pour un meilleur pilotage et facilitateur de projets.
- Le fait d'avoir qu'un seul interlocuteur permet de fédérer les équipes autour d'une même philosophie de travail, de projets communs (ex : fête du jeu, espace Snoezelen mutualisé), s'enrichir mutuellement, ouvrir la crèche vers l'extérieur
- Montée en compétence des agents et développer des motivations individuelles et collectives avec la création de nouveaux projets, de nouvelles perspectives de fonctionnement
- Proposer aux familles un choix lors de leur recherche de mode de garde dans un même lieu

Cette projection est en cours d'étude par les services de la PMI.

ACTION 2 : Impulser un travail de cohésion entre les différents acteurs qui gravitent autour de l'enfant

Cette première CTG nous a permis de mettre en exergue l'importance du travail de concertation entre les différents acteurs.

Ainsi, dans les années à venir, nous allons renforcer des partenariats avec la crèche privée BABILOU et le multi-accueil de la commune, le Centre départemental des Ressources Handicap, les Associations locales, le Conseil Départemental, Toulouse Métropole, cette liste n'étant pas exhaustive.

D'autre part, en interne, afin d'apporter une cohérence dans notre travail, nous avons fait le choix de positionner un « **Chargée de mission CTG Handicap** » et un agent « **Chargé de mission parentalité CTG** ».

Au sein du service ALAE, depuis le début de l'année 2024, des Comités de Pilotage Techniques sont réalisés dans le cadre des suivis des projets PEDT/CTG.

En complément, nous avons également instauré des temps de concertation formalisés pour les services de l'action éducative et les services d'accueil de la petite enfance.

D'un point de vue opérationnel, en complément des éléments transmis régulièrement, nous organisons au rythme d'une fois toutes les 3 semaines :

- Des réunions ACTION EDUCATIVE qui regroupent les services ALAE, CLAS/VE et Guichet Famille
- Des réunions PETITEV ENFANCE qui regroupent les services crèche collective et familiale, et RPE

Ces temps de rencontre sont essentiels au maintien de l'accueil de qualité et au service rendu à l'usager, les familles.



ENJEU 2 : L'ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE

Avant la fin de cette première CTG, nous nous sommes aperçus que le terme « parentalité » pouvait revêtir différentes notions en fonction des services et des types de professionnels.

Ainsi, avant de poursuivre sur la CTG 2, nous nous sommes mis d'accord autour d'une définition collégiale de ce terme.

Pour ce faire, nous nous sommes référés au Comité National de Soutien à la Parentalité qui définit de façon consensuelle la parentalité.

« La parentalité désigne l'ensemble des façons d'être et de vivre le fait d'être parent. C'est un processus qui conjugue les différentes dimensions de la fonction parentale, matérielle, psychologique, morale, culturelle, sociale. Elle qualifie le lien entre un adulte et un enfant, quelle que soit la structure familiale dans laquelle il s'inscrit, dans le but d'assurer le soin, le développement et l'éducation de l'enfant. Cette relation adulte/enfant suppose un ensemble de fonctions, de droits et d'obligations (morales, matérielles, juridiques, éducatives, culturelles) exercés dans l'intérêt supérieur de l'enfant en vertu d'un lien prévu par le droit (autorité parentale). Elle s'inscrit dans l'environnement social et éducatif où vivent la famille et l'enfant ».

Comité National de Soutien à la Parentalité, 2011

La Parentalité est un enjeu majeur pour la commune de Launaguet au regard des différents points soulevés lors du bilan de la première Convention Territoriale Globale.

Depuis 2021, on assiste à une très forte augmentation du nombre de situations évoquées en cellules de veille. Ces situations, en particulier sur les cellules petite enfance et enfance, mobilisent la totalité du temps dédié et laissent peu de place aux actions collectives.

Aussi, des problématiques transversales ont pu être identifiées.

A cet égard, avec l'accord de Toulouse Métropole, co-financeur, cette analyse nous a incité à proposer une autre organisation des cellules à partir de janvier 2024, de la manière suivante :

- Cellules Petite enfance
- Cellules Enfance
- Cellules Jeunesses et projets thématiques

Cette nouvelle organisation, autour d'une cellule de projets thématiques permet de mieux prendre en compte les problématiques transversales liées aux difficultés éducatives de la part des parents mais aussi des problèmes de comportement des enfants qui ont du mal à respecter les règles de vie en collectivité, avec des situations d'enfants violents envers d'autres enfants et envers les adultes.

Ces problématiques nécessitent une réflexion collégiale sur une harmonisation des pratiques avec notamment l'élaboration d'un protocole lié aux « Informations préoccupantes ».

La CTG 2019/2024 a mis en exergue que, TOUS les services du Pôle de la Vie Socio-éducative, accompagnaient les familles et les soutenaient dans leur rôle parental.

A cet égard, même si ce soutien à la parentalité nous paraît plus évident auprès des services de la petite enfance et de la Veille Éducative par l'intermédiaire du Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP), cet accompagnement est également réalisé par le Guichet Famille alors que de prime abord, ce service n'avait pas été identifié en tant que tel.

Dans le cadre du REAAP, les subventions de la CAF31, nous aident à proposer chaque année des actions à destination des parents, sur des thématiques ciblées par les professionnels de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.

Ces actions, intitulées « Un temps pour les parents », ont pour but d'informer les parents, de créer du lien parents/enfants, mais également parents/professionnels. Ces temps permettent aussi aux familles d'échanger entre elles et de partager les sujets qu'ils souhaitent.

A titre d'exemple, en 2023, la thématique ciblée était celle des écrans. 3 actions ont pu être déclinées entre le mois de mars et juillet, telles que décrites en bilan de la CTG1, notamment :

- « Les préados et le smartphone, des repères pour les accompagner ». Intervention d'une Médiatrice Familiale pour de la Maison des Droits des Enfants et des Jeunes, auprès de tous les parents et leurs enfants âgée de 8 à 12ans
- « Usages et Mésusages des jeux vidéo ». Intervention de l'Association ICARE, auprès des parents et de leurs adolescents
- Soirée sans écran dans le parc du Château « Chasse aux Livres et Lectures en Pyjama » pour les parents et leurs enfants du tout petit à 11 ans.

Ces actions pérennisées en 2024 autour des mêmes objectifs généraux, seront prévues pour la CTG 2.

AXE 1 : A L'ECHELLE DE CHAQUE SERVICE : CONFORTER DES SERVICES DE PROXIMITE, DE QUALITE ET ACCESSIBLES A TOUS

ACTION 1 : Développer la démarche d'aller vers les familles

Soutenir les parents dans la relation avec leur enfant c'est également pour certaines familles, les accompagner et faire le lien au quotidien. Le CLAS est en effet un espace de confiance et un espace ressources pour les familles. Régulièrement, la coordinatrice CLAS fait le lien avec les différents services tels que :

- le Guichet Famille
- les ateliers d'alphabétisation mis en place par le CCAS
- les permanences de l'Espace Ecoute Parents
- ARPADE pour les parents de collégiens...

Faciliter l'orientation des parents vers d'autres acteurs ou actions susceptibles de soutien à la parentalité est aussi une mission du CLAS.

Un des points forts du dispositif est indéniablement le travail avec les établissements scolaires autour de l'orientation et de l'accompagnement des enfants tout au long de l'année, qui fait sens et qui permet réellement un travail transversal d'accompagnement de l'enfant et de sa famille, à l'école et en dehors de l'école.

Cependant, si les effectifs CLAS sont plutôt stables, on constate néanmoins que souvent, les familles ciblées au départ par les enseignants ne font pas la démarche d'inscription.

A cet effet, nous avons choisi, depuis 2024, d'effectuer une démarche « d'aller vers » pour faciliter l'inscription de ces familles sur ce dispositif, alors même qu'elles sont parfois très éloignées de l'école.

De plus, sur Launaguet, on constate que le nombre de familles fragilisées est en augmentation, ce qui implique que le CLAS est aussi et souvent un espace de repérage et d'orientation des situations vers le dispositif de Veille Éducative.

Une des missions de la Veille Éducative concerne le suivi de situations individuelles. En effet, lors de ces cellules, les professionnels de l'éducation partagent des informations sur des situations individuelles, pour accompagner au mieux des familles face à des difficultés. Cela permet, lorsque cela s'avère nécessaire, et bien sûr avec l'accord de la famille, de travailler en lien avec la Maison des Solidarités d'Aucamville.

Des temps de convivialité parents/enfants

Le dispositif CLAS encourage les temps de regroupements collectifs (entre parents ou parents/enfants). Ces moments sont l'occasion de créer un lien privilégié avec les familles, un lien de confiance, mais sont également, des espaces de valorisation de l'enfant par la mise en avant de ses compétences, hors cadre scolaire. Ce sont aussi des espaces pour travailler la parentalité en favorisant le lien parents/enfants.

Plusieurs séances parents/enfants sont organisées tout au long de l'année en fonction des projets et/ou thématiques mises en œuvre dans l'année. Ces séances peuvent prendre la forme :

- D'un goûter, moment de partage autour de la fabrication de crêpes par les enfants, pour les parents
- D'une démonstration des compétences des enfants sur un projet initié au CLAS : démonstration chorale, percussions, théâtre...
- D'une séance ouverte et atelier parents/enfants pour qu'ensemble, ils participent à une activité : activité manuelle, jeux de société, yoga, relaxation ... etc...

Une rencontre individuelle pour chaque famille

Le dispositif CLAS est proposé par les enseignants, aux familles.

Néanmoins, l'inscription définitive reste ensuite une démarche volontaire de la part de la famille, et de l'enfant. Un enfant, à sa demande ou à celle de ses parents, peut être accueilli, mais toujours après concertation de l'équipe enseignante.

Chaque famille désireuse d'inscrire son enfant au CLAS est ensuite rencontrée individuellement par la Coordinatrice, en présence de l'enfant, pour expliquer les objectifs du dispositif et recenser la demande de la famille. En effet, un temps d'échanges coordinatrice CLAS/parent/enfant est proposé avec la signature d'un contrat d'engagement réciproque signé par chacune des parties présentes. Depuis la crise COVID19, et du fait que nous vivons à une période où la dématérialisation est de très présente, il devient de plus en plus difficile d'organiser ces rencontres. Aussi, si les enfants ne peuvent être présents au moment de l'inscription, le contrat d'engagement est repris et signé sur le temps de l'accompagnement collectif de la séance CLAS.

ACTION 2 : Mise en place d'un lieu d'écoute et de paroles avec des psychologues

Action engagée, reconduction pour la CTG 2

ACTION 3 : Concevoir de nouvelles méthodes de communication vis-à-vis des familles

Les services vont poursuivre leur travail aux côtés du services communication de la ville pour moderniser leurs supports et diffuser les informations.

La communication apparait aujourd'hui comme plus efficace et plus accessible en termes de compréhensions des différents services auprès des parents.

Nous poursuivrons ce travail au cours de la CTG 2 en réactualisant les documents au fur et à mesure des besoins identifiés

Outil informatique pour communiquer plus activement

L'outil informatique, indispensable au quotidien, dans la gestion des dossiers familles et des réservations va être amené à évoluer.

Le nouveau progiciel Enfance Famille prévu en 2025, permettra aux services de la ville d'être plus efficaces, de communiquer directement via le logiciel par la publication de newsletters, l'envoi d'informations aux familles concernées en masse.

Les familles qui se connecteront à leur espace famille auront dès l'ouverture de leur espace la vue sur les informations principales les concernant (événements, sorties, délais à respecter, etc...).

ACTION 4 : Développer une stratégie pour pallier les difficultés de recrutement des animateurs du CLAS

Dans le même principe de la titularisation des animateurs que nous avons mis en place, nous avons besoin de développer une stratégie de recrutement auprès d'autres profils qui seraient plus disponibles, notamment pour pallier les difficultés de recrutement des animateurs CLAS.

Le recrutement des accompagnateurs CLAS devient une réelle difficulté.

La Ville de Launaguet recrute les candidats en direct, or le volume horaire est peu élevé et le contrat proposé sur une courte durée : 27 semaines d'exercices.

Ainsi, les candidatures sont rares et/ou les candidats ont souvent peu d'expérience. Or, avec un public d'enfants et de familles de plus en plus fragilisées, il est primordial d'avoir des équipes formées pour œuvrer au quotidien et savoir faire face aux situations de violence d'enfants et/ou de difficultés de parents.

Pour répondre à cette problématique, la Ville de Launaguet propose des actions de formation pour les agents embauchés ainsi qu'un accompagnement par les agents expérimentés et la coordinatrice CLAS.

D'autre part, des contrats mutualisés sont proposés avec d'autres services quand cela est possible (notamment entre les ALAE et l'ALSH).

De plus, le recrutement d'un agent avec des heures d'appui à la coordination (7h par semaine de CLAS), ainsi que celui d'une stagiaire BPJEPS Animation sociale de janvier 2023 à mars 2024, apporte une réelle plus-value au dispositif CLAS dans l'accompagnement et la formation des équipes au quotidien.

AXE 2 : A L'ECHELLE LOCALE, RENFORCER LA CONTINUITE EDUCATIVE ENTRE LES FAMILLES ET LES PROFESSIONNELS

ACTION 1 : Mettre en œuvre des formations communes ATSEM enseignants

Un socle commun de formation ATSEM/Enseignants est envisagée pour identifier, mesurer, et déterminer les missions et les limites de chaque professionnel en classe mais aussi que chaque professionnelle apprenne à se connaître afin de mieux travailler ensemble autour du jeune enfant.

Ces formations communes, organisées avec l'aide du CNFPT, sont complexes à mettre en œuvre car elles nécessitent au préalable une organisation pointue entre les enseignants de l'Education Nationale et les ATSEM, agents de la commune.

Ce projet de formation sera réalisé au fil des années.

ACTION 2 : Promouvoir le bien-être de l'enfant en milieu scolaire et extra-scolaire

Promouvoir le bien-être de l'enfant en milieu scolaire et extrascolaire revient à penser la santé de l'enfant au sens large.

En effet, un enfant bien dans sa tête et son corps, sera plus à même de

A ce titre, de nombreuses actions sont menées par l'ensemble des services, nouvelles et à poursuivre.

Le partenariat avec l'école de Musique pour les collectifs de l'école Jean Rostand

Les 3 collectifs d'enfants de l'Ecole élémentaire Jean Rostand ont pu découvrir l'Ecole de Musique de Launaguet.

Des séances d'éveil culturel autour de la chorale et de la percussion sont proposés toutes les semaines depuis janvier 2022.

Elles offrent une ouverture sur la musique en général, et une découverte des ressources culturelles de la commune.

Chaque enfant a pu se positionner pour choisir l'activité qu'il souhaitait.

Ces interventions ont pour objectif principal de :

- développer la cohésion du groupe et la notion de collectif
- développer les capacités d'écoute de l'enfant ainsi que son sens de la créativité

Ces ateliers sont animés par des professeurs diplômés d'État de l'école municipale de musique.

Des interventions Yoga et Relaxation pour les collectifs de l'école Les Sables et Arthur Rimbaud pour travailler sur les émotions

Ce projet part du constat général que les enfants ont de plus en plus de difficultés à verbaliser mais aussi à gérer leurs émotions. Les accompagnateurs CLAS ont aussi pu observer que les enfants arrivaient souvent au CLAS très énervés.

Aussi ces projets ont été construits dans l'objectif de :

- Libérer les émotions des enfants par des exercices ludiques de relaxation et de yoga
- Favoriser l'épanouissement et le bien-être des enfants
- Promouvoir les compétences sociales et relationnelles (attitudes et comportements qui permettent à l'enfant d'entrer en contact avec les autres, de bien s'entendre, de se faire des amis, de vivre en groupe et de prendre sa place.

Au fil des séances, les enfants vont apprendre à se détendre, prendre conscience de leur corps, apprivoiser leurs émotions et développer leur confiance en soi et leurs compétences psycho-sociales.

ACTION 3 : Mener une action de prévention autour de l'usage raisonné des écrans

Depuis 7 février 2022, le gouvernement a lancé le plan d'actions « Pour un usage raisonné des écrans par les jeunes et les enfants ».

Au quotidien, le Guichet FAMILLE accueille les familles pour inscrire leurs enfants dans une des écoles primaires et pour les accompagner au quotidien pour les réservations aux activités péri et extra-scolaires de la Ville, pour le paiement de leurs factures.

Une écoute sereine et attentive est menée auprès de celles-ci pour les rassurer, les mettre en confiance et les orienter en fonction du contexte et de leurs difficultés vers des services appropriés comme le CCAS, le CLAS, la Veille Éducative, l'écoute parent enfant.

Les parents se présentent au Guichet FAMILLE en grande majorité avec leurs enfants pour un entretien de 30 à 40 mn environ ce qui demande une attention particulière aux enfants le temps de cette rencontre.

Dans le cadre des actions de prévention de la santé publique, le Guichet FAMILLE a mené une réflexion pour permettre à l'enfant accueilli avec le parent, de pouvoir se détacher, s'éveiller, trouver du plaisir autour d'un espace de jeux approprié le temps de l'entretien et aux parents de mener des échanges constructifs et sereins.

A cet égard, la responsable de ce service a mis en place des actions de prévention dans l'objectif de diminuer cette surexposition des jeunes aux écrans.

Vous trouverez le détail dans la fiche action ci-après.

ACTION 4 : Accueil café pour les familles

En 2022, un premier café famille a été proposé aux parents du Multi-accueil, lors du quatrième jour d'adaptation de l'enfant.

Ce temps d'échanges et de rencontre normalement prévu pour échanger sur les différents services de la commune tels que la Veille Éducative et la parentalité, s'est tourné sur la période de séparation entre les parents et l'enfant.

Cette période suscitant de vives émotions, quelques mamans de la section des bébés se sont présentées avec le souhait d'échanger sur cette première séparation et leurs ressentis.

Dans les années à venir, cet accueil café à destination des familles sera reconduit au sein des enfants accueillis en crèche collective, en présence des professionnelles de la section lors d'une matinée d'accueil par exemple.

Ce travail autour de la séparation est fait lors de la période de familiarisation de l'enfant avec les professionnelles de terrain, c'est ainsi que démarre la construction de la relation de confiance, parents/professionnelles.

Action 5 : S'approprier la charte ATSEM comme pilier de nos pratiques éducatives communes

Des réunions trimestrielles collectives avec les ATSEM sont organisées par la responsable du Guichet Famille qui est en charge de les accompagner au quotidien.

Ces rencontres permettent de faire un lien entre les services municipaux et leur quotidien.

Elles permettent d'échanger sur les problématiques rencontrées, d'identifier les besoins et de revoir l'organisation des services et d'acter de nouveaux fonctionnements plus adéquats pour une meilleure prise en charge des enfants.

Les services du Pôle de la Vie Socio-éducative sont également invités à les solliciter autour de temps d'échanges pour dénouer des situations.

A la demande de l'élue référente de la Vie Socio-éducative, la révision de la charte des ATSEM fait partie des projets de travail à mettre en œuvre sur les deux prochaines années.

Vous trouverez ci-dessous la Charte d'engagement qui émane du Ministère de la transformation publique pour une meilleure reconnaissance des compétences professionnelles des ATSEM.

L'objectif étant de faciliter les relations entre les ATSEM/enseignants/équipes d'animation.

Paris, le

Nos références : MEFI-D23-10685

Charte d'engagement

**pour une meilleure reconnaissance des compétences professionnelles des agents territoriaux
spécialisés des écoles maternelles (ATSEM)**

La présente charte a pour objet de favoriser la reconnaissance du rôle joué par les ATSEM au sein des écoles maternelles pendant le temps scolaire, de faciliter la relation avec les personnels enseignants et plus globalement d'améliorer la qualité de vie au travail de ces agents.

Elle s'inscrit en complémentarité avec les chartes internes établies par les collectivités territoriales qui régissent l'organisation des missions exercées par les ATSEM pendant les temps scolaires et péri- ou extra-scolaires, en lien avec les inspecteurs de l'Éducation nationale.

L'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité et l'État veilleront, ensemble, à la réalisation des objectifs suivants :

Caf

1/6

139 rue de Bercy
75572 Paris Cedex 12

Le Bureau des cabinets des ministères économiques et financiers met en œuvre un traitement automatisé d'informations nominatives dans le cadre de la prise en charge de la correspondance à laquelle fait suite le présent courrier. Conformément aux articles 34 à 36 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne concernée bénéficie d'un droit d'accès et de rectification à ses informations nominatives. Ce droit s'exerce par courrier au ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique - Bureau des cabinets - Pôle PCS - Télédéc 181 - 139 rue de Bercy 75572 PARIS Cedex 12.

1. Réaffirmer les principes encadrant le métier d'ATSEM

1.1 Acter la présence d'un ou une ATSEM au sein de chaque école maternelle publique pendant le temps scolaire

- Toute classe maternelle doit bénéficier des services d'une ou d'un agent communal occupant l'emploi d'agent spécialisé des écoles maternelles et des classes enfantines conformément à l'article R 412-127 du code des communes ;

- en fonction de l'organisation choisie par l'employeur, celui-ci peut créer des emplois de coordinateur d'ATSEM.

1.2 Veiller au respect des compétences hiérarchiques respectives du maire et du directeur d'école

L'Éducation nationale et les employeurs territoriaux veillent à respecter mutuellement leurs compétences respectives, en reconnaissant au directeur d'école une autorité fonctionnelle durant le temps scolaire et au maire son statut d'employeur durant l'exercice de l'ensemble des missions dévolues aux agents assurant les fonctions d'ATSEM.

1.3 Reconnaître la pluralité des missions dévolues aux ATSEM

Les ATSEM ont vu leur rôle renforcé et sont, plus encore qu'hier, des professionnels essentiels au bon fonctionnement des écoles maternelles.

L'Éducation nationale et les employeurs territoriaux reconnaissent le métier d'ATSEM dans la pluralité des missions qui leur sont dévolues. Ils s'engagent à clarifier l'organisation du travail et les missions confiées à l'agent assurant les fonctions d'ATSEM.

Les ATSEM exercent les missions définies par le décret n° 92-850 du 28 août 1992 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles.

Les ATSEM, adultes référents tout au long de la journée de l'enfant, jouent un rôle essentiel, aux côtés des enseignants, dans la relation de l'école maternelle avec les familles.

L'Éducation nationale, sous couvert du directeur d'école, s'engage à communiquer à l'employeur territorial, après s'être concerté avec lui et avoir obtenu son accord, l'organisation du travail (temps de travail, affectation et missions) de l'ATSEM durant la période pendant laquelle l'agent est placé sous l'autorité fonctionnelle du directeur d'école (temps scolaire).

2. Renforcer la reconnaissance professionnelle des ATSEM

2.1 Valoriser le rôle des ATSEM dans le fonctionnement de l'école maternelle

- Les employeurs territoriaux élaborent, en lien avec le directeur d'école, une fiche de poste pour chaque agent assurant les missions d'ATSEM en respectant les dispositions du cadre d'emplois fixées par le décret n° 92-850 du 28 août 1992 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles ;

- la fiche de poste de chaque ATSEM est communiquée au directeur de l'école, qui contribue à sa mise en œuvre ;

2/6

- le directeur d'école transmet à l'employeur territorial des éléments appréciatifs sur la manière de servir de l'ATSEM, lui permettant de s'appuyer dessus pour mener l'entretien annuel d'évaluation de l'ATSEM ;

- si une difficulté de fonctionnement survient, les employeurs territoriaux et l'Éducation nationale recherchent une solution en concertation ;

- l'Éducation nationale et les employeurs territoriaux apportent une attention particulière à valoriser le rôle des ATSEM auprès des parents et de l'ensemble de la communauté éducative ;

- les employeurs territoriaux veillent à valoriser le métier d'ATSEM dans la communication institutionnelle de leur collectivité pour faire mieux connaître les compétences de ces agents.

2.2 Faciliter le travail en complémentarité des ATSEM et des enseignants

Conformément au code de l'éducation et à la circulaire n° 97-178 du 18 septembre 1997 (NOR : MENE9702204C), les ATSEM exercent leurs missions sous la responsabilité des enseignants durant le temps scolaire, une fois les organisations validées par l'Éducation nationale et l'employeur territorial.

- L'Éducation nationale et les employeurs territoriaux sont particulièrement vigilants à respecter le champ d'intervention des ATSEM en matière d'entretien, à savoir la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement aux enfants scolarisés en école maternelle ;

- L'Éducation nationale et les employeurs territoriaux reconnaissent le rôle éducatif des ATSEM qui agissent sous la responsabilité des enseignants en leur apportant une assistance éducative, notamment pour la mise en œuvre des activités.

2.3 Renforcer l'appartenance à la communauté éducative

- L'Éducation nationale et les employeurs territoriaux associent les ATSEM à la préparation de la rentrée scolaire ;

- L'Éducation nationale et les employeurs territoriaux recherchent les moyens d'associer les ATSEM à l'ensemble des activités liées à la vie de l'école : sorties scolaires, classes de découverte, manifestations organisées par l'école, et, le cas échéant, sur des sujets les concernant, participation aux réunions du conseil d'école ;

- L'Éducation nationale et les employeurs territoriaux favorisent et organisent les temps de dialogue entre enseignants et ATSEM et entre ATSEM et équipes d'animation ;

- L'Éducation nationale et les employeurs territoriaux veillent à ce que les ATSEM puissent effectivement suivre les formations communes aux professionnels intervenant auprès des enfants scolarisés de moins de six ans – dont les professeurs des écoles et les ATSEM – prévues par le décret n° 2020-815 du 29 juin 2020 relatif aux modules communs de formation continue des professionnels intervenant auprès d'enfants scolarisés de moins de six ans, afin de renforcer la professionnalisation des ATSEM et leurs relations avec les professeurs.

3. Faciliter l'évolution professionnelle des ATSEM

3.1 Poursuivre l'adaptation de l'offre de formation à l'évolution du métier d'ATSEM

- Le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) actualise le référentiel des métiers de la fonction publique territoriale afin de tenir compte de l'évolution des missions exercées par les ATSEM ;

- les employeurs territoriaux s'engagent à identifier les compétences nécessaires à l'exercice des fonctions d'ATSEM définies par le cadre d'emplois et à en tenir compte dans leur plan de formation (accueil des enfants à besoins particuliers, gestes de premiers secours, animation périscolaire...), en lien avec le CNFPT.

3.2 Faciliter l'accès effectif aux formations de préparation aux concours, examens professionnels et à la validation des acquis de l'expérience (VAE)

- L'Éducation nationale et les employeurs territoriaux veillent à faciliter l'accès effectif à la formation des ATSEM en adaptant l'organisation du service ;

- les employeurs territoriaux déploient avec l'aide des Centres de gestion (CDG) et du CNFPT, autant que possible, l'ensemble des outils de formation et d'accompagnement disponibles pour les agents qui le souhaitent : le compte personnel de formation (CPF), le conseil en évolution professionnelle, les bilans de compétences, les préparations aux concours, notamment au concours interne spécial d'animateur territorial et à celui d'agent de maîtrise, aux examens et à la VAE.

3.3 Valoriser les compétences des ATSEM pour faciliter leur mobilité au sein de la fonction publique territoriale et prévenir l'usure professionnelle

- Les employeurs territoriaux veillent à accompagner les ATSEM désireux d'évoluer vers d'autres filières en favorisant les passerelles entre les métiers : constitution d'un vivier afin d'identifier les compétences des agents, accompagnement à la mobilité, détachement ou recrutement direct dans les cadres d'emplois équivalents, lorsque les conditions statutaires le permettent ;

- les employeurs territoriaux favorisent l'accompagnement au reclassement des agents avec l'aide des CDG et du CNFPT s'agissant des actions de formation. Ils peuvent notamment s'appuyer sur le dispositif instituant une période de préparation au reclassement, permettant aux agents concernés de construire un projet professionnel adapté qui valorise au mieux leurs compétences et leur offre un accompagnement personnalisé, particulièrement en termes de formation ;

- les employeurs territoriaux peuvent, le cas échéant, s'appuyer sur des équipes pluridisciplinaires (composées d'un référent Ressources humaines (RH), d'un médecin de prévention et, le cas échéant, de professionnels des secteurs médical, social et RH) en interne ou aux CDG et être relayés, lorsqu'elles existent, par des cellules de maintien dans l'emploi (mises en place au sein des CDG ayant conventionné avec le fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique - FIPHFP) afin d'accompagner au mieux les agents dans la recherche d'un nouveau poste.

4. Améliorer la qualité de vie au travail des ATSEM

4.1 Valoriser les bonnes pratiques en matière d'ergonomie et de prévention des risques professionnels

- L'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité et les autres signataires de la charte initient des travaux en vue de diffuser un guide de bonnes pratiques destiné à valoriser les initiatives locales en matière de renforcement de la qualité de vie au travail dédiées aux ATSEM ;

- L'Éducation nationale s'engage à intégrer, dans les formations qu'elle conduit au titre de la prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail, une information sur les spécificités du métier d'ATSEM et les problématiques relationnelles au sein de la communauté éducative dans les écoles maternelles ;

- les employeurs territoriaux veilleront à prendre en compte la spécificité des écoles maternelles dans le cadre du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), élaboré, le cas échéant, avec les CDG, en lien avec les acteurs de la prévention de la collectivité et de l'Éducation nationale (notamment les assistants de prévention placés auprès des inspecteurs de l'Éducation nationale des circonscriptions du premier degré) afin de renforcer les actions de prévention au profit des ATSEM ;

- les employeurs territoriaux mobilisent, autant que possible, les acteurs nationaux (Fonds national de prévention) et locaux intervenant dans le champ de la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail, notamment les services de médecine préventive et les services de prévention des risques professionnels des CDG. Ils pourront également recourir, en tant que de besoin, à l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT) et à ses agences régionales (ARACT) qui proposent plusieurs formes d'appui aux démarches de prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS) ;

- les employeurs territoriaux veillent à privilégier, à l'occasion du renouvellement des équipements de travail et de nettoyage notamment, l'achat de matériels ergonomiques utilisés pour la manutention quotidienne afin d'assurer la propreté des locaux, la prise en compte du critère ergonomique dans la passation des marchés de matériels permettant de concourir à l'amélioration des conditions de travail des ATSEM et à la prévention de troubles physiques.

4.2 Renforcer la formation des agents en matière d'hygiène et de sécurité

- les employeurs territoriaux cherchent à renforcer, dans le cadre du plan de formation, les actions de formation à destination des ATSEM dans les domaines de la prévention des troubles musculo-squelettiques, de la manipulation des produits chimiques et des risques infectieux. Une attention particulière sera également portée à la sensibilisation des personnels d'encadrement dans les écoles sur les questions liées à la santé et aux conditions de travail des ATSEM et à leur lien avec la survenue des troubles musculo-squelettiques, afin que celle-ci soit davantage prévenue.



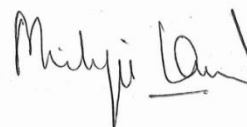
Gabriel ATTAL
Ministre de l'Éducation nationale
et de la Jeunesse



Dominique FAURE
Ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales
et de la Ruralité



François DELUGA
Président du Centre national
de la fonction publique territoriale



Philippe LAURENT
Président du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale



Stanislas GUERINI
Ministre de la Transformation
et de la Fonction publiques



David LISNARD
Président de l'Association des maires de France
et présidents d'intercommunalité



Michel HIRIART
Président de la Fédération nationale
des centres de gestion

AXE 3 : METTRE EN RESEAU LES ACTEURS : PROFESSIONNELS DU POLE VIE SOCIO-EDUCATIVE ET LES SERVICES DE LA VILLE

ACTION 1 : Poursuivre les actions transversales en faveur des familles

Continuité des actions mises en place sur la CTG 1

ACTION 2 : Maintenir le Projet de réduction des déchets

Continuité des actions mises en place sur la CTG 1



ENJEU 3 : SOUTENIR LES JEUNES DANS LEURS PARCOURS DE VIE

Le Service jeunes est un lieu d'accueil pour les pré-adolescents et les adolescents de 11 à 17 ans, qui s'y retrouvent les mercredis, les samedis et pendant les vacances scolaires.

L'objectif est de favoriser les échanges, d'impliquer les jeunes dans la vie locale, et partager différentes activités entre pairs.

Les activités peuvent être sportives, handball, volley, pingpong, équitation, dodgeball, waterjump, VTT, randonnée, escalade ou culturelles à l'instar du Festival Partir en livres, sortie à la Cité de l'Espace ; ou encore des parenthèses culinaires.

Géographiquement, le Service Jeunes est proche du collège et du centre-ville.

Son agencement avec une grande salle, coin cosy, cuisine, billard, baby-foot, tables d'activité, sont des points forts.

A contrario, ses faiblesses sont l'éloignement de la partie sud de la commune, quartiers Pesquier, Palanque et les Sables.

En cet égard, l'ouverture à la rentrée 2024 du nouveau collègue PALEFICAT sur cette zone géographique, va nous amener à réfléchir sur la manière dont nous allons pouvoir relier les jeunes des deux collèges, CAMILLE CLAUDEL (collège existant) et PALEFICAT.

Pour le moment, nous n'avons que très peu de jeunes qui sont scolarisés à PALEFICAT (au nombre de deux) mais la question du lien, de la coordination entre les services et les établissements, va se poser pour les années à venir.

AXE 1 : DEVELOPPER UNE OFFRE JEUNESSE ADAPTEE AUX CITOYENS DE DEMAIN, EVOLUTIVE ET ACCESSIBLE A TOUS

ACTION 1 : Réaliser un rapport d'activité quantitatif et qualitatif afin de traduire les volontés politiques en actions concrètes auprès des jeunes

Dans notre analyse de la CTG 1, nous avons pu constater que nous avions un nombre de jeunes qui ne venaient pas au Service Jeunes.

La commune de Launaguet souhaite s'investir davantage autour des problématiques jeunes.

A cet égard, une étude sera menée à partir de l'année 2025 afin de repérer les actions qui seraient à mettre en place pour y pallier.

ACTION 2 : Accompagnements individualisé et personnalisé des jeunes autour des activités de prévention

Ces accompagnements individualisés et personnalisés revêtent différentes formes.

Ainsi, depuis 2017, la commune est engagée autour du dispositif « les Promeneurs du Net ».

Différents thèmes sont abordés, tels que la sexualité, les addictions, le harcèlement, les violences, le respect des règles de la vie en société, etc...

La responsable du Service Jeunes bénéficie de formations régulières qui lui permettent d'être à même de mieux répondre aux problématiques de la jeunesse.

La volonté de la commune est de poursuivre ses efforts afin d'adapter son offre aux évolutions de la société et des jeunes.

Une étude sera donc à réaliser dans les années à venir.

AXE 2 : SOUTENIR LA CITOYENNETE DES JEUNES ET LES ACCOMPAGNER DANS L'ACCES A LEUR AUTONOMIE

Différentes actions ont été mises en place au cours de la CTG 1 car sensibiliser les jeunes à l'éducation civique est essentiel.

A titre d'exemples, au mois de mars 2024, lors de la **Cérémonie de la citoyenneté**, Monsieur Le Maire, a expliqué aux jeunes launaguettois présents le fonctionnement d'un bureau de vote en leur proposant de se prêter au jeu.

Leurs cartes électorales et le livret du citoyen leur a également été remis.

Par ailleurs, un projet pédagogique « Mission Patrimoine » a été mené avec 1 classe de 3e du Collège Camille Claudel de Launaguet, dans le cadre du Parcours Laïque et Citoyen initié par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

Leurs enjeux seront de proposer des livres, des sites éducatifs ou culturels aux enfants, ainsi que d'améliorer leur connaissance des jeux de coopération des enfants pour les accompagner dans ces processus civiques.

Le Service Jeunes s'engage à offrir un été enrichissant et divertissant aux jeunes, avec des activités qui favorisent leur développement personnel et social, tout en répondant aux attentes des jeunes, des familles, du PEDT et de la CTG.

Cette volonté politique sera maintenue dans les années à venir.

ACTION 1 : Renforcer le lien intergénérationnel entre les jeunes et les administrés

Nous allons poursuivre les actions menées au cours de la CTG 1 avec entre autres :

Le Chantier Jeunes Ado'M Services dont l'objectif n'est pas seulement de réaliser des travaux, mais d'encourager l'échange de savoir-faire et de créer des liens entre générations.

En travaillant ensemble, jeunes et aînés partagent des compétences, instaurent une communication sincère et construisent une véritable complicité.

Par ailleurs, le recrutement de **deux Services Jeunes** auprès du CCAS de la commune va nous permettre de développer de nouvelles actions.

ACTION 2 : Accompagner les jeunes à la citoyenneté, le vivre ensemble

En s'inspirant des réussites réalisées les années précédentes, nous allons prolonger les actions menées sur les années 2020/2024, tout en apportant des nouveautés.

AXE 3 : METTRE EN RESEAU LOCALEMENT LES ACTEURS DE LA JEUNESSE (PROFESSIONNELS ET BENEVOLES) ET LES JEUNES

ACTION 1 : Renforcer les liens avec les familles et les différents partenaires

Poursuite des actions de la CTG 1.

ACTION 2 : Promouvoir les actions de prévention pour les jeunes, adultes de demain

Poursuite des actions de la CTG 1.

ACTION 3 : Projet « Être jeune en Métropole »

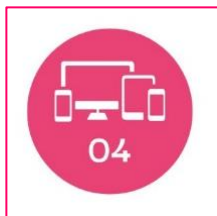
Depuis la fin de l'année 2022, la commune de Launaguet participe activement au projet « Être Jeunes en Métropole ».

Elus et techniciens des 37 communes de la Métropole se réunissent environ 4 fois dans l'année afin de travailler de manière collégiale, autour des problématiques de la jeunesse, des collégiens à l'entrée des jeunes dans la vie active.

Les dernières problématiques centrales repérées sont « **Comment faire travailler des jeunes différents ensemble ?** », qu'ils apprennent à se connaître, à tisser du lien mais aussi compte l'importance de la formation des "professionnels de la jeunesse".

Lors de ces temps de concertation, nous avons en effet constaté qu'il était essentiel de donner du sens à nos actions, grâce à la co-construction.

Compte tenu de la richesse de ces échanges, la commune de Launaguet va continuer à participer à ce projet EJM.



ENJEU 4 : FAVORISER LA VIE SOCIALE ET L'ACCES AU DROITS ET AU NUMERIQUE

Comme nous l'avons évoqué dans le diagnostic territorial de la commune ainsi que dans notre CTG 1, l'accès au numérique est un réel enjeu pour les administrés.

Il est donc essentiel de maintenir nos efforts pour favoriser la vie sociale et l'utilisation des plateformes d'accès pour les Launaguettois et les Launaguettoises.

AXE 1 : ETRE GAARNT DE L'ACCESSIBILITE AUX SERVICES POUR TOUS

ACTION 1 : Faciliter l'accès des services aux familles avec un logiciel plus performant et intuitif

Les services du Pôle vie socioéducative sont actuellement équipés d'un logiciel informatique permettant d'enregistrer les informations liées à la famille et aux enfants dès qu'il y a une inscription scolaire.

Ce système est mis en place dans tous les services en lien avec les familles comme la crèche municipale, les ALAE, la restauration scolaire, le Service Jeunes, le contrat local d'accompagnement scolaire, le CCAS, le service régie, l'école de musique.

C'est un outil qui permet de recenser les familles, le nombre d'enfants scolarisés et inscrits à une activité municipale, les effectifs en termes de présences aux différentes activités. Il permet de suivre les encaissements, les impayés et de faire des requêtes.

Les services donnent l'accès aux familles à un portail famille appelé « launapass » pour leur permettre de réserver, modifier ou annuler les réservations aux différentes activités péri et extrascolaires proposées par la collectivité (ALAE matin, soir, restauration scolaire + ALAE, ALAE mercredi, ALSH, CLAS). Elles peuvent également régler leurs factures au moyen d'une carte bancaire et ont la possibilité de modifier leur numéro de téléphone.

L'utilisation de ce logiciel est aujourd'hui limitée.

Un nouveau système permettrait de donner un accès et des fonctions plus larges aux familles et au service comme l'échange d'informations, la transmission de pièces en dématérialisé directement dans les dossiers des familles soit, la simplification en termes de communication et de fonctions, champs qui entrent dans un projet de développement durable.

Nos Objectifs sont :

- Améliorer le service en adaptant un outil plus performant et simplifié à l'usage des familles et des professionnels.
- Répondre efficacement aux familles dans un délai rapide en termes de service rendu.

- Répondre aux contraintes environnementales actuelle grâce à une dématérialisation de l'information (élimination de papier).
- Adapter un outil propre à tous les services concernés de la Ville.

A ce jour, un nouveau marché public est en cours de notification. Le démarche projet pour la mise en place de ce nouveau progiciel va débuter à la fin 2024 pour se poursuivre pour offrir un espace famille dès la rentrée 2025.

Des formations aux agents ainsi que des délais de test du nouveau logiciel vont être planifiés en lien avec le futur prestataire afin d'optimiser l'utilisation de cet outil par les services.

AXE 2 : ACCOMPAGNER ET FORMER LES ADMINISTRES A L'USAGE DU NUMERIQUE

ACTION 1 : Mettre en œuvre une communication plus efficace afin de valoriser les offres associatives du territoire

Afin de valoriser les offres associatives mises en place sur la commune de Launaguet dans la formation à l'usage du numérique, les services du Pôle vie socioéducative et du CCAS vont développer un plan de communication en lien avec le service communication.

L'enjeu sera de mettre en valeur les associations et les ateliers proposés, tel que l'atelier de Cours informatiques proposé par la Croix Rouge. Les objectifs sont divers : toucher un public plus large pour la participation à ces ateliers, valoriser les associations qui œuvrent dans l'attente des objectifs d'inclusion numériques, et permettre à un public important de monter en compétences sur les outils numériques, aujourd'hui inhérents à tous les aspects de la vie quotidiennes (démarches administratives auprès d'une multiplicité d'organisme, qu'ils soient communaux ou non, recherche d'emplois, etc.).

Au-delà de ces ateliers, vous trouverez ci-après les actions prévues au cours de notre CTG 2.

AXE 3 : RENFORCER LES COMPLEMENTARITES ENTRE LES ACTEURS LOCAUX

ACTION 1 : Poursuivre le maillage social d'accompagnement des familles avec l'ensemble des acteurs, des services supports et opérationnels

A l'issue de notre bilan de la première CTG, nous avons pu mettre en lumière l'importance du travail en transversalité entre l'ensemble des services du Pôle, de la Mairie mais aussi des partenaires extérieures qu'ils soient privés, associatifs ou publics.

Ce travail en partenariat donne du sens à nos actions et permet également aux élus de mieux comprendre nos démarches.

Ainsi, nous allons poursuivre les actions débutées au préalable.

L'accompagnement au retour à l'emploi par le chantier d'insertion professionnelle

Le chantier d'insertion est un outil d'insertion professionnelle qui accueille des personnes en difficulté cumulant plusieurs freins à l'emploi.

Ce dispositif fait partie des aides pour trouver un emploi. Les missions du personnel de l'ACI de la commune de Launaguet sont : la Valorisation des espaces naturels, les améliorations et aménagement du bâti communal et le travail du bois.

Les Objectifs sont de :

- Permettre à des demandeurs d'emplois de gagner en compétences : savoirs être et savoirs faire
- Proposer un accompagnement socioprofessionnel pour lever les freins à l'insertion et définir un projet professionnel

L'accompagnement aux personnes en difficultés : Action sociale et insertion

Le travail de la conseillère en économie sociale et familiale (CESF) du CCAS poursuit son accompagnement des personnes et des familles rencontrant des difficultés d'ordre social ou financier du lundi au vendredi.

- Le budget familial
- Poursuite du soutien aux familles qui sont en difficulté pour les aider à réaliser leurs démarches en ligne en lien avec les ateliers d'inclusion numérique menés par la Croix Rouge : Une fois par semaine un bénévole de la Croix Rouge reçoit sur rendez-vous un administré pour l'aider à effectuer des démarches dématérialisées, l'initier à l'utilisation de l'outil informatique et ainsi garantir l'accès à ses droits.
- L'accès aux droits : vérification des droits en fonction des situations, appui aux démarches et orientation vers la Maison des Solidarités, France Travail, Partenaires en permanences dans les locaux du CCAS (Point Conseil Budget, Conciliateur de justice par exemple) ou associations œuvrant dans le champ social
- L'information sur les dispositifs d'action sociale existants dans les locaux du CCAS : Point information Budget, PLIE, suivi RSA, conciliateur de justice
- Cours Alphabétisation – une fois par semaine sur 3 créneaux différents selon les niveaux des personnes les mardis et jeudi. Ces ateliers sont animés par des bénévoles du CCAS sous forme de temps d'échanges et de pratique de la langue.

- Cours d'anglais -une fois par semaine le lundi après-midi selon des groupes de niveau, ces ateliers d'une heure sont animés par un bénévole sous forme ludique et de discussion
- Aide d'urgence alimentaire sous forme de délivrance de Chèques d'accompagnement personnalisés suite à la demande de La Maison des Solidarités.
- Aides financières attribuées après délibération du Conseil d'administration : charges liées au logement, réduction des tarifs de séjours vacances pour les enfants.
- Rencontre avec les familles pour une évaluation sociale et la présentation des actions du CCAS.

***ACTION 2 : Soutenir des activités intergénérationnelles
avec les services enfance et petite enfance,
avec l'appui de jeunes en service civique***

Afin de rompre l'isolement des personnes âgées deux jeunes en service civique de la structure Service Civique Solidarité Séniors interviendront au domicile des administrés, les accompagneront vers les associations et service de la commune et pourront mener des activités intergénérationnelles avec les services de la petite enfance ou de l'enfance de la commune.

Les actions restent à construire selon les ressources des jeunes qui intégreront ce dispositif à partir de la fin de l'année 2024.

L'objectif est d'accompagner les personnes âgées vers les associations et les services de la commune mais aussi de mener des activités intergénérationnelles avec les services de la petite enfance ou de l'enfance de la commune.

La durée prévue est de 6 mois avec un engagement de 24h par semaine.

IV. LES FICHES ACTIONS DE LA CTG 2

SYNTHESE DU PLAN D'ACTION

ADAPTER L'OFFRE DE SERVICE AUX ÉVOLUTIONS DU TERRITOIRE

AXE 1 : Avoir accès au mode d'accueil de son choix

Fiche Action n°1 et 2 : Améliorer l'accueil des enfants en situation de handicap et leurs familles

Fiche Action n° 3 : Mise en place d'une formation pour sensibiliser le personnel encadrant ALAE aux troubles neurodéveloppement chez l'enfant (TSA/TDAH)

AXE 2 : Renforcer l'accueil de qualité auprès des services existants

Fiche Action n°4 : Développer des actions de formation pour les ASMAT du Relais Petite Enfance (RPE)

Fiche Action n°5 : La formation professionnelle commune pour l'action éducative

Fiche Action n°6 : Accompagner des professionnelles du RPE à l'approche Snoezelen

Fiche Action n°7 : La mise en place du projet de Grands jeux à l'école élémentaire

AXE 3 : Accompagner le parcours de vie de l'enfant

Fiche Action n° 8 : L'accompagnement de l'enfant à l'endormissement



01



02

L'ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITÉ

AXE 1 : A l'échelle de chaque service : conforter des services de proximité, de qualité et accessible à tous

Fiche Action n°9 : L'accueil des familles et leurs enfants au sein du Guichet Familles

Fiche Action n°10 : Réactualisation des supports de communication des EAJE

Fiche Action n°11 : Stratégie pour pallier les difficultés de recrutement des animateurs du CLAS

AXE 2 : A l'échelle locale, renforcer la continuité éducative entre les familles et les professionnels

Fiche Action n°12 : Le spectacle de fin d'année : festivités entre équipes enseignantes et d'animation

Fiche Action n°13 : « La campagne en balade » au Multi accueil Les Écureuils

Fiche Action n°14, 15 et 16 : Action de prévention pour une meilleure gestion des émotions : projet Snoezelen, Yoga, public ALAE

Fiche Action n°17 : L'ouverture culturelle comme levier pour la confiance en soi

Fiche Action n°18 : Festival « Partir en livre » 2024 Multi accueil. Les Écureuils Proposer diverses animations pour les tout-petits autour du livre

Fiche Action n°19 : Actions de prévention pour un usage raisonné des écrans

Fiche Action n°20 : Création d'un accueil café pour les familles du Multi accueil

AXE 3 : Mettre en réseau les acteurs : professionnels du Pôle Vie Socio-Éducative et les services de la ville

Fiche Action n°21 : Structuration et animation d'un réseau de professionnels socioéducatifs

Fiche Action n°22 : Créer du lien Parents/enfants, parents/parents, parents/professionnels

Fiche Action n°23 : Participer aux événements festifs de la commune : le festival qui conte et le Carnaval pour tous

Fiche Action n°24 : Mise en place d'une sensibilisation pour les enfants et les parents autour du Gouter équilibré





03

SOUTENIR LES JEUNES DANS LEUR PARCOURS DE VIE

AXE 1 : Développer une offre jeunesse adaptée aux citoyens de demain, évolutive et accessible à tous

Fiche Action n° 25 : Les Cafés philo du service jeunes

Fiche Action n° 26 : Savoir rouler à vélo

Fiche Action n°27 : Faire découvrir l'agriculture biologique

Fiche Action n°28 : L'apprentissage de la citoyenneté et du vivre ensemble : le Jeu de Rôle

AXE 2 : Soutenir la citoyenneté des jeunes et les soutenir et les accompagner dans l'accès à leur autonomie

Fiche Action n°28 : Fabrication d'une boîte à quizz et découverte du circuit électrique

Fiche Action n°29 : Parcours citoyen

Fiche action n°30 : Web Radio auprès des enfants ALAE d'élémentaire

Fiche action n° 31 : Projet « Pimp My Bike » au service Jeunes

Fiche Action n°32 : L'Intelligence Artificielle au service de l'innovation et de la prévention

AXE 3 : Mettre en réseau localement les acteurs de la jeunesse (professionnels et bénévoles) et les jeunes

Fiche Action n° 33 : Projet Être Jeune en Métropole

Fiche Action n° 34 : Le jardinage comme outil de partage pédagogique

FAVORISER LA VIE SOCIALE ET L'ACCÈS AUX DROITS ET AU NUMÉRIQUE

AXE 1 : Être garant de l'accessibilité aux services pour tous

Fiche Action n°35 : La dématérialisation via un nouveau progiciel Enfance Jeunes

AXE 2 : Accompagner et former les administrés à l'usage du numérique

Fiche Action n°36 : L'inclusion numérique

Fiche Action n°37 : Action de prévention auprès des seniors sur les arnaques numériques

AXE 3 : Renforcer les complémentarités entre les acteurs locaux

Fiche Action n°38 : Services civiques Solidarité Seniors au sein du CCAS

Fiche Action n°39 : Projet Passerelle des élémentaires avec le Service jeunes



04

FICHES ACTIONS



CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2025 - 2029

ENJEU 1 : ADAPTER L'OFFRE DE SERVICE AUX EVOLUTIONS DU TERRITOIRE

AXE 1 : Avoir accès au mode d'accueil de son choix

FICHE ACTION : Améliorer l'accueil des enfants en situation de handicap et leurs familles

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC (les constats et les raisons justifiant cet objectif)

Le 26 avril 2023 s'est tenue la Conférence nationale du handicap, au cours de laquelle a été présenté le bilan des politiques engagées et dressé des perspectives pour les trois prochaines années pour améliorer les conditions de scolarisation des élèves en situation de handicap, leur suivi, l'accueil des familles, l'articulation entre l'École et le médico-social, comme la formation des professionnels.

Dans le cadre de l'accompagnement et la formation des ATSEMS pour faire évoluer leurs pratiques auprès des enfants, une formation en intra a été organisée pour renforcer l'accompagnement des enfants en situation de handicap et de leurs parents.

- Les enfants en situation de handicap sont plus exposés que les autres à la maltraitance, à l'exclusion et à la discrimination
- A l'heure de l'inclusion, la ville de Launaguet souhaite renforcer l'accompagnement de ces enfants et de leurs parents ainsi que la formation des professionnels concernés

PUBLIC CONCERNE

- Les professionnels ATSEMS des écoles maternelles Jean Rostand et Arthur Rimbaud
- Les enfants
- Les familles

OBJECTIFS STRATEGIQUES

- Identifier et accompagner un enfant porteur d'un handicap seul et dans un groupe.
- Renforcer les compétences des professionnels ATSEM en matière de prise en charge des enfants en situation de handicap.
- Faciliter les échanges d'informations et la coordination des actions entre les différents acteurs impliqués dans l'accompagnement des enfants en situation de handicap.
- Sensibiliser l'ensemble de la communauté scolaire aux enjeux de l'inclusion et de la diversité.
- Encourager le respect de la différence et la valorisation de la diversité au sein de l'école maternelle.
- Harmoniser les pratiques entre les deux structures scolaires municipales.
- Établir une communication ouverte et transparente avec les familles des enfants en situation de handicap, en les informant régulièrement des progrès et des défis rencontrés.
- Créer un environnement inclusif et bienveillant pour les enfants.

ASPECTS OPERATIONNELS

- Etablir un cahier des charges correspondant aux besoins des services municipaux concernés.
- Rechercher un prestataire correspondant à la commande.
- Programmer la formation.

RESULTATS ATTENDUS

- Améliorer les compétences des professionnels ATSEM dans la prise en charge des enfants en situation de handicap et dans la coordination des services pour une prise en charge globale.
- Augmenter la confiance des professionnels ATSEM dans leur capacité à accompagner efficacement les

enfants en fonction de leur handicap.
• Savoir identifier, accueillir et adapter les gestes et paroles selon les besoins spécifiques de l'enfant. • Savoir adapter les gestes et paroles au groupe. • Adapter les conditions nécessaires à l'inclusion de tous les enfants dans la classe afin qu'ils aient leur place dans le groupe quelque soient leurs besoins. • Amélioration de la communication et de la relation de confiance entre les professionnels ATSEM et les familles des enfants en situation de handicap.
INDICATEURS DE RESULTATS
• Nombre de situations problématiques évoquées • Mise en pratique des outils par les professionnels auprès des enfants en situation de handicap • Utilisation des retours d'expérience des professionnels et des enfants pour identifier les axes d'amélioration et mettre en place des actions correctives de manière continue. • Satisfaction des familles des enfants en situation de handicap quant à l'accueil, la prise en charge et la communication avec les professionnels ATSEM, mesuré lors des échanges à l'école, à l'ALAE ou au Guichet FAMILLE. • Évaluation des compétences des professionnels ATSEM dans la prise en charge des enfants en situation de handicap, mesurée par la connaissance et les compétences avant et après la formation par des prises en charge plus sereine. • Fréquence et qualité des interactions et des collaborations entre les professionnels de l'éducation, mesurées par des indicateurs tels que le nombre de réunions de coordination, de partages, • Évolution des compétences et des progrès des enfants en situation de handicap dans différents domaines lors d'échanges entre professionnelles des écoles,
ECHEANCIER DE L'ACTION
• Formation rentrée 2022 • A partir de 2025 : continuité des formations
FINANCEMENT DE L'ACTION
Co financement CNFPT
REFERENTS DE L'ACTION :
. Elu(s) référent(s) : Patricia PARADIS, adjointe aux affaires scolaires et socio-éducatives . Technicien(s) référent(s) : Corinne Comptour, Directrice du Pôle de la Vie Socio-Educative

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2025 - 2029

ENJEU 1 : ADAPTER L'OFFRE DE SERVICES AUX EVOLUTIONS DU TERRITOIRE

AXE 1 : Avoir accès au mode d'accueil de son choix

FICHE ACTION : Améliorer l'accueil des enfants en situation de handicap et leurs familles (classe ULIS)

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC (les constats et les raisons justifiant cet objectif)

Constat général : A l'école élémentaire Arthur Rimbaud nous avons un dispositif ULIS et nous aurions besoin d'intervenants du SIAM afin de pouvoir nous apporter quelques billes pour gérer les différents enfants ainsi que leur « handicaps » ou pathologies.

Nous accueillons à L'ALAE 5 enfants avec de grosses pathologies, qui peuvent être accompagnés par des AESH, des AVL ou des animateurs.

il y a des crises très importantes avec des enfants qui peuvent se mettre en danger en se tapant, qui tapent les adultes, qui ne respectent pas le matériel (jet de chaises, tables renversées, ...) et des professionnels qui se font insultés régulièrement.

PUBLIC CONCERNE

Les animateurs ainsi que la plupart des enfants de l'école.

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Réussir à mieux intégrer les enfants du dispositif.

Favoriser leur participation aux différentes activités.

S'adapter au besoin de chacun.

ASPECTS OPERATIONNELS

- Dans un premier temps, échange avec des professionnels : un temps d'écoute afin d'expliquer nos problématiques.
- Puis un temps d'observation par l'équipe du SIAM sur les enfants
- Formation de l'équipe d'animation afin de pouvoir gérer les problématiques de chaque enfant et mieux les accueillir, les inclure dans les différentes activités, savoir comment gérer une crise.
- Formation de l'utilisation des malles pédagogiques mises à disposition par le SIAM

RESULTATS ATTENDUS

- Enfant plus autonome
- 1ere étape : sensibiliser le développement d'une activité extérieure au dispositif.
- 2 -ème étape : travailler l'envie de participer
- 3eme étape : favoriser la présence de l'enfant au sein d'un groupe en activité.

INDICATEURS DE RESULTATS

Réussir à faire venir chaque enfant du dispositif au moins 2 fois dans l'année à une activité que ce soit manuelle ou sportive.

ECHEANCIER DE L'ACTION

A partir de 2025, en fonction des besoins

FINANCEMENT DE L'ACTION

50€ pour la location de malle pédagogique

Bénéficiaire de formations gratuites de la part du SIAM

REFERENTS DE L'ACTION :

- **Elu(s) Référent(s)** : M Turpin Michael Conseiller municipal délégué à la restauration scolaire et aux affaires périscolaires
- **Technicien(s) référent(s)** : Denis Garcia, Coordonnateur Enfance/Jeunesse - PEDT

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2025 - 2029

ENJEU 1 : ADAPTER L'OFFRE DE SERVICES AUX EVOLUTIONS DU TERRITOIRE

AXE 1 : l'accès au mode d'accueil de son choix

FICHE ACTION : Mise en place d'une formation pour sensibiliser le personnel encadrant ALAE aux troubles neurodéveloppementaux chez l'enfant. (TSA/TDAH)

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC (les constats et les raisons justifiant cet objectif)

Constat général :

Depuis plusieurs années, le personnel d'animation doit encadrer des enfants à besoins particuliers.

PUBLIC CONCERNE

Responsables et animateurs ALAE, personnel enseignant, AESH, ATSEM, personnel cantine

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Permettre aux agents de comprendre le comportement des enfants neuro-atypiques et ainsi mieux appréhender les situations difficiles sur le terrain au quotidien.

ASPECTS OPERATIONNELS

- Comprendre le comportement des enfants
- Mettre en place des outils pour favoriser le bien-être des enfants
- Mieux appréhender le comportement des enfants à besoins particuliers
- Renforcer le lien avec les familles.

RESULTATS ATTENDUS

- Sensibilisation et mobilisation de l'équipe encadrante
- Améliorer la prise en charge des enfants
- Apaisement du climat social dans la structure.

INDICATEURS DE RESULTATS

- Nombre d'interventions de l'équipe encadrante chaque jour sur le comportement des enfants
- Nombre de conflits et de crises en baisse

ECHEANCIER DE L'ACTION

- Echancier avec l'intervenant extérieur, planification
- A partir de la fin de l'année 2024

FINANCEMENT DE L'ACTION

Auto financée par La commune

REFERENTS DE L'ACTION :

- **. Elu(s) Référent(s) :** M Turpin Michael Conseiller municipal délégué à la restauration scolaire et aux affaires périscolaires

Technicien(s) référent(s) : Denis Garcia, Coordonnateur Enfance/Jeunesse - PEDT

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2025 – 2029

ENJEU 1 : ADAPTER L'OFFRE DE SERVICE AUX EVOLUTIONS DU TERRTOIRE

AXE 2 : Renforcer l'accueil de qualité auprès des services existants

FICHE ACTION : Développer des actions de formation pour les ASMAT du Relais Petite Enfance

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC (les constats et les raisons justifiant cet objectif)

Une des missions du RPE est d'accompagner et de faciliter le départ des professionnels en formation continue.

Le RPE accompagne les professionnelles désireuses de bénéficier d'une formation, et, en fonction des besoins, les accompagne dans les démarches d'inscription.

Lorsque la formation se déroule sur le temps de travail, le RPE en partenariat avec les professionnelles concernées, accompagne les familles dans la recherche d'une professionnelle de remplacement.

Nous constatons que le nombre de professionnelles qui bénéficient de formation est moindre comparé au nombre de professionnelles souhaitant se former.

Le frein réside en grande majorité au niveau du lieu de formation majoritairement éloigné de leur domicile. En 2023 le RPE a organisé une formation continue au sein de la commune : Initiation à la démarche Snoezelen

PUBLIC CONCERNE

- Les professionnelles assistantes maternelles indépendantes

OBJECTIFS STRATEGIQUES

- Proposer d'organiser en fonction des besoins des professionnelles une formation continue au sein de la commune.
- Proposer d'accompagner la démarche des professionnelles à organiser la mise en place de ce type d'accueil

ASPECTS OPERATIONNELS

- Organiser le prêt d'une salle de la maison des associations pour y organiser la formation sur 2 samedis.
- Etablir en amont un protocole : nommer une assistante maternelle référente
- Recenser le matériel sensoriel déjà présent au RPE : (visuel, tactile, auditif, vestibulaire, proprioceptif...)
- Construire et élaborer en partenariat avec les professionnelles le projet pour l'organisation et la mise en place des séances.

RESULTATS ATTENDUS

- Permettre un premier départ en formation continue pour certaines professionnelles
- Permettre aux professionnelles d'appliquer les compétences acquises en formation.
- Un enrichissement professionnel et personnel à court, moyen et long terme.
- Un gage de professionnalisme
- Une implication plus importante de la part des professionnelles au sein de RPE

INDICATEURS DE RESULTATS

- Nombre d'assistantes maternelles fréquentant le RPE

ECHEANCIER DE L'ACTION

A la fin de l'année 2024

FINANCEMENT DE L'ACTION

Particuliers employeurs

REFERENTS DE L'ACTION : Elu(s) Référent(s)

- **Elu(s) Référent(s)** : Patricia PARADIS, adjointe aux affaires scolaires et socio-éducatives
- **Technicien(s) référent(s)** : Cathy LEHAGRE Responsable du Relais Petite Enfance et Corinne COMPTOUR, Directrice du Pôle de la Vie Socio-Educative.

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2025 - 2029

ENJEU 1 : ADAPTER L'OFFRE DE SERVICE AUX EVOLUTIONS DU TERRITOIRE

AXE 2 : Renforcer l'accueil de qualité auprès des services existants

FICHE ACTION : La formation professionnelle commune pour l'action éducative

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC (les constats et les raisons justifiant cet objectif)

Chaque service de l'enfance et de la jeunesse effectue des demandes de formations séparées alors que les thèmes sont similaires auprès de publics identiques

- Une nécessité de travailler sur des projets communs afin de créer une dynamique d'équipe : la formation peut être un des outils de pilotage
- Mutualiser les actions de formation afin de mieux gérer l'aspect budgétaire de la commune

OBJECTIFS STRATEGIQUES

- Réunir en un même lieu l'ensemble des formations du Pôle de la Vie Socio-éducative
- Développer une stratégie d'équipe, donner du sens à nos projets communs
- Planifier les actions de formations afin d'anticiper et de sécuriser les parcours professionnels
- Bénéficier de davantage de formation au titre de la formation professionnelle du CNFPT
- Développer et renforcer des compétences professionnelles auprès des équipes

ASPECTS OPERATIONNELS

Pour 2024, plusieurs formations ont été demandées en intra auprès du CNFPT pour les accompagnateurs CLAS, les ATSEM et les référentes Launapass :

- « Attitude éducative et posture corporelle »
- « Exercice d'une autorité bienveillante et structurante »

RESULTATS ATTENDUS

- Un partage de connaissance, de savoirs et d'interrogations en équipe
- Une harmonisation des pratiques allant dans le sens d'un accueil structuré et bienveillant du public (enfants et parents)
- Une cohésion d'équipe et entre équipes

INDICATEURS DE RESULTATS

- Le nombre de jours de formation
- Une meilleure qualité de réponse et de service rendu aux administrés
- Retour des équipes formées

ECHEANCIER DE L'ACTION

Mise en œuvre à partir 2024 à poursuivre

FINANCEMENT DE L'ACTION

Co-financement CNFPT

REFERENTS DE L'ACTION :

- **Elu(s) Référent(s) :** Patricia PARADIS, adjointe aux affaires scolaires et socio-éducatives
- **Technicien(s) référent(s) :** Corinne COMPTOUR, Directrice du Pôle de la Vie Socio-Educative

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2025 - 2029

ENJEU 1 : ADAPTER L'OFFRE DE SERVICE AUX EVOLUTIONS DU TERRITOIRE

AXE 2 : Renforcer l'accueil de qualité auprès des services existants

FICHE ACTION : Accompagner des professionnelles du RPE à l'approche Snoezelen

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC (les constats et les raisons justifiant cet objectif)

- Les enfants expriment de plus en plus leurs émotions, que ce soient leurs angoisses ou leurs craintes
- Nous souhaitons développer l'approche Snoezelen suite à la formation continue réalisée en 2023
- 4 professionnelles souhaitent appliquer le contenu de leur formation à leur domicile, et, lors des accueils collectifs en organisant une séance reprenant l'approche et la démarche Snoezelen.

OBJECTIFS STRATEGIQUES

- Favoriser la démarche d'accompagnement des professionnelles assistantes maternelles
- Favoriser un état d'esprit, un positionnement d'écoute et d'observation, basée sur des propositions de stimulation et d'exploration sensorielle privilégiant la notion de prendre soin.
- Favoriser l'autonomie des assistantes maternelles dans leurs pratiques auprès des enfants
- Favoriser la co-construction entre professionnelles
- Apporter un lieu de détente aux jeunes enfants tout en étant attentif à leur développement de manière individuelle
- Approche et observation différente de l'enfant en utilisant un outil pédagogique singulier
- Développer les cinq sens du jeune enfant : l'ouïe, l'odorat, la vue, le goût et le toucher

ASPECTS OPERATIONNELS

- Recenser avec les professionnelles le matériel sensoriel déjà présent au RPE : (visuel, tactile, auditif, vestibulaire, proprioceptif...)
- Construire et élaborer en partenariat avec les professionnelles le projet pour l'organisation et la mise en place des séances.
- Mise en place de séances approche Snoezelen lors d'un accueil.

RESULTATS ATTENDUS

- Satisfaction des professionnelles par retour bilan
- Un état de bien-être des enfants, des enfants plus sereins
- Partager avec les familles cette nouvelle approche de communication avec son enfant

INDICATEURS DE RESULTATS

- Satisfaction des professionnelles par retours bilan
- Des enfants détendus, attentifs, reposés
- Des familles plus à l'écoute des émotions de leurs enfants

ECHEANCIER DE L'ACTION

2022-2023 : à partir de janvier 2023 débutera une réflexion autour de la mise en œuvre de ce projet
A partir de la fin de l'année 2024, début de mise en œuvre de ce projet

FINANCEMENT DE L'ACTION

Pas de financement à prévoir

REFERENTS DE L'ACTION : Elu(s) Référent(s)

- **Elu(s) Référent(s)** : Patricia PARADIS, adjointe aux affaires scolaires et socio-éducatives
- **Technicien(s) référent(s)** : Cathy LEHAGRE Responsable du Relais Petite Enfance et Corinne COMPTOUR, Directrice du Pôle de la Vie Socio-éducative

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2025 – 2029

ENJEU 1 : Une offre de services à adapter aux évolutions du territoire

AXE 2 : Le renforcement de l'accueil de qualité des services existants de la petite enfance à l'adulte

FICHE ACTION : La mise en place du projet de Grands jeux à l'école élémentaire

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC (les constats et les raisons justifiant cet objectif)

Entre chaque période de vacances nous proposons un grand jeu aux enfants.

L'idée au niveau de l'équipe d'animation est d'échanger, de créer et de collaborer pour mieux travailler ensemble, mieux se connaître.

Nous rentrons dans l'imagination des enfants en créant des personnages, en créant une histoire.

PUBLIC CONCERNE

Equipe d'animation de l'ALAE élémentaire Arthur Rimbaud

• OBJECTIFS STRATEGIQUES

- Mieux échanger au sein de l'équipe d'animation
- Favoriser la coopération en l'entraide entre enfants
- Améliorer sa communication et sa réflexion personnelle
- Prendre connaissance de toutes les informations présentes pour élucider les énigmes
- Échanger avec les autres enfants des autres classes

ASPECTS OPERATIONNELS

- L'équipe se rencontre une à deux fois pour la préparation avant de faire le grand jeu un midi entre 11h45 et 13h50.
- Les réunions de préparations sont mises en place

RESULTATS ATTENDUS

- Des échanges productifs entre les agents de l'équipe d'animation
- Mise en place du Grand jeu en fin d'année 2025

INDICATEURS DE RESULTATS

- Réunions bien tenues
- Nombre de participants au grand jeu
- Enfants satisfaits et coopération mise en valeur

ECHEANCIER DE L'ACTION

- Début de l'action fin de l'année 2024 pour être opérationnel en 2025

FINANCEMENT DE L'ACTION

Pas de financement demandé

REFERENTS DE L'ACTION : Elu(s) Référent(s)

- **Elu(s) Référent(s) :** M Turpin Michael Conseiller municipal délégué à la restauration scolaire et aux affaires périscolaires
- **Technicien(s) référent(s) :** Denis Garcia, Coordonnateur Enfance/Jeunesse - PEDT

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2025 - 2029

ENJEU 1 : Une offre de services à adapter aux évolutions du territoire

AXE 3 : L'accompagnement du parcours de vie de l'enfant

FICHE ACTION : L'accompagnement de l'enfant à l'endormissement

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC (les constats et les raisons justifiant cet objectif)

Constat général :

La sieste ou un temps repos est un passage incontournable pour les enfants de petites sections, elle est obligatoire en milieu scolaire (au minimum 20 à 30mn).

Ce temps est réparateur pour l'épanouissement et le bien-être des enfants, il permet de bien récupérer pour appréhender les apprentissages, parer à la fatigue d'une journée en collectivité

On peut constater que la fréquentation du périscolaire est d'environ de 30% en petites sections d'où l'importance et la mise en place afin de bien préparer ce temps.

On constate souvent que les enfants souvent agités après le repas lié un changement de rythme, un grand nombre d'enfants sortent au même moment après le repas, bruit et agitation prennent place.

En temps l'adulte a tendance ne pas considérer ce temps comme un temps d'animation. Ce temps doit être pensé, préparé, accompagné comme il se fait sur les autres temps d'activités.

Les dortoirs actuellement sont plutôt « hostiles », la décoration n'est pas forcément adaptée et propice à l'endormissement.

L'adulte doit adopter une attitude adaptée à l'accompagnement de la sieste.

PUBLIC CONCERNE

TOUS les Enfants de 1 ère année de maternelle (3/4 ans) qui fréquentent l'ALAE de l'école Maternelle A. RIMBAUD.

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Faire de ce moment, un temps d'animation adapté à la sieste pour favoriser au maximum l'endormissement

ASPECTS OPERATIONNELS

- Mettre en place des actions et des temps d'animation

Donner envie de venir s'allonger, créer un lieu rassurant : *décoration des dortoirs, (choix d'une thématique par dortoir) qui permettra aux enfants de se poser et de « rêver » ...le choix des couleurs sera réfléchi en fonction des dortoirs et de l'ambiance que nous voulons avoir.

- Le travail sur l'éclairage est indispensable

Avant de rentrer dans le dortoir :

- L'adulte doit choisir des musiques adaptées, lire des histoires qui favoriseront le sommeil, chanter ou réciter des comptines
- L'adulte doit adopter une attitude calme, poser sa voix, prendre du temps avec le groupe
- Les enfants devront rentrer paisiblement dans le dortoir

Lorsque les enfants sont couchés :

- L'adulte reste auprès des enfants, il veillera au bien-être et au confort tout le temps de la sieste. Accompagner, rassurer, parler doucement est nécessaire pour certains enfants qui ne se sentent pas en sécurité lié au fait qu'ils sont dans un environnement extérieur à chez eux, promiscuité.

Lever les enfants qui ne dorment pas au bout de 20 à 30 mn en accord avec les enseignantes

RESULTATS ATTENDUS

- Meilleure gestion du temps sieste
- Un endormissement plus favorable aux enfants

• Obtenir un sommeil plus « réparateur »	
INDICATEURS DE RESULTATS	
• Faire un suivi des enfants • Faire un bilan régulier avec les équipes pour constater les effets escomptés (entre chaque période de vacances) • Concertation régulière avec les enseignantes, l'équipe d'animation et les ATSEM	
ECHEANCIER DE L'ACTION	
• Mise en place en début de chaque d'année	
FINANCEMENT DE L'ACTION	
• Autofinancement collectivité	
REFERENTS DE L'ACTION : Elu(s) Référent(s)	
• Elu(s) Référent(s) : M Turpin Michael Conseiller municipal délégué à la restauration scolaire et aux affaires périscolaires • Technicien(s) référent(s) : Denis Garcia, Coordonnateur Enfance/Jeunesse - PEDT	

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2025 - 2029

ENJEU 2 : L'ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE

AXE 1 : A l'échelle de chaque service : conforter des services de proximité, de qualité et accessible à tous

FICHE ACTION : L'accueil des familles et leurs enfants au sein du Guichet Famille

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC (les constats et les raisons justifiant cet objectif)

Le Guichet FAMILLE (GF) accueille les familles pour inscrire leurs enfants dans une des écoles primaires et pour les accompagner au quotidien pour les réservations aux activités péri et extra-scolaires de la Ville, pour le paiement de leurs factures. Une écoute sereine et attentive est menée auprès de celles-ci pour les rassurer, les mettre en confiance et les orienter en fonction du contexte et de leurs difficultés vers des services appropriés comme le CCAS, le CLAS, la veille éducative, l'écoute parent enfant.

Les parents se présentent au GF en grande majorité avec leurs enfants pour un entretien de 30 à 40 mn environ ce qui demande une attention particulière aux enfants le temps de cette rencontre.

Dans le cadre des actions de prévention de la santé publique, le GF a mené une réflexion pour permettre à l'enfant accueilli avec le parent dans le service du GF, de pouvoir se détacher, s'éveiller, trouver du plaisir autour d'un espace de jeux approprié le temps de l'entretien et aux parents de mener des échanges constructifs et sereins.

PUBLIC CONCERNE

- Les familles accompagnées de leurs enfants.
- Le personnel du GF
- Le personnel des services proposés par la collectivité.

OBJECTIFS STRATEGIQUES

- Accompagner à la séparation l'enfant et son parent dans le calme et autour d'activités ludiques.
- Accompagner au détachement des écrans.
- Découvrir des jeux adaptés.

ASPECTS OPERATIONNELS

- Aménager un espace d'accueil rassurant et attrayant pour les enfants.
- Mettre à disposition des jeux, des livres adaptés et attractifs pour petits et grands enfants.
- Mutualiser les jeux avec le relais petite enfance et le multi accueil « Les écureuils ».
- Sécuriser l'espace de jeux.

RESULTATS ATTENDUS

- Mener un entretien, un climat plus serein et plus propice aux échanges.
- Réduire l'usage du téléphone portable par l'enfant lors de ce moment d'échanges
- Satisfaire les enfants, les familles

INDICATEURS DE RESULTATS

- Entretiens plus calmes
- Plaisir et/ou découverte du lieu d'espace de jeux

ECHEANCIER DE L'ACTION

- A partir de la rentrée 2022
- Amélioration et renouvellement pour la CTG2

FINANCEMENT DE L'ACTION

- Jeux mutualisés avec le multi-accueil « Les écureuils » et le relais petite enfance.

REFERENTS DE L'ACTION :

- **Elu(s) référent(s) :** Patricia PARADIS, adjointe aux affaires scolaires et socio-éducatives
- **Technicien(s) référent(s) :** Nathalie Hourtané, Responsable du Guichet FAMILLE, Corinne Comptour, Directrice du Pôle de la Vie Socio-Educative

ENJEU 2 : L'ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE

AXE 1 : A l'échelle de chaque service : conforter des services de proximité, de qualité et accessible à tous

FICHE ACTION : Réactualisation des supports de communication des EAJE

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC (les constats et les raisons justifiant cet objectif)

Les supports de communication actuels utilisés auraient besoin d'être revus pour être en accord avec l'évolution des nouveaux modes de communication utilisés par les familles, les équipes souhaiteraient une réactualisation de leurs supports de communication afin qu'ils soient plus pertinents.

Les familles sont réticentes à demander l'accueil familial par méconnaissance de ce mode de garde. Les équipes du multi accueil souhaiteraient proposer aux familles un support de communication de type Newsletter.

OBJECTIFS STRATEGIQUES

- L'arrivée d'une nouvelle chargée de communication permet d'avoir des approches de communication modernisées
- L'arrivée d'une graphiste récemment diplômée nous apporte des idées novatrices
- Partager avec les familles notre quotidien de la vie des institutions
- Valoriser le travail quotidien des professionnels tout en créant une dynamique intra et interservices

ASPECTS OPERATIONNELS

- Préparer en équipe ces nouvelles modalités de communication
- Adapter l'outil de communication au service concerné

RESULTATS ATTENDUS

- Une meilleure lisibilité des prestations proposées aux Launaguettois et Launaguettoises
- Une appropriation par les équipes de ces supports
- Mise en place d'une plaquette pour l'accueil collectif, une pour l'accueil familial, et d'une gazette pour le multi-accueil
- Mise en place d'un guide Petite enfance
- Utilisation du nouveau progiciel pour communiquer

INDICATEURS DE RESULTATS

- Retours de satisfaction des familles et des jeunes
- Retours des équipes qui utilisent ces nouveaux supports

ECHEANCIER DE L'ACTION

2022-2023 : début de mise en place des nouveaux modes de communication

2023-2024 : poursuite des modifications et réajustement après réunions

2024-2029 : Mises en place des plaquettes, guides et gazette.

FINANCEMENT DE L'ACTION

Auto-financement

REFERENTS DE L'ACTION : Elu(s) Référent(s)

- **Elu(s) Référent(s) :** Patricia PARADIS, adjointe aux affaires scolaires et socio-éducatives
- **Technicien(s) référent(s) :** Corinne COMPTOUR, Directrice du Pôle de la Vie Socio-éducative

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2025 – 2029

ENJEU 2 : L'ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE

AXE 1 : A l'échelle de chaque service : conforter des services de proximité, de qualité et accessible à tous

FICHE ACTION : Stratégie pour pallier les difficultés de recrutement des animateurs du CLAS

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC (les constats et les raisons justifiant cet objectif)

A l'identique des autres employeurs, nous sommes face à une pénurie de recrutement d'animateurs aussi bien pour le CLSH, l'ALAE que le CLAE et le CLAS

Le recrutement des accompagnateurs CLAS devient une réelle difficulté.

Ainsi, les candidatures sont rares et/ou les candidats ont souvent peu d'expérience. Or, avec un public d'enfants et de familles de plus en plus fragilisées, il est primordial d'avoir des équipes formées pour œuvrer au quotidien et savoir faire face aux situations de violence d'enfants et/ou de difficultés de parents.

OBJECTIFS STRATEGIQUES

- Valoriser la volonté politique des élus d'accompagner des personnes à se professionnaliser
- Développer une stratégie de recrutement auprès d'autres profils qui seraient plus disponibles
- Etudier de près les recrutements de professionnels par le biais de l'apprentissage
- Permettre une transversalité de l'accompagnement grâce à un accueil sur 2 services (CLAS et ALSH)

ASPECTS OPERATIONNELS

De janvier 2023 à fin mars 2024, Accueil d'une stagiaire BPJEPS Animation sociale en alternance sur les services CLAS/Veille éducative et sur le Service Jeunes pendant les vacances scolaires.

RESULTATS ATTENDUS / EVALUATION DE L'ACTION

- Moins de turn over au sein des équipes d'animateurs
- Un partage de savoir-être, de savoir-faire et de développement de compétences techniques entre les agents en poste et les apprentis
- Une montée en compétences du tuteur qui accompagne l'apprenti (réflexion sur l'organisation, regard extérieur sur le fonctionnement, questionnements...etc...)

INDICATEURS DE RESULTATS

- Moins de contrats d'animateurs à renouveler
- Une meilleure projection RH
- Réalisation des projets de manière plus sereine et projections possibles (nouveaux projets)
- Une satisfaction réciproque apprentis/collectivité
- Un lien notable entre l'apprenti et le public accueilli (plus-value pour les services)

ECHEANCIER DE L'ACTION

A partir de 2023

FINANCEMENT DE L'ACTION

Co- financement CNFPT pour l'apprentissage

REFERENTS DE L'ACTION : Elu(s) **Référent(s) :** Patricia PARADIS, adjointe aux affaires scolaires et socio-éducatives **Technicien(s) référent(s) :** Corinne COMPTOUR, Directrice du Pôle de la Vie Socio-éducative

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2025 – 2029

ENJEU 2 : L'ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE

AXE 2 : A l'échelle locale, renforcer la continuité éducative entre les familles et les professionnels

FICHE ACTION : Le spectacle de fin d'année : festivités entre équipes enseignantes et d'animation

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC (les constats et les raisons justifiant cet objectif)

En fin d'année nous allons proposer un spectacle sur une thématique.
Entre chaque scène l'objectif est de changer de monde, de décor et pour cela l'équipe d'animation et l'équipe enseignante sera mise à contribution pour monter sur scène pour danser / installer les décors. Les décors seront fabriqués avec les enfants en fin d'année avec l'aide de parents ou d'associations. La fin du spectacle se passera avec les parents d'élèves délégués qui auront comme mission de proposer une auberge espagnole ou une autre manifestation festive sur les locaux (repas partagé).

PUBLIC CONCERNE

Tous les Enfants de l'école élémentaire Arthur Rimbaud
Equipes d'animation et d'enseignants de l'école Arthur Rimbaud
Parents d'élèves et associations

OBJECTIFS STRATEGIQUES

- S'engager dans un événement de longue durée
- Apprendre à surmonter son stress en montant sur une scène devant des spectateurs
- Retenir une chorégraphie ou un texte

ASPECTS OPERATIONNELS

- Réunions préparatoires à l'action
- Etude du matériel nécessaire à la mise en œuvre

RESULTATS ATTENDUS

- Plus d'échanges en équipe
- Participation de l'ensemble des équipes enseignante et d'animation, des parents et des enfants
- Participation des parents et d'associations pour la fabrication des décors

INDICATEURS DE RESULTATS

- Nombre d'association et de parents ayant participé
- Nombre de personnes publics le jour du spectacle
- Retours bilans des équipes d'animation et d'enseignants

ECHEANCIER DE L'ACTION

- Démarrage en septembre 2024
- Journée événementielle : juin 2025

FINANCEMENT DE L'ACTION

Budget animation

REFERENTS DE L'ACTION :

- **Elu(s) Référent(s) :** M Turpin Michael Conseiller municipal délégué à la restauration scolaire et aux affaires périscolaires
- **Technicien(s) référent(s) :** Denis Garcia, Coordonnateur Enfance/Jeunesse

ENJEU 2 : L'ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE

AXE 2 : A l'échelle locale, renforcer la continuité éducative entre les familles et les professionnels

FICHE ACTION : « La campagne en balade » au Multi-accueil Les Ecureuils

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC (les constats et les raisons justifiant cet objectif)

Les enfants n'ont pas la possibilité d'effectuer des sorties à l'extérieur de l'établissement.

C'est l'opportunité de faire venir « la ferme » au sein du multi-accueil et ainsi permettre aux enfants la découverte des animaux.

Projet en référence au 6^{ème} principe de la Charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant : « le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement ».

OBJECTIFS STRATEGIQUES

- Permettre la découverte des animaux aux enfants qui n'y ont pas forcément accès.
- Sensibiliser dès le plus jeune au bien-être animal, apprendre à prendre soin d'un être vivant.
- Découverte du milieu rural.
- Favoriser le développement des sens.
- Le contact avec les animaux a des vertus apaisantes et est une véritable source de réconfort.
- Renforcer et recréer du lien entre les professionnelles de la crèche collective et de la crèche familiale.

ASPECTS OPERATIONNELS

- Travail en partenariat avec l'éducatrice de jeunes enfants sur la crèche familiale pour convenir d'une date et de l'organisation.
- Installation de la ferme itinérante dans le jardin de la crèche collective.
- Organiser des petits groupes d'enfants des deux structures afin de garantir la fluidité de l'événement et proposer un temps de qualité où chacun pourra vivre cette expérience à sa façon et à son rythme.

RESULTATS ATTENDUS

Permettre l'accès et la découverte des animaux de la ferme.

Moment de convivialité entre enfants et professionnelles de la crèche collective et de la crèche familiale.

INDICATEURS DE RESULTATS

- Retour des différentes professionnelles post événement.
- Observation du comportement et réactions des enfants.

ECHEANCIER DE L'ACTION

A partir de l'Eté 2024

FINANCEMENT DE L'ACTION

A prévoir au budget de fonctionnement

REFERENTS DE L'ACTION : Elu(s) Référent(s)

- **Elu(s) Référent(s)** : Patricia PARADIS, adjointe aux affaires scolaires et socio-éducatives
- **Technicien(s) référent(s)** : Corinne COMPTOUR, Directrice du Pôle de la Vie Socio-éducative

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2025 - 2029

ENJEU 2 : L'ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE

AXE 2 : A l'échelle locale, renforcer la continuité éducative entre les familles et les professionnels

FICHE ACTION : Action de prévention pour une meilleure gestion des émotions (projet Snoezelen)

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC (les constats et les raisons justifiant cet objectif)

- Constat général : Depuis quelques années, l'apport des neurosciences³ nous a permis de comprendre qu'avant 5 ans, l'enfant est incapable de gérer seul ses émotions. Son cerveau n'est pas assez mature pour cela. De plus, on connaît à présent l'importance de limiter les situations stressantes pour favoriser un développement harmonieux.

ALAE

- Il y a de plus en plus d'inscriptions. Il arrive que certains enfants fassent les Alae matin, midi et soir, donc une longue journée dans l'école
- Depuis plusieurs années, on constate de plus en plus d'enfants ayant des difficultés dans la gestion de leurs émotions, des enfants de plus en plus fatigués et ayant des difficultés à gérer la frustration.

Accueil Familial

- Un travail a été entamé depuis plusieurs années autour des émotions. L'équipe (encadrement et assistants maternels) souhaite poursuivre et approfondir cet accompagnement.

PUBLIC CONCERNE

Tous les Enfants de 0 à 6 ans qui fréquentent les lieux d'accueil de la commune, ALAE et accueil familial.

OBJECTIFS STRATEGIQUES

- Accompagner la gestion des émotions, du tout petit à l'enfant scolarisé en maternelle.
- Créer un véritable espace multisensoriel mutualisé, d'inspiration Snoezelen, dans les locaux existants, avec un matériel commun (matériel déjà acquis et nouvel équipement), accessible aux enfants selon leurs besoins et leur choix.

ASPECTS OPERATIONNELS

- Permettre à l'enfant (ou à un petit groupe d'enfants) de pouvoir évacuer ses émotions, telles que la tristesse, la peur, la colère, l'anxiété, ... mais aussi la fatigue ou le besoin d'être seul ou au calme.
- Favoriser des expériences sensorielles positives qui permettent l'apaisement et le retour au calme
- Créer une ambiance apaisante, en s'inspirant des préconisations de l'approche
- Organisation et planification de l'occupation de la salle des différents partenaires

RESULTATS ATTENDUS

- Meilleure gestion des émotions telles que la frustration, colère, tristesse, anxiété, peur, agressivité
- Fréquentation régulière de l'espace.

INDICATEURS DE RESULTATS

- Création d'un tableau de suivi de la fréquentation hebdomadaire (spontanée, émotionnelle)
- Faire un bilan régulier (ex : tous les 3 mois)
- Faire une fiche d'inscription ou seront listés les enfants participants ce qui nous permettra d'observer quels sont les besoins de chacun pour cet espace.

ECHEANCIER DE L'ACTION

- Date de formation 1^{er} trimestre 2023

- Bilan fin 4^{ème} trimestre
- Présentation du projet aux autres services courant 2024 avec retour d'expérience.
- A partir de fin 2024 : développement du projet à la crèche collective et étude autres services

FINANCEMENT DE L'ACTION

- Auto-financement en 2019 a permis l'achat de matériel et d'amorcer le projet
- Poursuite de l'achat du matériel au fur et à mesure du projet

REFERENTS DE L'ACTION : Elu(s) Référent(s)

- ***Elu(s) Référent(s)*** : Patricia PARADIS, adjointe aux affaires scolaires et socio-éducatives
- ***Technicien(s) référent(s)*** : Corinne COMPTOUR, Directrice du Pôle de la Vie Socio-éducative

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2025 - 2029

ENJEU 2 : L'ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE

AXE 2 : A l'échelle locale, renforcer la continuité éducative entre les familles et les professionnels

FICHE ACTION : Action de prévention pour la gestion des émotions avec le yoga

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC (les constats et les raisons justifiant cet objectif)

Constat général :

Depuis plusieurs années, le personnel encadrant est confronté au comportement non adéquat des enfants. En effet, de plus en plus d'enfants ont du mal à se concentrer et à partager des moments calmes, notamment dans les changements de rythme (retour en classe).

PUBLIC CONCERNE

Animateurs et enfants fréquentant l'ALAE des sables (6 à 10 ans)

OBJECTIFS STRATEGIQUES

- Accompagner le développement de l'enfant car cela fait partie d'un processus global sollicitant ses capacités sensorielles, motrices et cognitives.
- La pratique du yoga dès le plus jeune âge constitue une aide efficace pour stimuler ce processus tout en permettant à l'enfant de se détendre, de se connecter à lui-même et d'atteindre ainsi une meilleure concentration.

ASPECTS OPERATIONNELS

- Permettre aux enfants de développer leur concentration
- Apprendre aux enfants à mieux gérer le stress, l'anxiété et surtout l'hyperactivité et les troubles de l'attention.
- Développer chez l'enfant, l'imaginaire et leur créativité.
- Former l'équipe encadrante aux différentes techniques pour les mettre en pratique sans intervenants extérieurs.
- Favoriser les changements de rythme (retour au calme)

RESULTATS ATTENDUS

- Sensibilisation et mobilisation de l'équipe encadrante
- Toucher tous les publics de couches sociales et culturelles différentes
- Changement de comportement de certains enfants, notamment en situation de handicap
- Apaisement du climat social dans la structure

INDICATEURS DE RESULTATS

- Nombre d'interventions de l'équipe encadrante chaque jour sur le comportement des enfants

ECHEANCIER DE L'ACTION

- A partir de la fin de l'année 2024

FINANCEMENT DE L'ACTION

- Auto financé par La commune

REFERENTS DE L'ACTION :

- **Elu(s) Référent(s) :** M Turpin Michael Conseiller municipal délégué à la restauration scolaire et aux affaires périscolaires

Technicien(s) référent(s) : Denis Garcia, Coordonnateur Enfance/Jeunesse - PEDT

ENJEU 2 : ADAPTER L'OFFRE DE SERVICE AUX EVOLUTIONS DU TERRITOIRE

AXE 2 : Renforcer l'accueil de qualité auprès des services concernés

FICHE ACTION : Action de prévention pour une meilleure gestion des émotions en ALAE

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC (les constats et les raisons justifiant cet objectif)

- 95 % des enfants fréquentent les ALAE du midi, 75% les ALAE du soir. Une longue journée dans l'école, à l'ALAE soit en collectivité. Or, la vie en collectivité est parfois difficile du fait du grand nombre d'enfants, du bruit, des différents interlocuteurs, des changements de rythme tout au long de la journée...
- On constate de plus en plus d'enfants ayant des difficultés dans la gestion de leurs émotions, ce qui peut se traduire par des pleurs, des cris, une agressivité vis-à-vis d'eux même ou de leurs pairs, une agitation permanente, du mal à se poser, parfois même des enfants qui gardent aussi pour eux ...
- On remarque des enfants de plus en plus fatigués et ayant des difficultés à gérer la frustration.

PUBLIC CONCERNE

Tous les Enfants de 6 à 12 ans qui fréquentent les lieux d'accueil de la commune.

OBJECTIFS STRATEGIQUES

- Accompagner la gestion des émotions
- Créer un véritable espace calme multisensoriel mutualisé, d'inspiration Snoezelen, dans les locaux existants, avec un matériel commun (matériel déjà acquis et nouvel équipement), accessible aux enfants selon leurs besoins et leur choix.
- Favoriser un travail en étroite collaboration entre l'ALAE et L'école autour de cette problématique

ASPECTS OPERATIONNELS

- Permettre à l'enfant (ou à un petit groupe d'enfants) de pouvoir évacuer ses émotions, telles que la tristesse, la peur, la colère, l'angoisse, ... mais aussi la fatigue ou le besoin d'être seul ou au calme. L'enfant pourra se retrouver ou se réfugier dans un espace qui le rassurera, le réconfortera en fonction de ses besoins, de ses envies, de ses émotions.
- Favoriser des expériences sensorielles positives qui permettent l'apaisement et le retour à un état de bien-être.
- Créer une ambiance apaisante, en s'inspirant des préconisations de l'approche Snoezelen (jouer sur les lumières et les couleurs, les matières, les sonorités)
- Aménager différents pôles en s'appuyant sur les apports du courant Snoezelen :
- Coin colonnes à bulles : cet espace permettra aux enfants d'explorer différentes sensations : tactiles (par les vibrations), auditives (par le ronronnement) et visuelles (par l'animation de bulles et objets à l'intérieur de la colonne et par les changements de couleur)
- Espace cocooning : il sera aménagé dans un espace intimiste et contenant (tapis, coussins, ciel de lit, lumières, ...) où l'enfant pourra se réfugier en fonction de ses besoins.
- Parcours sensoriels et lumineux : ils seront constitués de dalles sensori-motrices, galets lumineux, parcours « pieds nus », qui développent différents sens (toucher, équilibre, vue)
- Ambiance sonore : cette salle sera dotée d'instruments (carillons de Koshi qui représentent les 4 éléments : eau, air, feu, terre et ont différentes sonorités apaisantes, bâtons de pluie et CD de relaxation)
- Adapter le positionnement de l'adulte :
 - L'adulte sera garant de l'ambiance harmonieuse de ce lieu, dans le respect des besoins de l'enfant. Pour cela, il est nécessaire que les professionnels s'approprient le projet et ses objectifs ainsi que le lieu et le matériel (formations, réunions, recherches personnelles, ...)
 - Les enfants seront accompagnés dans l'espace par un adulte. Ils feront connaissance du lieu des différents objets à leur disposition.

- L'adulte sera à l'écoute des besoins, bienveillant et non intrusif • Permettre aux AESH qui accompagnent des enfants en situation d'handicap d'utiliser et se servir de cet espace en fonction des disponibilités de la salle. • Sensibiliser le personnel d'entretien au projet qui nécessite un aménagement spécifique avec beaucoup de matériel et différents espaces fixes et donc une rigueur sur l'hygiène du lieu. • Organisation et planification de l'occupation de la salle des différents partenaires
RESULTATS ATTENDUS
• Meilleure gestion des émotions telles que la frustration, colère, tristesse, angoisse, peur, agressivité • Fréquentation régulière de l'espace. - En ALAE l'équipe proposera quotidiennement ce lieu et l'enfant pourra participer selon son choix et l'adulte pourra profiter de cet espace lors d'une situation de crise.
INDICATEURS DE RESULTATS
• Création d'un tableau de suivi de la fréquentation hebdomadaire (spontanée, émotionnelle) • Faire une fiche d'inscription où seront listés les enfants participants ce qui nous permettra d'observer quels sont les besoins de chacun pour cet espace. • Faire un bilan régulier pour constater les effets escomptés
ECHEancier DE L'ACTION
• Démarrage de l'occupation des lieux dès l'aménagement • Présentation du projet aux autres services courant 2024 avec retour d'expérience.
FINANCEMENT DE L'ACTION
• Co-financement CAF
REFERENTS DE L'ACTION : Elu(s) Référent(s)
• Elu(s) Référent(s) : M Turpin Michael Conseiller municipal délégué à la restauration scolaire et aux affaires périscolaires • Technicien(s) référent(s) : Denis Garcia, Coordonnateur Enfance/Jeunesse - PEDT

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2025 - 2029

ENJEU 2 : L'ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE

AXE 2 : A l'échelle locale, renforcer la continuité éducative entre les familles et les professionnels

FICHE ACTION : L'ouverture culturelle comme levier pour la confiance en soi

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC (les constats et les raisons justifiant cet objectif)

Financé par la CAF, le dispositif CLAS développe de manière cumulative 4 axes d'intervention prioritaires :

- Un axe d'intervention autour des enfants et des jeunes
- Un axe d'intervention auprès des parents
- Un axe de concertation et de coordination avec l'école
- Un axe de concertation et de coordination avec les différents partenaires du territoire

Sur l'axe « enfant », le CLAS vise notamment à élargir les centres d'intérêt des enfants et des jeunes en mobilisant les ressources locales, et en organisant des sorties culturelles.

Fort du partenariat mis en place avec les enseignants, le critère de l'accès aux ouvertures culturelles est un des critères d'orientation des enfants et de leurs familles vers le dispositif CLAS.

Ainsi, les enfants inscrits au CLAS, sont souvent éloignés des lieux de culture de la commune (Ecole de Musique, Bibliothèque, théâtre Molière) et les familles ciblées ne participent pas aux manifestations proposées. Par le biais du dispositif CLAS, la volonté politique est de pouvoir offrir à ses enfants, la possibilité d'accéder à la culture, d'éveiller leur esprit afin de développer leurs capacités de réalisation individuelle et leur épanouissement personnel. Eveiller la curiosité des enfants, et les mettre en situation de réussite dans un domaine différent de celui de l'école peut les aider à prendre confiance et à réinvestir ensuite leurs compétences dans d'autres domaines.

PUBLIC CONCERNE

La municipalité a un agrément CLAS pour 9 collectifs d'enfants (entre 8 et 12 enfants par collectif), Les enfants sont inscrits au CLAS par le biais de l'orientation des enseignants.

OBJECTIFS STRATEGIQUES

- Développer des projets et sorties culturelles pour permettre aux enfants une ouverture sur le monde et l'élargissement de leurs centres d'intérêt
- Aider les enfants à découvrir de nouvelles compétences
- Valoriser les compétences des enfants et développer leur confiance en eux

ASPECTS OPERATIONNELS

- Sorties culturelles, scientifiques
- Projet chorale et percussions en partenariat avec l'Ecole de Musique de Launaguet proposé à 1 collectif d'enfant du CLAS Jean Rostand (un collectif concerne un groupe de 8 à 12 enfants)

RESULTATS ATTENDUS

- Des enfants plus curieux, ouverts sur le monde, se sentent valorisés
- Des enfants qui développent une connaissance de la culture scientifique et un intérêt pour la science et l'expérimentation

INDICATEURS DE RESULTATS

- Nombre d'enfants inscrits sur les sorties culturelles
- Retours positifs des enfants et des parents sur les activités culturelles CLAS
- Des familles qui demandent une inscription au CLAS pour le volet ouvertures culturelles

ECHEANCIER DE L'ACTION

Les projets Chorale et Percussions en partenariat avec l'école de Musique, et les ateliers scientifiques se déroulent de manière hebdomadaire (le jeudi de 16h30 à 17h30), de janvier à juin, avec au moins une séance ouverte aux parents permettant de mettre en lumière qui est fait au CLAS et de valoriser les enfants. Les sorties culturelles ont lieu en week-end. Au moins 3 sorties par an sont organisées.

FINANCEMENT DE L'ACTION

Co-financement CAF

REFERENTS DE L'ACTION : Elu(s) Référent(s)

- **Elu(s) Référent(s)** : Patricia PARADIS, adjointe aux affaires scolaires et socio-éducatives
- **Technicien(s) référent(s)** : Sandra VERNIERES, Responsable du CLAS et Corinne COMPTOUR, Directrice du Pôle de la Vie Socio-éducative

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2025 - 2029

ENJEU 2 : L'ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE

AXE 2 : A l'échelle locale, renforcer la continuité éducative entre les familles et les professionnels

FICHE ACTION : Festival « Partir en livre » 2024 Multi-accueil Les Ecureuils

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC (les constats et les raisons justifiant cet objectif)

L'accès à la lecture pour les tout-petits nous paraît être un enjeu majeur dans l'accompagnement que nous proposons, tant en matière d'éveil, de culture, de créativité, que d'ouverture et de développement cognitif. Il nous semble donc essentiel de participer au festival Partir en Livre pour sensibiliser enfants, parents et professionnels de la petite enfance à ces questions et leur donner envie de faire entrer la lecture dans leur quotidien.

PUBLIC CONCERNE

Enfants du multi-accueil : accueil collectif et accueil familial

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Favoriser l'accès aux livres
Transmettre le plaisir de la lecture aux tout-petits
Renforcer les échanges entre accueil familial et multi-accueil

ASPECTS OPERATIONNELS

- Public cible : Parents, enfants (0-3ans) et assistants maternels fréquentant ces espaces
- Nous demanderons aux familles des photos ou dessins qui seront ensuite exposés dans les espaces communs de la Maison de La Petite Enfance.
- Premières lectures avec l'association Z'oiseaux livres

RESULTATS ATTENDUS

- Que les enfants apprécient les temps de partage et de lecture qui leur sont proposés
- Sensibilisation des familles à l'importance des livres dès le plus jeune âge
- Implication des équipes des deux structures autour de ce projet

INDICATEURS DE RESULTATS

- Intérêt manifesté par les parents lors des transmissions
- Retours des professionnels du multi-accueil et de l'accueil familial

ECHEANCIER DE L'ACTION

- Début juin : communication auprès des familles pour l'exposition
- A partir de juin 2024 : mise en place des décorations et de l'exposition
- Début juillet : séances « Lectures sous mon tipi » et « Z'oiseaux livres »

FINANCEMENT DE L'ACTION

- Auto financement

REFERENTS DE L'ACTION : Elu(s) Référent(s)

- **Elu(s) Référent(s)** : Patricia PARADIS, adjointe aux affaires scolaires et socio-éducatives
- **Technicien(s) référent(s)** : Anaïs VANDERMERSCH directrice adjointe et Corinne COMPTOUR, Directrice du Pôle de la Vie Socio-éducative

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2025 - 2029

ENJEU 2 : L'ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE

AXE 2 : A l'échelle locale, renforcer la continuité éducative entre les familles et les professionnels

FICHE ACTION : Action de prévention pour un usage raisonné des écrans

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC (les constats et les raisons justifiant cet objectif)

Selon les dernières statistiques, les enfants de 2 ans sont 84 % à regarder la télévision au moins une fois par semaine. Entre 3 et 17 ans, la moyenne de temps passé devant les écrans est de 3 heures par jour en France. D'autre part, depuis le 7 février 2022, le gouvernement a lancé le plan d'actions « Pour un usage raisonné des écrans par les jeunes et les enfants ». Il vise à promouvoir l'information, l'éducation et l'accompagnement des enfants, des parents et des professionnels afin d'apprendre à utiliser les écrans en tant que support, dans des temps et lieux appropriés.

Lors de la cellule de veille éducative élargie « Enfance-Jeunesse » du 31 mars 2022 regroupant tous les professionnels en charge de cette tranche d'âge, plusieurs besoins avaient été mise en évidence :

- Définir des actions de prévention auprès des enfants, des jeunes et des parents autour de la question du numérique
- Apporter des réponses aux parents qui expriment une demande d'aide (technique, éducative)
- Proposer des pistes d'accompagnement individuel pour les enfants, les jeunes et leurs familles sur ces questions.

PUBLIC CONCERNE

Enfants de 3 à 17 ans et leurs parents

OBJECTIFS STRATEGIQUES

- Travailler en étroite collaboration avec le CLAS, les ALAE et l'ALSH, le Service Jeunes autour d'actions de prévention des écrans
- Continuer à développer des actions avec la Référente Jeunesse des Réseaux Sociaux, dans le cadre des « Promeneurs du Net »
- Apporter des réponses aux parents qui expriment une demande d'aide (technique, éducative)
- Questionner la place de l'outil numérique et plus particulièrement celle du jeu vidéo chez les jeunes
- Faire jouer ensemble parents et jeunes, et faire que le jeu vidéo puisse être un support au dialogue

ASPECTS OPERATIONNELS

- Proposer un temps pour les parents avec accueil gratuit des enfants pendant le temps de l'échange
- Proposer des formats « courts » en soirée pour permettre une plus grande participation des familles

RESULTATS ATTENDUS

- Permettre aux familles de mieux comprendre les mécanismes du jeu vidéo et les émotions que cela peut générer
- Aider les familles à trouver des solutions concrètes, à dépasser les difficultés éducatives liées à l'utilisation des écrans et encourager une pratique adaptée, basée sur le dialogue
- Apaiser les relations parents/enfants autour de la question de la place de l'outil numérique
- Permettre une pratique du jeu adaptée, maîtrisée, grâce au dialogue parents/enfants

INDICATEURS DE RESULTATS

- Nombre de participants présents satisfaisants sur l'intervention autour du smartphone
- Qualité des échanges avec les intervenants
- Des enfants et des jeunes plus à l'écoute des échanges verbaux avec leurs parents et avec les professionnels

• Nombre de sollicitations de la Référente Jeunesse dans le cadre des « Promeneurs du Net »	
ECHEANCIER DE L'ACTION	
A partir du 1^{er} semestre 2023 : 2 actions collectives ont été réalisées D'autres actions comme l'action autour de Partir en Livres, que l'on souhaiterait renouveler en 2024, vont également dans le sens d'actions de prévention pour un usage raisonné des écrans.	
FINANCEMENT DE L'ACTION	
Co-financement Collectivité territoriale et CAF31 (dans le cadre du REAAP)	
REFERENTS DE L'ACTION : Elu(s) Référent(s)	
• Elu(s) Référent(s) : Patricia PARADIS, adjointe aux affaires scolaires et socio-éducatives • Technicien(s) référent(s) : Sandra VERNIERES, Responsable du CLAS et Corinne COMPTOUR, Directrice du Pôle de la Vie Socio-éducative	

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2025 - 2029

ENJEU 2 : L'ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE

AXE 2 : A l'échelle locale, renforcer la continuité éducative entre les familles et les professionnels

FICHE ACTION : Création d'un accueil café pour les familles du multi-accueil

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC (les constats et les raisons justifiant cet objectif)

L'accompagnement à la parentalité est un des enjeux majeurs porté par la nouvelle équipe politique. Les familles actuelles ou nouvelles sont des populations fragilisées avec des parcours chaotiques. Elles ont besoin d'être particulièrement accompagnées dans leurs démarches administratives mais également dans le cadre du soutien à la parentalité.

En 2022, un premier café famille a été proposé aux parents du Multi-accueil,

Ce temps d'échanges et de rencontre normalement prévu pour échanger sur les différents services de la commune tels que la veille éducative et la parentalité, s'est tourné sur la période de séparation entre les parents et l'enfant.

Par manque de temps, nous n'avons pu poursuivre ces accueils café.

OBJECTIFS STRATEGIQUES

- Créer un moment convivial afin de tisser un lien entre les parents eux-mêmes mais aussi instaurer une rencontre avec les agents durant le temps d'adaptation des enfants et des parents du multi-accueil
- Créer un lien avec les familles dès le début de la relation avec les équipes de professionnels,
- Développer les actions de prévention primaire au cœur de la parentalité
- Ce temps de rencontre sera l'occasion de faire connaître nos services CLAE/Veille éducative

ASPECTS OPERATIONNELS

- Temps de rencontre informel durant le temps des adaptations autour d'un ACCUEIL CAFE
- Eviter que les parents ne repartent angoissés dès le début de l'adaptation mais au contraire accompagner cette séparation en douceur

RESULTATS ATTENDUS

- Des familles plus sereines dans leur relation avec leurs enfants
- Des enfants moins angoissés
- Pour les équipes, un accueil plus serein

INDICATEURS DE RESULTATS

Des visages de parents et d'enfants apaisés

Moins de pleurs auprès des enfants

Des équipes moins stressées, plus de confiance réciproque parents/professionnels

ECHEANCIER DE L'ACTION

2022-2023 : 1ers cafés familles

2025-2029 : continuité des actions avec réajustements

FINANCEMENT DE L'ACTION

Pas de budget spécifique attribué

REFERENTS DE L'ACTION : Elu(s) Référent(s)

- **Elu(s) Référent(s) :** Patricia PARADIS, adjointe aux affaires scolaires et socio-éducatives
- **Technicien(s) référent(s) :** Claire Chabaud, Directrice Multi-accueil, Corinne COMPTOUR, Directrice du Pôle de la Vie Socio-éducative

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2025 - 2029

ENJEU 2 : L'ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE

AXE 3 : Mettre en réseau les acteurs : professionnels du Pôle Vie Socio-Educative et les services de la ville

FICHE ACTION : Structuration et animation d'un réseau de professionnels socioéducatifs

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC (les constats et les raisons justifiant cet objectif)

Un état des lieux des besoins sur la commune a permis de mettre en lumière, d'une part, des problématiques générales repérées par les professionnels sur le territoire, et d'autre part, des fragilités individuelles de diverses natures : scolaires, sociales, familiales, de santé physique ou psychique...

Cet état des lieux a également permis de souligner les atouts que pouvait présenter le dispositif de la Veille éducative

PUBLIC CONCERNE

Familles d'enfants de 0 à 16 ans

OBJECTIFS STRATEGIQUES

- Soutien des professionnels dans leurs pratiques et la résolution de problématiques
- Réflexion collective et partagée sur des problématiques socioéducatives
- Elaboration de propositions d'actions et de projets en lien avec les problématiques repérées
- Mise en place d'un espace d'interconnaissances permettant une analyse et des réponses partagées sur des situations individuelles anonymes ou nominatives (si accord de la famille)

ASPECTS OPERATIONNELS

Cellules de veilles techniques organisées par tranches d'âge (Cellules de veille petite enfance, enfance et jeunesse), regroupant les différents partenaires intervenants auprès de ces familles, à savoir : les services municipaux, les établissements scolaires et les professionnels de la Maison des Solidarités

RESULTATS ATTENDUS

- Une meilleure prise en charge des difficultés des familles (en amont du droit commun)
- Une mise en cohérence des interventions de chacun auprès des familles concernées
- Des actions collectives qui répondent au plus près au besoin des familles

INDICATEURS DE RESULTATS

- Participation des différents partenaires
- Nombre de situations évoquées
- Nombre de familles « sorties » du dispositif

ECHEANCIER DE L'ACTION

Continuité des 5 cellules/ an qui sont organisées par tranche d'âge

FINANCEMENT DE L'ACTION

Financement Toulouse Métropole

REFERENTS DE L'ACTION : Elu(s) Référent(s)

- **Elu(s) Référent(s) :** Patricia PARADIS, adjointe aux affaires scolaires et socio-éducatives
- **Technicien(s) référent(s) :** Sandra VERNIERES, Responsable CLAS/VE, Corinne COMPTOUR, Directrice du Pôle de la Vie Socio-éducative

ENJEU 2 : L'ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE

AXE 3 : Mettre en réseau les acteurs professionnels du Pôle Vie Socio-Educative et les services de la ville

FICHE ACTION : Créer du lien Parents/enfants, Parents/parents, Parents/professionnels

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC (les constats et les raisons justifiant cet objectif)

En 2024, une réunion a été mise en place afin de construire collectivement des actions à destination des parents

Etaient invités à cette réunion :

- Les responsables de service du Pôle de la Vie Socio-éducative,
- Les 5 directrices des Ecoles maternelles et élémentaires

Des actions collectives à destination des parents sont déjà menées par les équipes sur les différents sites (petits déjeuners avant les vacances, temps festifs école/ALAE, manifestations culturelles...). L'évaluation de ces actions a permis de mettre en évidence les constats suivants :

- L'accueil des parents sur des temps ALAE du soir notamment, peut mettre les professionnels en difficulté en raison des effectifs élevés,
- Certains parents peuvent avoir tendance à « laisser faire leurs enfants » et/ou à ne pas les surveiller
- Certains parents finissent tard, ce qui les empêche de profiter des activités proposées sur la fin d'après-midi

Conclusion des professionnels :

- Pour que les parents soient acteurs et ne viennent pas seulement « consommer » ou « regarder un spectacle », il serait intéressant de proposer des actions « dans le faire ensemble », autour du Jeu de société, par exemple

PUBLIC CONCERNE

Parents et enfants à partir de l'année des 5 ans jusqu'à 16 ans

OBJECTIFS STRATEGIQUES

- Proposer une action gratuite et ouverte à tous « Jouons ensemble, jeux de société Parents/Enfants »
- Sensibiliser les enfants et familles autour de l'importance de « faire ensemble » : partager un moment avec son enfant, c'est créer du lien avec lui
- Mettre le jeu de société au cœur d'une soirée et éteindre les écrans pour partager un bon moment en famille
- Travailler en transversalité entre professionnels et permettre un espace de rencontre privilégié parents/professionnels
- Proposer une animation parents/enfants permettant par la même occasion la passerelle maternelle/CP et CM2/6^{ème} dans les espaces spécifiques dédiés (ALSH, Service Jeunes)

ASPECTS OPERATIONNELS

- Créneau à partir de 20H : Ouvert à tous les enfants âgés de 10 ans (CM2) à 16 ans, avec leurs parents au Service Jeunes et Maison des Associations.
- Et le Samedi de 10h à 12h30 : Ouvert aux enfants dès 5ans (entrée en CP en septembre 2024) à 10 ans (CM1), avec leurs parents, au Centre de Loisirs Jean Rostand.

RESULTATS ATTENDUS

• Développer auprès des familles une prise de conscience liée à l'importance de partager un moment avec son enfant • Permettre une espace de rencontre et de convivialité entre les parents, et avec les professionnels • Permettre aux parents et aux enfants de découvrir les futurs lieux d'accueil municipaux dans le cadre des Passerelles (Centre de Loisirs et Service Jeunes)	
INDICATEURS DE RESULTATS	
• Nombre de participants à ces deux manifestations • Retours des familles via un questionnaire de satisfaction • Retours des professionnels lors d'une réunion bilan à l'issue des deux actions	
ECHEANCIER DE L'ACTION	
Projet initié en 2024, sera poursuivi en 2025	
FINANCEMENT DE L'ACTION	
Cofinancement CAF31 dans le cadre du REAAP	
REFERENTS DE L'ACTION : Elu(s) Référent(s)	
• Elu(s) Référent(s) : Patricia PARADIS, adjointe aux affaires scolaires et socio-éducatives • Technicien(s) référent(s) : Sandra VERNIERES, Responsable CLAS/VE, Corinne COMPTOUR, Directrice du Pôle de la Vie Socio-éducative	

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2025-2029

ENJEU 2 L'accompagnement nécessaire et essentiel à la parentalité

AXE 3 Mettre en réseau les acteurs professionnels du Pôle Vie socioéducative et les services de la ville

FICHE ACTION : Participer aux événements festifs de la commune : le festival qui conte et le Carnaval

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC (les constats et les raisons justifiant cet objectif)

- **Constat général :**

Depuis quelques années les ALAE participent à 2 actions culturelles de la commune, précisément « Le festival qui conte » et le carnaval.

Le fait que les ALAE participent à ces animations culturelles permet de préparer, informer, impliquer les enfants à ces manifestations.

PUBLIC CONCERNE

Tous les enfants des ALAE de la commune et leurs parents

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Faire participer les enfants et leurs parents à des actions culturelles prévues par la commune

ASPECTS OPERATIONNELS

- Sensibiliser les enfants à une action culturelle durant le temps périscolaire.
- Partager des moments festifs entre parents et enfants.
- Par le biais de la participation des enfants aux ateliers créatifs ou récréatifs
- Implication des équipes sur les différents alae par un travail transversal
- Définir les animateurs qui s'impliquent dans les projets et élaborer un budget prévisionnel.
- Communication culture (flyer, bulletin municipal, page internet...)

RESULTATS ATTENDUS

- Un maximum de participants
- Finalité du projet ou de la thématique (ex : char pour carnaval)

INDICATEURS DE RESULTATS

- La fréquentation des enfants et des parents lors des manifestations

ECHEANCIER DE L'ACTION

- Date de réunions avec les différents participants (culture/associations/alae...)
- Réunion de travail entre tous les alae
- Planning d'activité établi pour l'action par les animateurs

FINANCEMENT DE L'ACTION

- Auto financement

REFERENTS DE L'ACTION : Elu(s) Référent(s)

- **Elu(s) Référent(s) :** M Turpin Michael Conseiller municipal délégué à la restauration scolaire et aux affaires périscolaires
- **Technicien(s) référent(s) :** Denis GARCIA, Coordonnateur Enfance/Jeunesse

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2025-2029

ENJEU 2 L'accompagnement nécessaire et essentiel à la parentalité

AXE 3 Mettre en réseau les acteurs professionnels du Pôle Vie socioéducative et les services de la ville

FICHE ACTION : Mise en place d'une sensibilisation autour du Gouter équilibré

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC (les constats et les raisons justifiant cet objectif)

- Constat général :

Il a été remarqué, par les équipes d'animation que sur les temps du goûter et depuis plusieurs années, que certains enfants n'ont pas un goûter équilibré (chips, gâteaux apéritifs, gâteaux industriels...)

Pour les enfants, le goûter est un moment privilégié et important qui marque une étape de la journée. Il est donc important de leur donner des sources de bonne énergie

PUBLIC CONCERNE

- Toucher tous les publics d'âge scolaire ainsi que les parents.

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Permettre à l'enfant et à l'adulte de comprendre que l'équilibre d'un goûter participe au bon fonctionnement de notre corps.

ASPECTS OPERATIONNELS

- Permettre aux enfants de développer leur concentration, de diminuer leur fatigue et leur agitation en mangeant mieux.
- Donner des outils aux parents et aux enfants, pour l'élaboration d'un goûter équilibré et d'en comprendre les enjeux pour la santé. (Adapter selon les goûts, les envies et les disponibilités du moment. Ex : Consommer un fruit ou deux (de préférence fruit de saison) est une solution à privilégier qui donneront un apport en vitamines et nutriments nécessaire au corps.)
- Sensibiliser et mobiliser les équipes encadrantes
- Rechercher de la documentation et maîtriser le sujet

RESULTATS ATTENDUS

- Changement de comportement de certains enfants et leurs parents.
- Changement dans les habitudes de préparation de goûter
- Investissement et implication des parents

INDICATEURS DE RESULTATS

- Observation sur la dynamique et l'énergie, l'ambiance qui se dégage du groupe d'enfants ou sur le temps périscolaire
- Quantifier les goûters « équilibrés »

ECHEANCIER DE L'ACTION

- Planification des périodes de sensibilisation au cours de l'année

FINANCEMENT DE L'ACTION

- Auto-financement

REFERENTS DE L'ACTION : Elu(s) Référent(s)

- **Elu(s) Référent(s) :** M Turpin Michael Conseiller municipal délégué à la restauration scolaire et aux affaires périscolaires
- **Technicien(s) référent(s) :** Denis GARCIA, Coordonnateur Enfance/Jeunesse

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2025-2029

ENJEU 3 : Le soutien des jeunes dans leurs parcours de vie

AXE 1 : Soutien à la citoyenneté des jeunes et accompagnement dans le développement de leur autonomie

FICHE ACTION : Les Cafés philo du service jeunes

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC (les constats et les raisons justifiant cet objectif)

Les temps de prévention sur nos services ne touchent qu'une minorité de jeunes sauf si l'on associe ces temps à des moments festifs et ludiques ou sur des temps de chantiers. Toutefois, il nous paraît important de continuer à mettre en place ce genre de projet.

Notre proximité avec les jeunes nous permet de percevoir leurs préoccupations, leurs aspirations, et les obstacles auxquels ils font face. Cette position privilégiée nous donne également l'opportunité d'instaurer un dialogue ouvert et de créer des espaces d'expression où les jeunes se sentent écoutés et compris. En comprenant leurs réalités, nous sommes mieux équipés pour concevoir des interventions et des activités qui répondent à leurs besoins, favorisant ainsi leur épanouissement et leur développement.

Rappelons également que nous ne disposons pas de Planning Familial sur la commune et les jeunes n'ont que peu de référents adultes « neutres » pour exposer leurs problèmes ou se confier.

L'idée directrice de nos actions est de proposer des rencontres que nous avons baptisées Café-Philo même si les débats ne sont pas toujours très philosophiques.

Autour d'un sujet, l'animateur maître de débat propose aux jeunes de s'exprimer librement. Il permet à tous de prendre part à la discussion et de développer ses idées, dans un cadre respectueux de chacun. Les échanges d'expériences provoquent généralement des réflexions et des remarques pertinentes de la part des jeunes mais également des conseils très utiles pour chaque participant.

PUBLICS CONCERNES

Jeunes de 11 à 17 ans

OBJECTIFS STRATEGIQUES

- Faire qu'une prise de conscience collective soit effective concernant les conduites à risque
- Le jeune est capable de s'exprimer librement
- Chacun peut partager son expérience ou se reconnaître dans celle des autres

ASPECTS OPERATIONNELS

Moyen(s) matériel(s) existant(s) : jeux brise-glace, jeux de questions, documentations, films à thématique

RESULTATS ATTENDUS

Une satisfaction des jeunes durant ces cafés philo

Propositions de sujets par les jeunes

INDICATEURS DE RESULTATS

Nombre de participants sur les soirées, diversité des sujets, nombre de propositions émanant des jeunes

ECHEANCIER DE L'ACTION

Début en octobre 2024

FINANCEMENT DE L'ACTION

Auto-financement

REFERENTS DE L'ACTION :

Elu référent : M Turpin Michael Conseiller municipal délégué à la restauration scolaire et aux affaires périscolaires

Techniciens référents : Denis GARCIA, Coordonnateur Enfance/Jeunesse

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2025 - 2029

ENJEU 3 : SOUTENIR LES JEUNES DANS LEUR PARCOURS DE VIE

AXE 1 : Développer une offre jeunesse adaptée aux citoyens de demain, évolutive et accessible à tous

FICHE ACTION : Savoir rouler à vélo

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC (les constats et les raisons justifiant cet objectif)

Constat général : Depuis plusieurs années, peu d'enfants de la commune utilise leur vélo pour se rendre sur le chemin de l'école, notamment par manque d'infrastructure (piste cyclable au sud de la commune), par manque de confiance de la part des adultes envers les enfants. Le Traffic routier est de plus en plus dense aux abords des écoles, notamment le matin et le soir.

PUBLIC CONCERNE

Elèves du cycle 3 : CM1 -CM2

OBJECTIFS STRATEGIQUES

- Bénéficier des apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège
- Ancrer les réflexes d'aller vers une mobilité écocitoyenne dès le plus jeune âge.

ASPECTS OPERATIONNELS

- Devenir autonome à vélo
- Pratiquer quotidiennement une activité physique,
- Se déplacer de manière écologique et économique

RESULTATS ATTENDUS

- 1ère étape : Savoir Pédaler : maîtriser les fondamentaux du vélo. Il s'agit d'acquérir un bon équilibre et d'apprendre à conduire et piloter son vélo correctement : pédaler, tourner, freiner.
- 2e étape : Savoir Circuler : découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé. Il s'agit de savoir rouler en groupe, communiquer pour informer les autres d'une volonté de changer de direction, et découvrir les panneaux du code de la route.
- 3e étape : Savoir Rouler à Vélo : circuler en situation réelle Il s'agit d'apprendre à rouler en autonomie sur la voie publique et à s'approprier les différents espaces de pratique.

INDICATEURS DE RESULTATS

- Evaluations en milieu fermé et sécurisé
- Evaluations en milieu urbain : l'enfant est à l'aise sur son vélo et maîtrise l'environnement qui l'entoure

ECHEANCIER DE L'ACTION

- A partir de la fin de l'année 2024

FINANCEMENT DE L'ACTION

Auto-financement

REFERENTS DE L'ACTION :

- **Elu(s) Référent(s)** : M Turpin Michael Conseiller municipal délégué à la restauration scolaire et aux affaires périscolaires
- **Technicien(s) référent(s)** : Denis Garcia, Coordonnateur Enfance/Jeunesse - PEDT

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2025 - 2029

ENJEU 3 : SOUTENIR LES JEUNES DANS LEUR PARCOURS DE VIE

AXE 1 : Développer une offre jeunesse adaptée aux citoyens de demain, évolutive et accessible à tous

FICHE ACTION : Faire découvrir l'agriculture biologique

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC (les constats et les raisons justifiant cet objectif)

Constat général :

Depuis plusieurs années, nous proposons des ateliers jardinage sur les temps périscolaires. Malheureusement, par manque d'espace dédié, nous ne pouvons pas approfondir la pratique et travailler sur un jardin pédagogique toute l'année.

PUBLIC CONCERNE

Animateurs et enfants fréquentant l'ALAE des sables (6-10 ans).

OBJECTIFS STRATEGIQUES

- Permettre aux enfants de découvrir et de mettre en pratique une agriculture biologique et maîtrisée
- Découvrir les techniques et pratiques du maraîchage.
- Faire découvrir l'aménagement d'un espace cultivable.

ASPECTS OPERATIONNELS

- Permettre aux enfants de développer leur compétence en jardinage
- Apprendre aux enfants les techniques de plantation selon un calendrier bien précis.
- Aménager un espace cultivable.
- Former l'équipe encadrante aux différentes techniques pour les mettre en pratique sans intervenants extérieurs.

RESULTATS ATTENDUS

- Sensibilisation et mobilisation de l'équipe encadrante
- Toucher tous les publics de couches sociales et culturelles différentes
- Intervention une fois par semaine sur 4 mois dans un premier temps.
- Mise en place d'un jardin pédagogique sur la structure.

INDICATEURS DE RESULTATS

- Nombre d'interventions par semaine
- Engagement des enfants
- Engagement du personnel
- Mise en place du jardin sur la structure

ECHEANCIER DE L'ACTION

A partir de la fin de l'année 2024

FINANCEMENT DE L'ACTION

- Auto financée par La commune + recherche de financement de l'intervenant.

REFERENTS DE L'ACTION :

- **Elu(s) Référent(s) :** M Turpin Michael Conseiller municipal délégué à la restauration scolaire et aux affaires périscolaires

Technicien(s) référent(s) : Denis Garcia, Coordonnateur Enfance/Jeunesse - PEDT

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2025 - 2029

ENJEU 3 : SOUTENIR LES JEUNES DANS LEUR PARCOURS DE VIE

AXE 2 : Développer une offre jeunesse adaptée aux citoyens de demain, évolutive et accessible à tous

FICHE ACTION : Fabrication d'une boîte à quizz et découverte du circuit électrique

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC (les constats et les raisons justifiant cet objectif)

Constat général : Les enfants ne pratiquent pas beaucoup d'activités scientifiques et ne connaissent pas le fonctionnement de l'électricité, sensibilisation aux risques électriques.

PUBLIC CONCERNE

6-10 ans

OBJECTIFS STRATEGIQUES

- Sensibiliser les enfants aux activités scientifiques
- Apprendre aux enfants le fonctionnement de l'électricité
- Apprendre aux enfants à utiliser des circuits d'électricité

ASPECTS OPERATIONNELS

- Les enfants participeront à l'élaboration d'un circuit électrique
- Les enfants apprendront à manipuler des fils électrique, piles, ampoule
- Les enfants seront capables de reproduire un circuit électrique connecté sous forme de boîte à quizz
- Les enfants connaîtront les dangers risques électriques.

RESULTATS ATTENDUS

- Les enfants comprennent comment fonctionne l'électricité
- Les enfants soient capables de reproduire ce circuit chez eux
- Les enfants prennent conscience des risques électriques

INDICATEURS DE RESULTATS

- La boîte à quizz fonctionne
- Les enfants sont capables de refaire le circuit électrique sans l'aide de l'animateur
- Les enfants connaissent le nom de tous les matériaux utilisés

ECHEANCIER DE L'ACTION

- A partir de la fin de l'année 2024 : 4 séances de 1h

FINANCEMENT DE L'ACTION

Autofinancement de la collectivité (Investissements)

REFERENTS DE L'ACTION : Elu(s) Référent(s)

- **Elu(s) Référent(s)** : M Turpin Michael Conseiller municipal délégué à la restauration scolaire et aux affaires périscolaires

Technicien(s) référent(s) : Denis Garcia, Coordonnateur Enfance/Jeunesse - PEDT

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2025-2029

ENJEU 3 : SOUTENIR LES JEUNES DANS LEUR PARCOURS DE VIE

AXE 2 : Soutenir la citoyenneté des jeunes et les soutenir et les accompagner dans l'accès à leur autonomie

FICHE ACTION : Parcours citoyen

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC (les constats et les raisons justifiant cet objectif)

Les jeunes étant les adultes de demain, une attention toute particulière est apportée dans leurs parcours de vie, qu'ils soient scolaires ou professionnels. Ainsi la volonté politique a été de mettre en place des actions spécifiques pour ces citoyens à travers le service jeunes.

Nous devons sans cesse rester en alerte afin d'être au plus près des besoins des jeunes

OBJECTIFS STRATEGIQUES

- Valoriser les jeunesses
- Créer du lien intergénérationnel sur le territoire
- Créer une dynamique entre les jeunes et le tissu associatif du territoire
- Adapter nos modes de communication vis-à-vis des familles et des jeunes au fil du temps et des évolutions observées

ASPECTS OPERATIONNELS

- Des animateurs dédiés à ce service jeunes avec la réalisation de divers projets : Ateliers Chantier, Projets d'expression culturels : Cafés-Philo, les premières scènes et la Webradio
- Être à l'écoute des jeunes pour la réalisation de projets qui donnent du sens pour eux, partir de leurs besoins
- Un travail en étroite collaboration entre le service jeunes, les ALAE, le chantier d'insertion, le service Culture et Patrimoine et enfin le CLAS

RESULTATS ATTENDUS

- Une continuité des actions menées avec une qualité et une écoute
- Nombre d'appels pour le Promeneur du Net (en place depuis 2017)

INDICATEURS DE RESULTATS

- Le taux de participation des jeunes aux projets
- Leur attitude volontaire pour les activités proposées

ECHEANCIER DE L'ACTION

2024-2026 : poursuite des actions déjà menées avec une amélioration constante des projets proposées en fonction des souhaits des jeunes.

FINANCEMENT DE L'ACTION :

Co-financement CAF

REFERENTS DE L'ACTION : Elu(s) Référent(s)

- **Elu(s) Référent(s)** : M Turpin Michael Conseiller municipal délégué à la restauration scolaire et aux affaires périscolaires
- **Technicien(s) référent(s)** : Denis GARCIA, Coordonnateur Enfance/Jeunesse

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2025-2029

ENJEU 3 : Le soutien des jeunes dans leurs parcours de vie

AXE 2 : Soutien à la citoyenneté des jeunes et accompagnement dans le développement de leur autonomie

FICHE ACTION : Web Radio auprès des enfants ALAE d'élémentaire

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC (les constats et les raisons justifiant cet objectif)

Les jeunes étant les adultes de demain, une attention toute particulière est apportée dans leurs parcours de vie, qu'ils soient scolaires ou professionnels. Ainsi la volonté politique a été de mettre en place des actions spécifiques pour ces citoyens à travers le service jeunes.

Les webradios réalisées ces deux dernières années avec les jeunes de 16-18 ans ont permis d'aborder la plupart des problématiques jeunesse (la sexualité, les influenceurs, les addictions, etc) en alternant avec des sujets plus légers (les rêves, les phobies, les phénomènes paranormaux, etc).

Nous souhaitons continuer ce format cette année tout en apportant de temps à autre des variantes.

PUBLICS CONCERNES

Elémentaire. Enfants de CM1/CM2 (9-11 ans).

OBJECTIFS STRATEGIQUES

- Développer chez l'enfant l'esprit critique, l'écoute et le respect des opinions de chacun.
- Développer un espace d'expression pour les enfants
- Permettre l'utilisation d'outils d'expressions numériques
- Faciliter l'écoute et la prise de parole

ASPECTS OPERATIONNELS

- La webradio peut être mobile et être installée sur les différentes structures de la commune (ALAE, ALSH)
- Les directeurs ALAE/ALSH peuvent orienter les sujets en fonction des problématiques rencontrées sur le terrain

Salle mise à disposition dans chaque ALAE/ALSH.

Moyens matériels existants : Matériel de Webradio + ordinateur portable. Moyens matériels supplémentaires nécessaires : Micros.

RESULTATS ATTENDUS

- Le public est capable de comprendre les consignes, de s'approprier l'outil et de s'exprimer au micro
- Les enfants sont capables d'échanger sur des thèmes précis sans couper la parole aux autres

INDICATEURS DE RESULTATS

- Nombre d'intervention sur les structures
- Nombre d'enfants inscrits sur le projet
- Dynamique et participation de chacun sur l'ensemble du projet
- Respect des consignes pendant les enregistrements
- Nombre de débats podcastés

ECHEANCIER DE L'ACTION

2024-2026 : début de la mise en place des web radios.

Septembre 2024 : proposition de la reconduction du projet aux directeurs Alae/Alsh élémentaires

Octobre 2024 à Juin 2025 : Intervention dans les différentes structures selon les demandes et créneaux disponibles

Fin juin 2025 : Restitution des enregistrements aux directeurs/Bilan de l'année

FINANCEMENT DE L'ACTION

Auto-financement

REFERENTS DE L'ACTION :

Elu référent : M Turpin Michael Conseiller municipal délégué à la restauration scolaire et aux affaires périscolaires

Techniciens référents : Denis GARCIA, Coordonnateur Enfance/Jeunesse

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2025-2029

ENJEU 3 : Le soutien des jeunes dans leurs parcours de vie

AXE 2 : Soutien à la citoyenneté des jeunes et accompagnement dans le développement de leur autonomie

FICHE ACTION : Projet « Pimp My Bike » au service Jeunes

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC (les constats et les raisons justifiant cet objectif)

Le projet "Pimp My Bike" a pour objectif d'encourager et de soutenir les jeunes de 11 à 17 ans dans l'entretien et la réparation de leurs vélos. Cette initiative mensuelle se déroule chaque premier mercredi du mois, offrant aux participants l'opportunité d'acquérir des compétences pratiques tout en favorisant un mode de vie sain et écologique.

PUBLICS CONCERNES

Jeunes de 11 à 17 ans

OBJECTIFS STRATEGIQUES

- Encourager l'autonomie chez les jeunes en les sensibilisant à l'importance de l'entretien régulier des vélos.
- Fournir un environnement éducatif et convivial où les jeunes peuvent apprendre les bases de la mécanique vélo.
- Promouvoir l'utilisation du vélo comme moyen de transport durable.
- Renforcer le sentiment de communauté en réunissant les jeunes autour d'une activité constructive

ASPECTS OPERATIONNELS

- Ateliers pratiques : Les ateliers sont organisés pour enseigner aux jeunes les compétences de base en matière de réparation et d'entretien des vélos, tels que le changement de pneus, le réglage des freins, la lubrification de la chaîne, etc.
- Encadrement par un animateur : Chaque séance est dirigée par un animateur expérimenté, sensibilisé par la mécanique vélo. L'animateur est disponible pour répondre aux questions, offrir des conseils et assurer la sécurité des participants.
- Moyen(s) matériel(s) existant(s) : rustines + kit de réparation, câbles, dégraissant, clés

RESULTATS ATTENDUS

- Partage de connaissances : Les jeunes sont encouragés à partager leurs expériences et astuces en matière de vélo, favorisant ainsi un apprentissage mutuel et renforçant le sentiment de communauté.
- Une satisfaction des jeunes dans le développement de leur autonomie

INDICATEURS DE RESULTATS

- Nombre de jeunes participants
- Nombre de jeunes en capacité d'entretenir leur vélo après l'atelier
- Des retours réguliers sont recueillis auprès des participants pour évaluer l'efficacité du programme. Des ajustements sont apportés en fonction des commentaires pour améliorer constamment l'expérience des jeunes participants.

ECHEANCIER DE L'ACTION

Début en septembre 2024

FINANCEMENT DE L'ACTION

Auto-financement

REFERENTS DE L'ACTION :

Elu référent : M Turpin Michael Conseiller municipal délégué à la restauration scolaire et aux affaires périscolaires

Techniciens référents : Denis GARCIA, Coordonnateur Enfance/Jeunesse

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2025-2029

ENJEU 3 : Le soutien des jeunes dans leurs parcours de vie

AXE 2 : Soutien à la citoyenneté des jeunes et accompagnement dans le développement de leur autonomie

FICHE ACTION : L'Intelligence Artificielle au service de l'innovation et de la prévention

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC (les constats et les raisons justifiant cet objectif)

Dans notre commune, les jeunes sont confrontés à diverses problématiques sociales telles que le harcèlement, les relations amoureuses compliquées, les défis scolaires, les addictions et les conflits familiaux. Ces problèmes affectent non seulement leur bien-être, mais aussi leur performance scolaire et leurs relations interpersonnelles.

Le projet proposé vise à utiliser la création d'un jeu de société comme moyen pour sensibiliser et éduquer les jeunes sur ces questions, en utilisant l'Intelligence Artificielle (IA) comme outil principal.

En s'appuyant sur les technologies de l'IA, ce projet non seulement aborde des problématiques locales importantes mais aussi prépare les jeunes à utiliser des outils modernes pour l'innovation et la résolution de problèmes.

PUBLIC CONCERNE

Jeunes de 11 à 17 ans

OBJECTIFS STRATEGIQUES

- Utiliser la création de jeux pour sensibiliser les jeunes aux problématiques locales spécifiques à la jeunesse.
- Développer des compétences en collaboration, en résolution de problèmes, en créativité et en utilisation des technologies de l'IA.
- Renforcer la cohésion sociale parmi les jeunes et les engager dans un projet collectif et significatif.
- Encourager l'utilisation des nouvelles technologies, en particulier l'IA, dans des projets créatifs et éducatifs.

ASPECTS OPERATIONNELS

Phase de Formation : Sessions d'introduction à l'IA et à ses applications dans la création de jeux de société.

Phase de Conception : Les jeunes choisiront une problématique locale à aborder à travers le jeu.

Phase de Test et de Révision : Création de prototypes du jeu et sessions de test avec les jeunes.

Recueillir les retours des joueurs et ajuster les règles et les designs en conséquence.

Phase de Présentation : Préparation des jeunes à présenter leur jeu à des événements tels que l'Alchimie du Jeu à Toulouse.

Participation à l'Alchimie du Jeu de Toulouse et à la Fête du Jeu de Launaguet pour présenter et faire jouer le public au jeu créé.

RESULTATS ATTENDUS

- Sensibilisation réussie aux problématiques locales
- Engagement des jeunes dans un projet collectif et valorisant
- Développement des usages numériques

INDICATEURS DE RESULTATS

- Collecte des retours des participants tout au long du projet.
- Réunions périodiques pour évaluer les progrès, discuter des difficultés rencontrées
- Distribution de questionnaires avant et après le projet pour mesurer l'impact sur les compétences et la sensibilisation des jeunes.

ECHEANCIER DE L'ACTION

Phase de Formation : du 21 au 25 octobre 2024

Phase de Conception : du 28 octobre au 14 décembre 2024

Phase de Test et de Révision : du 18 décembre 2024 au 9 avril 2025

Phase de Présentation : Nuit du Jeu à l'Atelier de Pechbonnieu (date non-définie), Alchimie du Jeu du 9 au 11 mai 2025 et Fête du Jeu de Launaguet le 17 mai 2025

FINANCEMENT DE L'ACTION

TLPJ 2024-2025

REFERENTS DE L'ACTION :

Elu référent : M Turpin Michael Conseiller municipal délégué à la restauration scolaire et aux affaires périscolaires

Techniciens référents : Denis GARCIA, Coordonnateur Enfance/Jeunesse

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2025-2029

ENJEU 3 : SOUTENIR LES JEUNES DANS LEUR PARCOURS DE VIE

AXE 3 : Mettre en réseau localement les acteurs de la jeunesse (professionnels et bénévoles) et les jeunes

FICHE ACTION : Projet Être Jeune en Métropole

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC (les constats et les raisons justifiant cet objectif)

Toulouse Métropole est un EPCI regroupant avec d'autres intercommunalités une partie de l'agglomération de Toulouse dans la Haute-Garonne. L'ensemble de ces communes œuvrent ensemble pour élaborer et conduire un projet commun d'aménagement du territoire. Launaguet est l'une des 37 communes de Toulouse Métropole.

Mme Julie ESCUDIER, Vice-présidente Toulouse Métropole pour la Cohésion Sociale et l'Inclusion de Toulouse Métropole a souhaité mener une réflexion autour de la jeunesse pour les 37 communes de cet EPCI

La finalité de ce projet est de rédiger un plan d'actions transversal adapté aux besoins des jeunes du territoire métropolitain

OBJECTIFS STRATEGIQUES

- Créer une dynamique de réflexion autour des jeunes au sein des 37 communes
- Développer des axes stratégiques d'accompagnement des jeunes en lien avec les orientations de la CTG

ASPECTS OPERATIONNELS

- Réalisation d'un état des lieux des dispositifs et actions existants pour les jeunes des 37 communes + Toulouse Métropole
- Etude affinée du public, enquêtes effectuées auprès des jeunes
- Réunion équipe projets et élus afin de partager les avancées des réflexions

RESULTATS ATTENDUS

- Résultat du travail partagé avec l'ensemble des agents territoriaux concernés par les problématiques liées à la jeunesse mais aussi avec les élus

INDICATEURS DE RESULTATS

- Actions réalisées en transversalité
- Partage de pratiques professionnelles

ECHEANCIER DE L'ACTION

2022-2023 : début de travail autour des acteurs des 37 communes de Toulouse Métropole. Début

2023 : projection des actions à mettre en œuvre

A partir de 2024 : évaluation et perspectives du projet ETRE JEUNE EN METROPOLE

FINANCEMENT DE L'ACTION

Financement Toulouse Métropole

REFERENTS DE L'ACTION :

Elu(s) Référent(s) : Patricia PARADIS, adjointe aux affaires scolaires et socio-éducatives

Technicien(s) référent(s) : Denis GARCIA, Coordonnateur Enfance/Jeunesse

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2025-2029

ENJEU 3 : Le soutien des jeunes dans leurs parcours de vie

AXE 3 Mise en réseau locale des acteurs de la jeunesse (professionnels et bénévoles) et les jeunes

FICHE ACTION : Le jardinage comme outil de partage pédagogique

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC (les constats et les raisons justifiant cet objectif)

Constat général :

Faire découvrir aux enfants pourquoi il est important de faire pousser des fruits, légumes et herbes aromatiques. Leur faire découvrir ce qu'est le jardinage de A à Z. montrer comment construire les bacs en bois comment les placer, les arroser récupérer certaines graines pour refaire pousser et d'autre non.

PUBLIC CONCERNE

Tous les enfants du CP au CM2

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Sensibiliser les enfants à la nature et à ce qu'elle peut nous offrir.

Leur montrer qu'on peut partir de rien et avec de la récupération de matériaux, réussir à monter tout un potager.

Surveiller l'évolution de chaque plant en partant de la graine jusqu'à la récolte.

ASPECTS OPERATIONNELS

Savoir construire des bacs

Savoir planter différentes graines

Construire un endroit écologique avec que de la récupération de bois

RESULTATS ATTENDUS

Monter plusieurs bacs au sol et à étage pour faire des plantations différentes comme un endroit pour ce qui est salade, un endroit herbes aromatiques, un endroit plant de fruit arbustes comme les framboises, au sol des fraises, puis carottes radis haricots vert...

Apprentissage de l'évolution des saisons, quand aller les arroser et quand les récolter.

INDICATEURS DE RESULTATS

En fonction des plants, que l'on aura faire des petites barquettes que les enfants pourront emporter à la maison et expliquer à leur parents, frère et sœur... ce qu'ils ont fait du début à la fin pour obtenir ce qu'il y aura dedans et pouvoir goûter.

ECHEANCIER DE L'ACTION

Sur toute l'année car d'abord construire les contenant et ensuite faire les semi et plants.

FINANCEMENT DE L'ACTION

Auto-financement

REFERENTS DE L'ACTION :

Elu référent : M Turpin Michael Conseiller municipal délégué à la restauration scolaire et aux affaires périscolaires

Techniciens référents : Denis GARCIA, Coordonnateur Enfance/Jeunesse

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2025-2029

ENJEU 4 : FAVORISER LA VIE SOCIALE ET L'ACCES AUX DROITS ET AU NUMERIQUE

AXE 1 : Être garant de l'accessibilité aux services pour tous

FICHE ACTION : La dématérialisation via un nouveau progiciel Enfance Jeunesse

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC (les constats et les raisons justifiant cet objectif)

La commune de Launaguet est équipée d'un logiciel informatique permettant d'enregistrer les informations liées à la famille et aux enfants

L'utilisation de ce logiciel est aujourd'hui limitée. Une nouvelle version et/ou un nouveau système permettrait de donner un accès et des fonctions plus larges aux familles et au service comme l'échange d'informations, la transmission de pièces en dématérialisé directement dans les dossiers des familles soit, la simplification en termes de communication et de fonctions, champs qui entrent dans un projet de développement durable.

PUBLIC CONCERNE

- Les familles
- Les professionnels des services municipaux concernés

OBJECTIFS STRATEGIQUES

- Améliorer le service en adaptant un outil plus performant et simplifié à l'usage des familles et des professionnels.
- Répondre efficacement aux familles dans un délai rapide en termes de service rendu.
- Adapter un outil propre à tous les services concernés de la Ville.

ASPECTS OPERATIONNELS

- Améliorer l'existant
- Etablir un cahier des charges correspondant aux besoins des services municipaux concernés et aux familles.
- Programmer la formation.
- Accompagner la prise en main tant au niveau des services que des familles.

RESULTATS ATTENDUS

- Satisfaire les familles et le personnel grâce au gain de temps dû à la simplification et à l'évolution positive des procédés administratifs.
- Optimisation du temps d'échanges et de la valeur de l'échange avec les familles.
- Simplifier le mode d'inscriptions et de réservations.

INDICATEURS DE RESULTATS

- Diminution des sollicitations des familles dans l'usage de l'outil purement administratif.
- Simplification des démarches administratives

ECHEANCIER DE L'ACTION

- Réflexion, communication 2023-2024
- Concrétisation rentrée 2025

FINANCEMENT DE L'ACTION

Co financement CAF.

REFERENTS DE L'ACTION :

- **Elu(s) référent(s) :** Patricia PARADIS, adjointe aux affaires scolaires et socio-éducatives, M Turpin Michael Conseiller municipal délégué à la restauration scolaire et aux affaires périscolaires
- **Technicien(s) référent(s) :** Corinne Comptour, Directrice du Pôle de la Vie Socio-Educative

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2025-2029

ENJEU 4 : FAVORISER LA VIE SOCIALE ET L'ACCES AUX DROITS ET AU NUMERIQUE

AXE 2 : Accompagner et former les administrés à l'usage du numérique

FICHE ACTION : L'inclusion numérique : un enjeu social

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC (les constats et les raisons justifiant cet objectif)

L'exclusion numérique devient un nouvel enjeu social avec la transformation numérique de l'ensemble des services publics (insertion professionnelle, maintien du lien social, accès aux droits sociaux...)

Cette révolution numérique entre en collision avec une autre réalité : l'éloignement des outils numériques d'une partie de la population.

Nous avons fait le constat d'une nécessité primordiale à accompagner ceux qui sont en difficulté avec le numérique afin de garantir l'accès aux droits, l'appropriation des potentialités numériques par tous et le plein exercice de la citoyenneté tout en préparant la société aux évolutions technologiques de demain.

OBJECTIFS STRATEGIQUES

- Favoriser une meilleure inclusion des familles sur le territoire
- Accompagner au mieux les familles vulnérables « invisibles »
- Lutter contre l'isolement social
- Développer la culture des usages numériques pour les démarches administratives des habitants, dans l'optique de la dématérialisation

ASPECTS OPERATIONNELS

- Mise en place d'actions d'inclusion numérique destinées aux personnes accompagnées avec notamment :
 - Un accueil numérique avec diagnostic
 - Un accès numérique en libre-service avec accompagnement
 - Des actions de formation avec tronc commun et thématiques optionnelles en s'appuyant sur « les bons clics »
 - Accueil sur 2 sites pour favoriser l'accessibilité pour tous (Maison des Associations et Mairie Annexe Pasquiès)
- Lutter contre l'isolement social

RESULTATS ATTENDUS

- Une fréquentation des habitants sur les horaires de permanences numériques proposées
- Des changements observés par les professionnels dans les pratiques suite à ces permanences

INDICATEURS DE RESULTATS

- Taux de fréquentation des actions numériques

ECHEANCIER DE L'ACTION

2023 -2024 : continuité du travail déjà en cours sur la commune, évaluation

A partir de 2025 : perspectives du projet

FINANCEMENT DE L'ACTION :

Auto-financement

REFERENTS DE L'ACTION : Elu(s) Référent(s) : Patricia PARADIS, adjointe aux affaires scolaires et socio-éducatives

Technicien(s) référent(s) : Corinne COMPTOUR, Directrice du Pôle de la Vie Socio-éducative

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2025-2029

ENJEU 4 : L'encouragement de la vie sociale et le concours à l'accès aux droits et au numérique

AXE 2 : Accompagnement et formation des administrés à l'usage du numérique

FICHE ACTION : Action de prévention auprès des seniors sur les arnaques numériques

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC (les constats et les raisons justifiant cet objectif)

Le nouveau président du Club du 3eme âge, est venu solliciter le service jeunes pour intervenir en tant que auprès de ses adhérents sur les arnaques numériques chez les seniors. Il a été étudié la faisabilité et le contenu de cette intervention. Nous avons proposé une date en novembre 2022 « Arnaques et numérique, mieux comprendre pour mieux prévenir »

OBJECTIFS STRATEGIQUES

- Avoir un partenariat solide avec cette association que nous avons perdu ces dernières années et recréer du lien avec le service animation
- Faire de la prévention auprès des nouveaux utilisateurs de l'outil numérique

ASPECTS OPERATIONNELS

- Définir et expliquer les différentes arnaques
- Comprendre les menaces et agir
- Adopter les bonnes pratiques
- Lister les ressources

RESULTATS ATTENDUS

- Les usagers sont informés et ont les outils adéquats pour éviter/parer les arnaques via les différents moyens de communication (smartphone, téléphone, mail, sms, réseaux sociaux,...)

INDICATEURS DE RESULTATS

- Nombre de personnes présentes
- Pertinence des questions
- Compréhension du danger et des consignes par les adhérents du club
- Fréquence de sollicitation de la Référente Promeneur du Net

ECHEANCIER DE L'ACTION

- Novembre 2022 : 1ere action
- 2025 : poursuite des actions

FINANCEMENT DE L'ACTION

Auto-financement

REFERENTS DE L'ACTION : Elu(s) Référent(s)

Elu(s) Référent(s) : Patricia PARADIS, adjointe aux affaires scolaires et socio-éducatives

Technicien(s) référent(s) : Corinne COMPTOUR, Directrice du Pôle de la Vie Socio-éducative

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2025-2029

ENJEU 4 : FAVORISER LA VIE SOCIALE ET L'ACCES AUX DROITS ET AU NUMERIQUE

AXE 3 : Renforcer les complémentarités entre les acteurs locaux

FICHE ACTION : Services civiques Solidarité Séniors au sein du CCAS

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC (les constats et les raisons justifiant cet objectif)

Afin de rompre l'isolement des personnes âgées, deux jeunes de la structure Service Civique Solidarité Séniors interviendront au domicile des administrés, les accompagneront vers les associations et service de la commune et pourront mener des activités intergénérationnelles avec les services de la petite enfance ou de l'enfance de la commune.

Les actions restent à construire selon les ressources des jeunes qui intégreront ce dispositif.

PUBLIC CONCERNE

Intergénérationnel : personnes âgées, enfants

OBJECTIFS STRATEGIQUES

- Rompre l'isolement des personnes âgées, créer du lien social
- Créer du lien intergénérationnel
- Informer et accompagner les séniors vulnérables sur leurs droits

ASPECTS OPERATIONNELS

- Formation des deux jeunes services civiques
- Etablissement de leur planning en lien avec les besoins et horaires des seniors
- Achat de matériels pour qu'ils soient bien identifiés (tee-shirts ; logo)
- Mise en place d'activité
- Recensement des besoins des personnes âgées
- Solutions à mettre en œuvre pour ces besoins

INDICATEURS DE RESULTATS

- Retours qualitatifs des deux services civiques
- Accompagnement de séniors sur démarches administratives : besoins recensés et nombre d'accompagnés
- Nombre d'activités mises en œuvre, retours qualitatifs des services civiques et des Séniors

ECHEANCIER DE L'ACTION

A partir de 2024

FINANCEMENT DE L'ACTION

Auto-financement

REFERENTS DE L'ACTION :

Elu(s) Référent(s) : Patricia PARADIS, adjointe aux affaires scolaires et socio-éducatives

Technicien(s) référent(s) : Corinne COMPTOUR, Directrice du Pôle de la Vie Socio-éducative

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2025-2029

ENJEU 4 : L'encouragement de la vie sociale et le concours à l'accès aux droits et au numérique

AXE 3 : Renforcement des complémentarités entre les acteurs locaux

FICHE ACTION : Projet Passerelle des élémentaires avec le service jeunes

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC (les constats et les raisons justifiant cet objectif)

Constat général :

Le service jeunes est un dispositif à faire connaître aux jeunes élémentaires pour faciliter le passage entre l'école élémentaire et le collège tout en leur proposant un service qui les suivra et leur proposera de nombreuses activités. Le Service jeunes reste parfois méconnu des collégiens de Launaguet malgré de nombreuses communications : ce projet permettra de favoriser la connaissance et la rencontre des jeunes de différents âges et ainsi faciliter l'inscription au service jeunes si l'enfant et les parents le souhaitent.

PUBLIC CONCERNE

Les enfants de CM2

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Créer un contact avec les ados et leur faire découvrir le service jeune

Faciliter la transition à ce service par les jeunes et leurs familles

ASPECTS OPERATIONNELS

Inclure les enfants du service jeunes dans certains projets des écoles

Faciliter la transition entre l'ALAE et le service jeunes.

RESULTATS ATTENDUS

Créer de la cohésion entre les ados et les enfants du CM2, leur faire découvrir le service jeunes

INDICATEURS DE RESULTATS

Le taux de participation des jeunes

L'expression des jeunes : sourires, inquiétudes, rire...

ECHEANCIER DE L'ACTION

A partir de 2024

FINANCEMENT DE L'ACTION

Auto-financement

REFERENTS DE L'ACTION :

Elu référent : M Turpin Michael Conseiller municipal délégué à la restauration scolaire et aux affaires périscolaires

Techniciens référents : Denis GARCIA, Coordonnateur Enfance/Jeunesse

CONCLUSION

Au cours de la première Convention Territoriale Globale, nous avons pu prendre conscience de l'intérêt de cette démarche de réflexion, de prendre du recul face aux problématiques territoriales de la commune de Launaguet.

Cette démarche de projet de territoire est un réel outil de pilotage pour notre collectivité.

Elle nous permet de mieux repérer les besoins collectifs et d'y apporter des réponses concrètes.

Ainsi, le travail en transversalité est plus marqué, plus cohérent. Nos actions sont mieux comprises par l'ensemble des acteurs et des partenaires.

Cette seconde CTG, 2024-2029, va nous permettre de compléter les premières actions engagées, de les enrichir mais aussi d'en créer de nouvelles au fil de nos réflexions concertées.